# LA GRANDE APOSTASIE

Considérée à la lumière de l'histoire scripturaire et séculière

par
JAMES E. TALMAGE
D. sc. D., Ph. D., F.R.S.E.

Titre original:
The Great Apostasie

Publié par:
Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours
Salt Lake City, Utah, U.S.A.
Imprimé et©:
Kirche Jesu Christi der Heiligen der Letzten Tage
Francfort-sur-le-Main, Allemagne, 1980

PB MI 0029 FR

# Préface

L'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours proclame le rétablissement de l'Evangile et de l'Eglise primitive dans cette dispensation, la dispensation de la plénitude des temps. Ce rétablissement, accompagné du don de la Sainte Prêtrise dans les temps modernes, serait inutile et en vérité impossible si l'Eglise du Christ s'était perpétuée parmi les hommes avec la transmission ininterrompue de la prêtrise et du pouvoir depuis le «midi des temps».

L'Eglise rétablie affirme qu'une apostasie générale a commencé dès la période apostolique, que l'Eglise primitive a perdu son pouvoir, son autorité et ses grâces en tant qu'institution divine, et qu'elle a dégénéré jusqu'à devenir uniquement une organisation terrestre. La signification et l'importance de la grande apostasie, condition préalable au rétablissement de l'Eglise dans les temps modernes, sont évidentes. Si l'apostasie prétendue de l'Eglise primitive n'est pas une réalité, l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours n'est pas l'institution divine que son nom proclame.

La preuve du déclin et de l'extinction définitive de l'Eglise primitive parmi les hommes se trouve dans les Ecritures et dans l'histoire séculière. Dans les pages qui suivent, l'auteur a entrepris de présenter un résumé des plus importantes de ces preuves. Ce faisant, il a puisé abondamment dans de nombreuses sources de renseignements indiquant les références des citations. Ce petit volume a été écrit dans l'espoir d'être utile à nos missionnaires, à nos classes et aux organisations de collège se livrant à l'étude à domicile de sujets théolo-

giques, et aux personnes qui sondent sérieusement les enseignements et les affirmations de l'Eglise rétablie de Jésus-Christ.

James E. Talmage

Salt Lake City (Utah)
1er novembre 1909

# Table des matières

Chapitre 1
Introduction:
l'établissement de l'Eglise du Christ

Conditions au début de l'ère chrétienne — Systèmes religieux juif, païen et samaritain — Sectes et partis juifs — Accomplissement et remplacement de la loi de Moïse — Choix et ordination des apôtres — Ministère des apôtres — Etablissement de l'Eglise sur le continent américain — Le «midi des temps» ..... 1—18

Chapitre 2
L'apostasie prédite

L'Eglise ne s'est pas perpétuée en une succession ininterrompue — Prescience divine — Les projets divins ne sont pas contrariés — L'apostasie au sein de l'Eglise comparée à l'apostasie de l'Eglise elle-même — Prédictions spécifiques de l'apostasie — La loi de Moïse, une mesure temporaire — Prophétie décisive d'Esaïe — Prédiction par Jésus-Christ — Par Paul — Par Pierre — Par Jude — Par Jean le Révélateur — Prédiction de l'apostasie sur le continent américain .... 19—39

Chapitre 3
Premières phases de l'apostasie

Apostasie reconnue pendant la période apostolique — Témoignage de Paul — «Mystère de l'iniquité» — Résumé des déclarations de Paul concernant les débuts de l'apostasie — Témoignage de Jude — De Jean le Révélateur — Messages aux Eglises d'Asie — Dénonciation des Nicolaïtes — Témoignage de Hégésippe — Premiers schismes dans l'Eglise — Décadence de l'Eglise avant la fin du premier siècle — Apostasie sur le continent américain — Destruction de la nation néphite par les Lamanites ..... 40—54

Chapitre 4
Causes de l'apostasie:
examen des causes extérieures

Causes extérieures et intérieures de l'apostasie — La persécution comme cause extérieure — Judaïsme et paganisme contre l'Eglise — Persécution venant du judaïsme — Prédictions de l'opposition judaïque — Accomplissement de l'opposition judaïque — Destruction de Jérusalem ..... 55—65

Chapitre 5
Causes de l'apostasie:
causes extérieures (suite)

La persécution païenne — Explication de l'opposition romaine au christianisme — Nombre de persécutions par les Romains — Persécution sous Néron — Sous Domitien — Sous Trajan

— Sous Marc Aurèle — Persécutions ultérieures — La persécution sous Dioclétien — Portée de la persécution sous Dioclétien — Dioclétien se vante de ce que le christianisme a disparu — L'Eglise prise sous la protection de l'Etat par Constantin le Grand ..... 66—82

Chapitre 6
Causes de l'apostasie: causes intérieures

Effet différent de la persécution — Zèle imprudent de certains — Retour à l'idolâtrie par d'autres — «Libelli» attestant l'apostasie individuelle — Triste condition de l'Eglise au troisième siècle — Témoignage à propos des conditions de l'apostasie à cette période — Déclin de l'Eglise antérieur à la conversion de Constantin — Eloignement du christianisme — Causes spécifiques du développement de l'apostasie..... 83—96

Chapitre 7
Causes intérieures (suite)

Première cause spécifique: «La corruption des principes simples de l'Evangile par l'adjonction des prétendus systèmes philosophiques de l'époque» — Altérations judaïques — Mélange de gnosticisme au christianisme — Gnosticisme non satisfaisant — Néo-platoniciens — Doctrine du Logos — «La Parole» — Sibellianisme — Arianisme — Le credo de Nicée — Le credo d'Athanase — Conception erronée de la vie — Négligence de la vérité ..... 97—113

Chapitre 8
Causes intérieures (suite)

Deuxième cause spécifique: «Additions sans autorité aux cérémonies de l'Eglise et introduction de changements essentiels dans les ordonnances de base» — Simplicité de la forme originelle de culte tournée en dérision — Accroissement du formalisme et de la superstition — Adoration des images, etc. — Changements dans l'ordonnance du baptême — Limitation des occasions de l'administrer — Introduction du sacerdoce de l'exorciste — Immersion remplacée par l'aspersion — Introduction du baptême des bébés — Changements dans l'ordonnance de la Sainte-Cène du Seigneur — La fausse idée de la transsubstantiation — Adoration de l'«hostie» — Preuve de la condition apostate de l'Eglise..... 114—130

Chapitre 9
Causes intérieures (suite)

— Troisième cause spécifique: «Changements sans autorité dans l'organisation et le gouvernement de l'Eglise» — Forme originelle de gouvernement de l'Eglise — Egalité des évêques — Origine des synodes ou conciles de l'Eglise — Prétention à la suprématie par les évêques de Rome — Ils prennent le nom de pape — Autorité séculière revendiquée par le pape — Indulgences ou pardons — Doctrine infâme de la surérogation — Commerce des indulgences — Tetzel, l'agent du pape — Copie d'une indulgence — Péché de blasphème — Interdiction aux gens de lire les Ecritures — Mise en accusation de la papauté par Draper ..... 131—151

Chapitre 10
Résultats de l'apostasie — ses conséquences

Révolte contre l'Eglise de Rome — John Wyclif en Angleterre — Jean Huss et Jérôme de Prague — Début de la Réforme — Martin Luther, sa révolte, son excommunication, sa défense à Worms — Les protestants — Zwingli et Calvin — L'inquisition — Zèle des réformateurs — Essor de l'Eglise anglicane — Direction divine des événements de la Réforme — Apostasie de l'«Eglise mère» — Doctrine erronée prétendant que l'autorité divine est d'origine humaine — Les ordres de la prêtrise de l'Eglise anglicane non reconnus par l'«Eglise mère» — Apostasie admise et affirmée — Le témoignage de Wesley — Déclaration de l'Eglise anglicane — Déclaration divine de l'apostasie — Les conséquences — Vision du rétablissement par le Révélateur — L'Eglise rétablie au dix-neuvième siècle ..... 152—172

Chapitre 1

# Introduction: l'établissement de l'Eglise du Christ

1. Une croyance commune à toutes les sectes et Eglises professant le christianisme est que Jésus-Christ, le Sauveur et le Rédempteur de la race humaine, établit son Eglise sur terre par son ministère personnel au midi des temps. L'histoire ecclésiastique, à la différence de l'histoire séculière, traite des expériences de l'Eglise depuis le moment de son établissement. Ce sont d'abord les conditions de la fondation de l'Eglise qui réclament notre attention.
2. Au début de l'ère chrétienne, les Juifs, comme la plupart des autres nations, étaient des sujets de l'empire romain(a). Ils jouissaient en général d'un degré de liberté considérable pour conserver leurs pratiques religieuses et leurs coutumes nationales, mais leur statut était loin d'être celui d'un peuple libre et indépendant.
3. C'était une période de paix relative, un temps marqué par moins de guerres et de dissension que l'empire n'en avait connues pendant de nombreuses années. Ces conditions étaient favorables pour la mission du Christ et la fondation de son Eglise sur terre.
4. Les religions subsistant au temps du ministère terrestre du Christ peuvent se classer en principe en juive et païenne,

---

a. Voir note 1 à la fin du chapitre.

avec en plus une petite minorité, les Samaritains, qui était essentiellement un mélange des deux autres. Les enfants d'Israël étaient les seuls à professer l'existence du Dieu vrai et vivant; ils étaient les seuls à attendre la venue du Messie qu'ils attendaient, se méprenant, sous forme d'un conquérant qui viendrait pour écraser les ennemis de leur nation. Tous les autres peuples, nations et langues s'inclinaient devant des divinités païennes, et leur culte ne comprenait que les rites sensuels de l'idolâtrie païenne. Le paganisme(b) était une religion de forme et de cérémonie, basée sur le polythéisme, la croyance dans l'existence d'une multitude de dieux, lesquelles divinités étant sujettes à tous les vices et passions de l'humanité, tout en s'en distinguant par l'immunité contre la mort. La moralité et la vertu étaient des éléments inconnus du service païen; et l'idée dominante du culte païen était de se rendre les dieux favorables dans l'espoir de détourner leur colère et d'acheter leur faveur.

5. Les Israélites, ou Juifs pour employer le terme collectif par lequel on les connaissait, se distinguaient ainsi d'entre les nations comme de fiers détenteurs d'une connaissance supérieure, avec une lignée et une littérature, avec une organisation sacerdotale et un système de lois qui les mettaient à part en tant que peuple à la fois singulier et choisi. Alors que les Juifs considéraient leurs voisins idolâtres avec horreur et mépris, ils étaient à leur tour traités avec dérision de fanatiques et d'inférieurs.

6. Mais les Juifs, tout en se distinguant ainsi du reste du monde en tant que peuple, ne constituaient pas un groupe uni; au contraire, la division régnait parmi eux en matière de doctrine et de pratique religieuses. En premier lieu, une

---

b. Voir note 2 à la fin du chapitre.

haine mortelle opposait les Juifs proprement dits aux Samaritains. Ces derniers étaient un mélange de gens peuplant une province distincte s'étendant principalement entre la Judée et la Galilée, composé principalement de colons assyriens qui avaient contracté des mariages mixtes avec les Juifs. Tout en affirmant croire au Jéhovah de l'Ancien Testament, ils pratiquaient de nombreux rites appartenant au monde païen qu'ils prétendaient avoir abandonné. Ils étaient considérés et réprouvés par les Juifs proprement dits comme peu orthodoxes.

7. Ensuite, les Juifs eux-mêmes étaient alors divisés en beaucoup de sectes et de partis rivaux dont les principaux étaient les pharisiens et les saducéens; avec en plus, comme nous le disent les Ecritures, les esséniens, les galiléens, les hérodiens, etc.

8. Les Juifs vivaient selon la loi de Moïse, dont l'observance extérieure était mise en vigueur par la règle sacerdotale, tandis que l'esprit de la loi était très généralement négligé aussi bien par les prêtres que par le peuple. Paul affirma par la suite dans son épître aux Galates que la loi de Moïse avait été donnée en préparation de quelque chose de plus important: «Ainsi la loi a été comme un pédagogue pour nous conduire à Christ(c).» Et le fait qu'une loi supérieure devait remplacer la loi inférieure apparaît beaucoup dans les propres enseignements du Sauveur: «Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens: Tu ne tueras point; celui qui tuera mérite d'être puni par les juges. Mais moi, je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère mérite d'être puni par les juges; . . . Vous avez appris qu'il a été dit: Tu ne commettras point d'adultère. Mais moi, je vous dis que quiconque regarde

c. Galates 3:24.

une femme pour la convoiter a déjà commis un adultère avec elle dans son cœur. . . . Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens: Tu ne te parjureras point, mais tu t'acquitteras envers le Seigneur de ce que tu as déclaré par serment. Mais moi, je vous dis de ne jurer aucunement . . . Vous avez appris qu'il a été dit: Oeil pour œil, et dent pour dent. Mais moi, je vous dis de ne pas résister au méchant . . . Vous avez appris qu'il a été dit: Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi. Mais moi, je vous dis: Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent(d).»

9. Ces enseignements, basés sur l'amour, si différents de l'esprit de revanche auquel il s'était accoutumé sous la loi, causèrent de grandes surprises parmi le peuple; cependant, pour affirmer que l'on ne pouvait négliger la loi et qu'elle ne pouvait être remplacée que par son accomplissement, le Maître dit: «Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé(e).»

10. Il est très évident que le Maître était venu avec une doctrine plus grande que ce qu'on connaissait alors et que les enseignements de l'époque étaient insuffisants: «Car, je vous le dis, si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux(f).»

---

d. Matt. 5:21-44; lire le chapitre entier.
e. Matthieu 5:17-18.
f. Matthieu 5:20.

11. Jésus se soumettait lui-même rigoureusement à toutes les exigences légitimes de la loi; mais il refusait de reconnaître que l'on observât seulement la lettre, quelle que soit la rigidité avec laquelle on le demandait, au lieu de se soumettre à l'esprit de l'injonction mosaïque.
12. Les enseignements et les préceptes excellents de vraie moralité que le Christ inculquait préparaient l'esprit de ceux qui croyaient en sa parole, à l'introduction de l'Evangile dans sa pureté et à l'établissement de l'Eglise du Christ comme organisation terrestre.
13. D'entre les disciples qui le suivaient, et dont certains avaient reçu l'honneur d'appels préliminaires, il choisit douze hommes qu'il ordonna à l'apostolat: «Il en établit douze pour les avoir avec lui, et pour les envoyer prêcher(g).» Encore: «Quand le jour parut, il appela ses disciples, et il en choisit douze, auxquels il donna le nom d'apôtres(h).» Les douze témoins spéciaux pour lui et pour son œuvre furent envoyés prêcher dans les différentes villes des Juifs. Lors de cette mission, leur première, ils reçurent l'instruction de limiter leur ministère à la maison d'Israël et le contenu de leur message était: «Le royaume des cieux est proche(i).» Il leur fut dit d'utiliser le pouvoir dont ils avaient été investis par ordination pour prêcher, pour guérir les malades, même pour ressusciter les morts et pour soumettre les mauvais esprits; l'exhortation du Maître était la suivante: «Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement.» Ils devaient voyager sans argent ni provisions, se fiant à un pouvoir supérieur pour subvenir à leurs besoins par l'intermédiaire de ceux à qui ils offriraient

---

g. Marc 3:14.
h. Luc 6:13; comparer avec Matthieu 10:1-2.
i. Matthieu 10:7; étudier le chapitre entier.

le message de vérité. Ils furent avertis des difficultés possibles qui les attendaient et de la persécution qui serait certainement leur lot tôt ou tard.

14. Plus tard, le Christ appela d'autres personnes à l'œuvre du ministère et les envoya par deux pour le précéder et préparer les gens à sa venue. C'est ainsi que nous entendons parler des «soixante-dix» qui avaient reçu des instructions formulées d'une manière pratiquement identique à celle de la commission apostolique(j). Le succès qui accompagna leur ministère montre bien l'autorité et le pouvoir qui présidaient à leur investiture et que ce n'était pas seulement une question de forme; car à leur retour ils rendirent triomphalement compte: «Seigneur, les démons mêmes nous sont soumis en ton nom(k).»

15. La commission spécifique donnée aux apôtres au moment de leur ordination fut mise en valeur par la suite. Ils firent l'expérience de l'ordonnance particulièrement solennelle que l'on nomme le lavement des pieds, si nécessaire qu'en réponse à l'objection de Pierre, le Seigneur dit: «Si je ne te lave, tu n'auras point de part avec moi(l).» Et aux onze qui restèrent fidèles, le Seigneur ressuscité donna ses instructions de séparation, immédiatement avant l'ascension: «Allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création.» Après le départ de notre Seigneur, les apôtres s'engagèrent dans le ministère avec énergie: «Et ils s'en allèrent prêcher partout. Le Seigneur travaillait avec eux, et confirmait la parole par les miracles qui l'accompagnaient(m).»

---

j. Luc 10; comparer avec Matthieu 10.
k. Luc 10:17.
l. Jean 13:4-9.
m. Marc 16:14-20; comparer avec Matthieu 28:19-20.

16. Ces Ecritures montrent l'autorité des apôtres pour l'administration des affaires de l'Eglise après l'ascension du Messie ressuscité. De l'exhortation spéciale du Sauveur sur les rives de la mer de Tibériade(n) découle le fait que Pierre, le doyen du conseil des apôtres, reçut le poste de président.

17. Les Ecritures prouvent abondamment que les apôtres comprirent que, bien que le Maître fût parti, il leur avait laissé l'autorité et le commandement d'édifier l'Eglise comme une organisation établie. Ils s'occupèrent d'abord de remplir le poste vacant dans le conseil président ou «collège» de douze, vacance due à l'apostasie et à la mort de Judas Iscariot. La façon de procéder à cet acte officiel est instructive. L'installation d'un nouvel apôtre n'était pas déterminée par les onze seulement; nous lisons que les disciples (ou membres de l'Eglise) furent rassemblés, et ils étaient environ cent vingt. Pierre leur présenta l'affaire à résoudre et mit l'accent sur le fait que l'homme à choisir devait être une personne ayant une connaissance et un témoignage personnels du ministère du Seigneur, étant ainsi qualifié pour parler en tant que témoin spécial du Christ, qualification qui est un caractère distinctif de l'apostolat. «Il faut donc», dit Pierre, «que, parmi ceux qui nous ont accompagnés tout le temps que le Seigneur Jésus a vécu avec nous, depuis le baptême de Jean jusqu'au jour où il a été enlevé du milieu de nous, il y en ait un qui nous soit associé comme témoin de sa résurrection(o).» Il nous est dit par la suite que deux hommes furent nommés et que le pouvoir divin fut invoqué pour montrer si l'un ou l'autre et, dans ce cas, lequel, était le choix du Seigneur. Puis on

---

n. Jean 21:15-17.

o. Actes 1:21-22; lire les versets 15 à 26 inclus.

tira au sort «et le sort tomba sur Matthias, qui fut associé aux onze apôtres».

18. Il est évident que les apôtres considéraient que leur conseil, ou collège, était définitivement organisé avec un nombre limite de douze membres; et que l'œuvre de l'Eglise demandait que l'organisation fût complétée. Néanmoins, nous ne retrouvons pas trace écrite d'autres personnes choisies par la suite pour remplir les vacances dans le conseil des douze. Paul qui, avant sa conversion, était connu comme Saul de Tarse, reçut une manifestation spéciale dans laquelle il entendit la voix du Seigneur ressuscité qui déclarait: «Je suis Jésus que tu persécutes»(p), et devint ainsi un témoin spécial du Seigneur Jésus et fut à ce titre en fait un apôtre bien que nous n'ayons pas d'Ecriture qui dise qu'il fut jamais appelé membre du conseil des douze. Pour montrer l'importance de l'ordination à un office sous les mains d'autorités dûment appelées, nous avons l'exemple de l'ordination de Paul. Bien que sa conversion se fît par l'opération de Jésus ressuscité, bien qu'il eût été l'objet d'une manifestation spéciale de pouvoir divin dans le rétablissement de sa vue, il dut néanmoins être baptisé; et, il fut chargé par la suite du travail du ministère par l'imposition des mains selon l'autorité(q).

19. Un autre exemple d'action officielle pour choisir et mettre à part des hommes à des offices spéciaux dans l'Eglise apparut peu après l'ordination de Matthias. Il apparaît qu'un trait de l'organisation de l'Eglise dans les premiers jours des apôtres fut une mise en commun des choses matérielles, la distribution se faisant selon les besoins. A mesure que les membres devenaient plus nombreux, on trouva irréalisable que les

---

p. Actes 9:5; lire les versets 1 à 22.
q. Actes 13:1-3.

apôtres consacrent l'attention et le temps nécessaires à ces sujets temporels; ils firent donc appel aux membres pour qu'ils choisissent sept hommes honnêtes que les apôtres chargeraient de s'occuper spécialement de ces affaires. Ces hommes furent mis à part par la prière et par l'imposition des mains(r). L'exemple est instructif en ceci qu'il montre que les apôtres ont compris qu'ils possédaient l'autorité de diriger dans les affaires de l'Eglise, et qu'ils observaient très fidèlement le principe du consentement commun dans l'administration de leur office élevé. Ils exerçaient leur pouvoir sacerdotal dans un esprit d'amour et en prenant dûment en considération les droits des gens sur lesquels ils présidaient de par leur position.

20. Sous l'administration des apôtres et d'autres personnes qui travaillaient selon leurs directives dans des postes de moindre autorité, l'Eglise se développa en nombre et en influence(s). Pendant dix à douze ans après l'ascension du Christ, Jérusalem resta le siège de l'Eglise, mais des branches ou, comme on les désigne dans les annales écrites, diverses «églises», furent établies dans les provinces éloignées. A mesure que l'on organisa des branches de ce genre, des évêques, des diacres et d'autres officiers furent choisis et sans aucun doute ordonnés par autorité à remplir leur ministère dans des affaires locales(t).

21. Si l'on en juge par la croissance rapide de l'Eglise dans les premiers temps apostoliques, il est évident que la charge confiée aux apôtres par le Seigneur Jésus qui leur dit de répandre l'Evangile fut exécutée avec rapidité et avec zèle(u).

---

r. Actes 6:1-7.
s. Voir note 3 à la fin du chapitre.
t. Voir Philippiens 1:1; comparer avec 1 Timothée 3:1-2, 8, 10.
u. Actes 6:7; 12:24; 19:20.

Ecrivant vers les années 64 ap. J.-C., environ trente ans après l'ascension, Paul déclara que l'Evangile avait déjà été porté à toutes les nations, «prêché à toute créature sous le ciel»(v), expression par laquelle l'apôtre veut sans doute dire que le message de l'Evangile avait été proclamé si généralement que tous ceux qui le voulaient pouvaient l'entendre.

22. Les détails sur l'organisation de l'Eglise du temps des apôtres ne sont pas donnés en abondance. Comme on l'a déjà montré, l'autorité présidente était détenue par les douze apôtres; de plus, l'appel spécial des soixante-dix reçut une certaine attention; mais en outre, il y avait des évangélistes, des pasteurs et des docteurs(w) et, en plus, des souverains sacrificateurs(x), des anciens(y), des évêques(z), etc. La raison d'être de ces divers offices est expliquée par Paul: «pour le perfectionnement des saints en vue de l'œuvre du ministère et de l'édification du corps du Christ»(a). L'Eglise avec sa hiérarchie d'offices et ses dons spirituels a été justement comparée à un corps parfait avec ses divers organes et ses membres individuels, chacun étant nécessaire au bien-être de tous, cependant aucun n'étant indépendant du reste. Il en est de l'Eglise du Christ comme de l'organisme humain: personne ne peut dire à juste titre: «Je n'ai pas besoin de vous(b).»

---

v. Colossiens 1:23; comparer avec le verset 6.
w. Ephésiens 4:11.
x. Hébreux 5:1-5.
y. Actes 14:23; 15:6; 1 Pierre 5:1.
z. 1 Timothée 3:1.
a. Ephésiens 4:12; lire aussi les versets 13-16.
b. Voir 1 Corinthiens 12. Voir note 4 à la fin du chapitre.

*L'Eglise du Christ sur le continent américain*

23. Nous avons vu, avec les Ecritures juives à l'appui, comment l'Eglise fut établie et rendue forte en Asie et en Europe au midi des temps et immédiatement après. Les Ecritures citées sont telles qu'elles s'adressent à tous les chrétiens honnêtes; l'autorité est celle du Nouveau Testament. Nous devons maintenant considérer l'établissement de l'Eglise parmi ceux qui constituaient une autre partie de la maison d'Israël, un peuple qui habitait ce que l'on appelle maintenant le continent américain.

24. Au profit de ceux qui ne sont pas familiarisés avec les Ecritures néphites, publiées au monde sous la forme du *Livre de Mormon,* un bref résumé historique est présenté ici(c). En 600 av. J.-C., pendant le règne du roi Sédécias, une petite colonie quitta Jérusalem sous la direction d'un prophète inspiré du nom de Léhi. Ces gens furent conduits sur les rives de la mer d'Arabie avec l'aide divine; ils y construisirent un vaisseau dans lequel ils traversèrent les grandes eaux en direction de la côte occidentale de l'Amérique du Sud. Ils abordèrent en 590 av. J.-C. Le peuple ne tarda pas à se diviser en deux parties, dirigées respectivement par Néphi et par Laman, des fils de Léhi. Ces factions devinrent les nations adverses connues sous les noms de Néphites et Lamanites dans l'histoire. La première nation se développa tandis que la deuxième rétrograda en ce qui concerne les arts de la civilisation. Les prophètes néphites prédirent la venue sur terre du Messie, de même que son ministère, sa crucifixion et sa résurrection.

---

c. Voir note 5, à la fin du chapitre.

25. Les annales rapportent que le Messie apparut en personne parmi les Néphites sur le continent américain. Ce fut après son ascension du mont des Oliviers. Une préfiguration de ce grand événement fut donnée par le Christ dans une déclaration qu'il fit pendant qu'il vivait sur terre. Se comparant au bon berger qui donne sa vie pour les brebis, il dit: «J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cette bergerie; celles-là, il faut que je les amène; elles entendront ma voix, et il y aura un seul troupeau, un seul berger(d).»

26. Selon les annales des Néphites, certains signes prédits de la mort du Sauveur s'étaient accomplis. Des tremblements de terre destructeurs et d'autres terribles commotions de la nature avaient eu lieu dans l'ouest (le continent américain — N.d.T.), tandis que la tragédie suprême se déroulait sur le Calvaire. Les habitants du pays d'Abondance, comprenant la partie septentrionale de l'Amérique du Sud, s'étonnaient encore des grandes commotions qui les avaient terrifiés quelques semaines auparavant et, étant un jour rassemblés pour discuter à ce sujet, ils entendirent une voix qui semblait venir des cieux disant: «Voici mon Fils bien-aimé, en qui je me complais, en qui j'ai glorifié mon nom — écoutez-le(e).» Levant les yeux, ils contemplèrent un homme qui descendait. Il était vêtu d'une robe blanche et, quand il atteignit la terre, il dit: «Voici, je suis Jésus-Christ, de qui les prophètes ont témoigné qu'il viendrait au monde . . . Levez-vous et venez à moi afin de mettre les mains dans mon côté, et aussi toucher la marque des clous dans mes mains et mes pieds, afin que vous sachiez que je suis le Dieu d'Israël et le Dieu de toute

---

d. Jean 10:16; lire les versets 1 à 18 inclus. Comparer avec 3 Néphi 15:21.

e. 3 Néphi 11:7; lire le chapitre entier.

la terre, et que j'ai été mis à mort pour les péchés du monde(f).»

27. S'étant ainsi déclaré, le Christ se mit à enseigner le plan de l'Evangile au peuple comme il l'avait prêché et la constitution de l'Eglise comme il l'avait établie dans l'est (la Palestine — N.d.T.). Il visita le peuple néphite encore plusieurs fois par la suite, lui enseigna beaucoup des préceptes donnés préalablement aux Juifs; souligna la doctrine du baptême et d'autres ordonnances essentielles au salut; institua la Sainte-Cène en souvenir de sa mort expiatoire; choisit douze apôtres et les chargea d'une mission; leur conféra l'autorité de l'Eglise; expliqua l'importance de désigner l'organisation par son nom correct: l'Eglise du Christ; et annonça l'accomplissement de la loi de Moïse et le fait qu'elle était dorénavant remplacée par l'Evangile qui se matérialisait dans l'Eglise telle qu'elle était établie par lui. Pour ce qui est le plan de l'organisation, la doctrine et le précepte et les ordonnances prescrites, l'Eglise du Christ à l'ouest (continent américain — N.d.T.) était le pendant de l'Eglise en Palestine.

28. C'est ainsi qu'au midi des temps l'Eglise de Dieu fut fondée des deux côtés de la terre. Dans sa simplicité et sa beauté originelles se manifeste la majesté d'une institution divine. C'est maintenant notre triste devoir de considérer le déclin du pouvoir spirituel dans l'Eglise, et finalement l'apostasie de l'Eglise elle-même.

---

f. Versets 10 et 14.

## NOTES

1. *Conditions prévalant au début de l'ère chrétienne.* «A la naissance du Christ, cette étonnante fédération de la terre en une grande monarchie avait finalement été atteinte. Auguste, à Rome, était le seul pouvoir vers lequel se tournaient toutes les nations . . . Aucun prince, aucun roi, aucun potentat, quel que fût son nom, ne pouvait briser le calme qu'assurait une telle domination universelle. C'est à cette époque unique que naquit Jésus-Christ. Toute la terre se trouvait dans une paix profonde. Les pays étaient ouverts au message de miséricorde et d'amour qu'il venait annoncer. Lors de la naissance du Christ, les conditions sociales et morales du monde entier étaient aussi idéales pour son avènement que les conditions politiques. Le prix du pouvoir universel, pour lequel on avait combattu pendant soixante ans de complots et de guerres civiles destructives, avait été finalement gagné par Auguste. Sylla et Marius, Pompée et César, avaient fait s'affronter leurs légions, aussi bien en Italie que dans les provinces, et avaient abreuvé la terre de sang. Auguste lui-même n'était monté sur le trône qu'après treize ans de guerres impliquant des régions séparées les unes des autres. Le monde était épuisé par l'agonie prolongée d'une telle lutte; il aspirait à se reposer» (Cunningham Geikie, *The Life and Works of Christ,* New York, 1894, volume 1, p. 25).

«A la naissance du Christ l'empire romain était moins agité par des guerres et des troubles qu'il ne l'avait été pendant de nombreuses années auparavant. Car bien que je ne puisse me ranger à l'opinion de ceux qui, suivant ce qu'en dit Orose, soutiennent que le temple de Janus fut alors fermé et que les guerres et les discordes cessèrent complètement dans le monde entier, il est cependant certain que la période à laquelle notre Sauveur descendit sur terre peut être appelée à juste titre «l'époque pacifique», si nous la comparons aux temps qui précédèrent. De fait, la tranquillité qui régnait alors fut nécessaire pour permettre aux ministres du Christ d'accomplir avec succès leur mission sublime auprès de l'espèce humaine» (Mosheim, *Ecclesiastical History,* Cent. 1, part. 1, ch. 1:4).

2. *Le paganisme au début de l'ère chrétienne.* «Chaque nation avait alors ses propres dieux sur lesquels présidait un dieu d'une qualité supérieure au reste; cette divinité suprême étant cependant elle-même sous la domination rigide des faits ou de ce que les philosophes appelaient «le conditionnement externe». Les dieux de l'est (Orient — N.d.T.) étaient différents de ceux des Gaulois, des Germains et des autres nations nordiques. Les divinités grecques différaient largement de celles des Egyptiens qui déifiaient les plantes, les animaux et une grande variété des produits de la nature et des arts. Chaque peuple avait aussi sa propre manière d'adorer et d'apaiser ses divinités respectives, entièrement différente des rites sacrés d'autres pays . . .Une chose qui, à première vue, paraît digne d'être remarquée, est que cette variété de religions et de dieux n'entraînait ni guerres ni dissensions parmi les différentes nations, à l'exception des Egyptiens. Et peut-être même n'est-il pas nécessaire de les mettre à part puisque les guerres qu'ils entreprenaient pour leurs dieux ne peuvent, à proprement parler, être considérées comme étant de nature religieuse. Les nations supportaient que leurs voisins suivent leur propre méthode de culte, adorent leurs propres dieux, jouissent de leurs propres rites et cérémonies. Elles n'éprouvaient aucun signe de mécontentement devant la diversité de sentiments en affaires religieuses. Cependant, il n'y a rien de très étonnant dans cet esprit de tolérance mutuelle si nous considérons que tous regardaient le monde comme un grand empire divisé en un nombre de provinces, sur chacune desquelles présidait une certaine classe de divinités; de sorte qu'aucune nation ne pouvait considérer avec mépris les dieux des autres ni forcer des étrangers à rendre hommage aux siens. Les Romains pratiquaient cette tolérance avec la plus grande libéralité. Car, bien qu'ils n'autorisaient pas de changements dans les religions publiquement établies dans l'empire, ni que de nouvelles formes de culte fussent introduites ouvertement, ils accordaient cependant à leurs citoyens la liberté totale d'observer en privé les rites sacrés des autres nations et d'honorer des divinités étrangères (dont le culte ne contenait rien qui aille à l'encontre des intérêts et des lois de la république) avec des fêtes, des temples, des bois sacrés et d'autres mar-

ques d'hommage et de respect du même genre» (Mosheim, *Ecclesiastical History,* Cent. 1, part. 1, ch. 1:7-8).

3. *Rapide croissance de l'Eglise.* Eusèbe, qui écrivit au début du quatrième siècle, dit à propos de la première décennie qui suivit l'ascension du Sauveur:

«Ce fut ainsi, grâce sans doute à une puissance et à une assistance céleste, que la doctrine du salut, telle un rayon de soleil, éclaira soudainement toute la terre. Aussitôt, suivant les Ecritures divines, sur toute la terre retentit la voix de ses divins évangélistes et apôtres, et jusqu'aux extrémités de l'univers leurs paroles. Et vraiment dans chaque ville, dans chaque bourg, comme dans une aire pleine, se constituaient en masse des Eglises fortes de milliers d'hommes et remplies de fidèles. Ceux qui, d'après la tradition ancestrale de l'antique erreur, avaient été retenus dans la vieille maladie d'une superstition idolâtrique, ont été par la puissance du Christ, grâce à l'enseignement en même temps qu'aux miracles de ses disciples, délivrés en quelque sorte de maîtres cruels et ont trouvé la libération de très lourdes chaînes» (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique,* Livre II, chapitre 3).

4. *Intervention divine dans le ministère apostolique.* «Si nous examinons le progrès rapide du christianisme parmi les nations des Gentils et les pauvres et faibles instruments par lesquels cet événement grand et étonnant fut immédiatement accompli, nous recourons naturellement à une main toute puissante et invisible comme sa vraie cause appropriée. Car, à moins que nous ne voyions là une intervention divine, comment fut-il possible que des hommes, dénués de tout appui humain, sans crédit ni richesse, sans culture, sans éloquence, pussent, en si peu de temps, persuader une partie considérable de l'humanité d'abandonner la religion de leurs ancêtres? Comment une poignée d'apôtres, qui en tant que pêcheurs ou publicains devaient s'attirer le mépris de leur propre nation, et en tant que Juifs devaient être odieux aux yeux de toutes les autres, purent-ils inciter les érudits et les puissants aussi bien que les simples et les gens de basse condition, à abandonner leurs préjugés favoris et à embrasser une nouvelle religion qui était l'ennemie de leurs passions corrompues? Il y avait indubitablement des marques d'un

pouvoir céleste qui accompagnaient le ministère. Il y avait dans leur langage même une énergie incroyable, un pouvoir étonnant d'éclairer l'entendement et de convaincre les cœurs» (Mosheim, *Ecclesiastical History,* cent. 1, part. 1, ch. 4:8).

5. *Néphites et Lamanites.* Les ancêtres de la nation néphite «furent emmenés de Jérusalem, vers l'an 600 av. J.-C. par Léhi, prophète juif de la tribu de Manassé. Sa famille immédiate, à l'époque de leur départ de Jérusalem, comprenait sa femme Sariah, et leurs fils Laman, Lémuel, Sam et Néphi; à un stade ultérieur de leur histoire des filles sont mentionnées, mais on ne nous dit pas s'il y en a parmi elles qui naquirent avant l'exode de la famille. Outre sa propre maison, la colonie de Léhi comprenait Zoram et Ismaël, ce dernier étant un Israélite de la tribu d'Ephraïm. Ismaël et sa famille se joignirent au groupe de Léhi dans le désert, et ses descendants furent comptés avec la nation dont nous parlons. Il apparaît que le groupe voyagea plus ou moins vers le sud-est, en restant à proximité du rivage de la mer Rouge; ensuite, changeant leur orientation vers l'est, ils traversèrent la péninsule arabique et là, sur les rives de la mer d'Oman, construisirent un navire, qu'ils chargèrent de provisions et dans lequel ils s'en remirent à la providence divine sur les flots. On croit que leur navigation les emmena vers l'est, à travers l'océan Indien, puis à travers le Pacifique jusqu'à la côte occidentale de l'Amérique, où ils débarquèrent vers 590 av. J.-C. . . .

Le peuple s'établit sur ce qui était pour lui la terre promise; de nombreux enfants naquirent et, après quelques générations, le pays fut occupé par une postérité nombreuse. Après la mort de Léhi, le peuple se divisa, une partie reconnaissant comme chef Néphi, qui avait été dûment désigné à l'office de prophète, tandis que l'autre partie proclamait Laman, le fils aîné de Léhi, comme son chef. Dès lors, les deux groupes de ce peuple maintenant divisé prirent respectivement le nom de Néphites et de Lamanites. Par intervalles, ils observaient entre eux un semblant de relations amicales; mais généralement, ils furent ennemis, les Lamanites manifestant une hostilité et une haine implacables envers leurs frères néphites. Les Néphites se développèrent dans les arts de la civilisation, bâtirent de grandes villes et des royaumes prospères. Cependant, ils tombaient souvent en transgression, et le Seigneur les châtiait en permettant à leurs ennemis héréditaires de les vaincre. On croit traditionnellement qu'ils se répandirent vers le

nord pour occuper un territoire considérable en Amérique Centrale et s'étendirent ensuite vers l'est et vers le nord sur une partie de ce qui est maintenant les Etats-Unis d'Amérique. Les Lamanites, tout en croissant en nombre, subirent la malédiction du courroux divin; ils devinrent sombres de peau et enténébrés d'esprit, oublièrent le Dieu de leurs pères, menèrent une vie nomade sauvage et dégénérèrent pour en arriver à l'état déchu dans lequel les Indiens américains — leurs descendants en ligne directe — furent trouvés par ceux qui redécouvrirent le continent occidental beaucoup plus tard» (du même auteur, Articles de Foi, *320, 321, 322).*

Chapitre 2

# L'apostasie prédite

1. Dans la suite de notre présente enquête, nous tenons pour acquis les faits démontrés concernant l'établissement de l'Eglise du Christ sous l'administration personnelle du Sauveur, et la croissance rapide de l'Eglise dans les premiers temps du ministère apostolique.
2. Voici maintenant une question de la plus haute importance: l'Eglise du Christ, telle qu'elle avait été établie avec autorité, a-t-elle conservé une existence organisée sur la terre depuis la période des apôtres jusqu'à nos jours? D'autres questions découlent de la première. Si l'Eglise a continué sous forme d'organisation terrestre, où réside la preuve ou l'évidence de la succession légitime dans l'autorité de la prêtrise; et laquelle, parmi la multitude de sectes ou d'Eglises rivales de notre époque, est la détentrice réelle de la sainte prêtrise confiée à l'origine à l'Eglise par le Christ, son fondateur?
3. De plus, les dons et grâces spirituels par lesquels l'Eglise des premiers temps se caractérisait et se distinguait se sont-ils manifestés sur terre au cours des siècles qui se sont écoulés depuis le midi des temps; et dans ce cas, dans laquelle des nombreuses Eglises de ces temps modernes trouvons-nous ces signes qui accompagnent ceux qui ont cru(a)?

---

a. Voir Marc 16:17.

4. Nous affirmons qu'à la fin de l'âge dit apostolique l'Eglise glissa progressivement dans une condition d'apostasie par laquelle la succession dans la prêtrise fut rompue; et que l'Eglise, en tant qu'organisation terrestre, fonctionnant sous la direction divine et ayant l'autorité d'officier dans les ordonnances spirituelles, cessa d'exister.
5. Si donc l'on doit trouver l'Eglise du Christ sur terre de nos jours, il faut qu'elle ait été rétablie par l'autorité divine; et la sainte prêtrise doit avoir été rétablie au monde qui l'avait perdue par l'apostasie de l'Eglise primitive(b).
6. Nous affirmons que la grande apostasie fut prédite par le Sauveur lui-même pendant qu'il vivait comme Homme parmi les hommes, et par ses prophètes inspirés avant comme après la période de son épreuve terrestre. Et de plus, nous affirmons qu'une interprétation rationnelle de l'histoire démontre le fait de cette grande apostasie générale.
7. Avant de considérer en détail les prédictions particulières auxquelles il est fait allusion, et la preuve de leur accomplissement redouté, nous pouvons nous arrêter avec profit à certaines considérations générales.
8. Quant à la prescience de Dieu, qu'il ne soit pas dit que cette omniscience divine est en soi une cause déterminante qui amène inévitablement le déroulement des événements. Un père mortel qui connaît les faiblesses et les défauts de son fils peut, en raison de cette connaissance, voir à l'avance avec tristesse les calamités et les souffrances qui attendent son enfant égaré. Il peut prévoir, dans la vie future de ce fils, la perte de bénédictions qu'il aurait pu gagner, la perte de son état, de son respect de soi, de sa réputation et de son honneur; même les recoins sombres de la cellule

---

b. Voir note 1 à la fin du chapitre.

d'un criminel et les ténèbres de la tombe d'un ivrogne peuvent apparaître en visions attristantes à l'âme aimante de ce père; néanmoins, convaincu par expérience de l'impossibilité d'amener ce fils à se réformer, il prévoit les conséquences redoutées et ne puise que chagrin et angoisse dans sa connaissance. Peut-on dire que la prescience du père est la cause de la vie pécheresse du fils? Le fils par hasard a atteint l'âge adulte; il est maître de sa destinée; il dispose librement de lui-même. Le père est impuissant à contrôler par la force ou à diriger par une discipline arbitraire; et, tandis qu'il serait heureux de faire n'importe quel effort ou sacrifice pour sauver son fils du destin qui l'attend, il craint ce qui semble être une terrible certitude. Mais certainement, ce père attentionné, adonné à la prière et aimant ne contribue pas à l'égarement de son fils par sa connaissance. Tenir un autre raisonnement consisterait à dire qu'un père négligent, qui ne prend pas la peine d'étudier la nature et le caractère de son fils, qui ferme les yeux sur ses tendances pécheresses et qui reste d'une indifférence négligente quant à l'avenir probable, aura, par son manque de cœur même, un effet bienfaisant sur son enfant, parce que son manque de prévision ne peut pas intervenir comme élément concourant à la négligence.

9. Notre Père céleste est pleinement conscient de la nature et des dispositions de chacun de ses enfants, conscience acquise à la suite d'une longue observation et expérience dans l'éternité passée de notre première enfance; conscience devant laquelle celle que des parents terrestres acquièrent par l'expérience mortelle, est infiniment petite. En raison de cette connaissance supérieure, Dieu lit dans l'avenir de chacun de ses enfants, des hommes au niveau individuel ou au niveau collectif en tant que communautés

et nations; il sait ce que chacun fera dans des conditions données et voit la fin dès le début. Sa prescience est basée sur l'intelligence et sur la raison; il voit l'avenir comme un état qui arrivera naturellement et sûrement; non pas comme un état qui doit arriver parce qu'il en a arbitrairement décidé ainsi.

10. Mais on pourrait objecter que, dans l'exemple illustré ci-dessus — celui du père terrestre et du fils égaré — le père n'a pas le pouvoir de changer la voie pécheresse par laquelle son fils court vers l'infamie et la destruction; tandis que le Père Omnipotent peut sauver s'il le veut. En réponse à cela, il faut dire que le Père des âmes a doté ses enfants de l'héritage divin du libre arbitre; il ne veut pas exercer et n'exerce pas de contrôle sur eux par la force arbitraire; il ne pousse aucun homme dans le sens du péché; il ne contraint aucun à la justice. L'homme a reçu la liberté d'agir pour lui-même; et, associé à cette indépendance, est le fait de la responsabilité stricte et l'assurance de la responsabilité individuelle. Dans le jugement que nous subirons, toutes les conditions et circonstances de notre vie seront prises en considération. Les tendances innées dues à l'hérédité, l'effet de l'environnement, faste ou néfaste, les enseignements sains de la jeunesse ou l'absence d'une bonne instruction, ces éléments et tous les éléments contribuants doivent être pris en considération pour rendre un verdict juste quant à la culpabilité ou à l'innocence de l'âme. Néanmoins, la sagesse divine explique clairement le résultat, étant donné les conditions affectant la nature et les dispositions connues des hommes; alors que chacun est libre de choisir le bien ou le mal dans les limites des nombreuses conditions qui existent et qui influent(c).

c. Voir note 2 à la fin du chapitre.

11. Un autre sujet qui mérite réflexion dans ce domaine est le suivant: le fait de la grande apostasie — ce rejet virtuel et cette destruction de l'Eglise établie par Jésus-Christ — doit-il être considéré comme un échec dans le plan du Seigneur? Est-ce un cas de défaite où Satan l'a emporté sur le Christ? Voyez ce qui suit. Quel mortel a déjà évalué le principe par lequel l'Omniscience assure le succès ou l'échec? Qui ose affirmer que ce que l'homme salue comme un triomphe ou déplore comme une défaite sera tenu pour tel quand il sera jugé selon le critère des principes éternels?

12. L'histoire du monde abonde en exemples de triomphe temporaire du mal, d'avortement apparent de la justice, d'anéantissement temporaire des plans divins, de l'opposition aux objectifs de Dieu et de l'ajournement de leur accomplissement.

13. Les Ecritures parlent de l'alliance du Seigneur avec Israël. Il a déclaré à Abraham, Isaac et Jacob que leur descendance serait un peuple élu spécialement à son service parmi les nations. C'est dans cette lignée que devait naître le Sauveur de l'humanité; toutes les nations de la terre devaient être bénies dans la postérité d'Abraham. Des bénédictions qui dépassent ce que le cœur de l'homme peut concevoir, ce que son esprit peut comprendre furent promises à condition de se soumettre loyalement à celui qui se proclamait leur Dieu et leur Roi. De plus, le Seigneur prédit la calamité et la souffrance, l'affliction individuelle et la disgrâce nationale si Israël s'écartait du service de Jéhovah et cédait aux séductions de ses voisins païens qui ne connaissaient pas Dieu. Pensez-vous que le Seigneur ignorait la voie que son peuple choisirait? N'avait-il pas pu prévoir qu'Israël suivrait la voie du mal, perdant les bénédictions et moissonnant le chagrin? Les plans de Jéhovah n'ont pas

échoué bien que la réalisation des bénédictions si abondamment promises ait longtemps été repoussée. La promesse d'un rétablissement des faveurs fut aussi énergique que la prédiction de calamités en cas de péché. La dispersion d'Israël déjà réalisée devait être suivie par le rassemblement d'Israël qui se déroule actuellement(d).

14. Qu'aurait été le verdict du monde concernant le succès ou l'échec de la mission du Christ si un vote avait eu lieu lors de la crucifixion du Christ? Il semblait que ses ennemis eussent triomphé; celui qui se proclamait le Messie, le Fils de Dieu, la résurrection et la vie, sur qui la mort ne pouvait prévaloir, avait souffert le sort des malfaiteurs et son corps était enseveli. Mais le verdict des siècles, qui est le verdict des éternités à venir, loue cet «échec» comme le plus grand triomphe des temps, la victoire des victoires.

15. Il en est de même avec l'Eglise. Pendant un temps, les pouvoirs maléfiques ont triomphé et l'esprit d'apostasie a régné. Mais au-delà des ténèbres de la nuit spirituelle, l'aube glorieuse du rétablissement apparaissait dans la vision prophétique et, tant la nuit avec ses horreurs que le jour du réveil avec sa splendeur, furent prévus et prédits.

16. Dans notre étude des prédictions de l'apostasie qui figurent dans les Ecritures et de leur réalisation attestée par l'histoire postérieure, nous reconnaîtrons deux phases distinctes dans la progression de l'apostasie comme suit:

1°. L'apostasie de ceux qui s'éloignèrent de l'Eglise.

2°. L'apostasie de l'Eglise elle-même.

17. Dans la première phase nous traiterons de la perte de la vérité et des personnes qui se séparèrent de l'Eglise, tantôt en petit nombre, tantôt en nombre important. Ces conditions

---

d. Voir *Articles de Foi,* du même auteur, chapitres 17 et 18.

peuvent difficilement être considérées autrement qu'étant naturelles et inévitables. L'histoire ne donne aucun exemple d'une entreprise ayant rallié des multitudes enthousiastes, dont beaucoup ne se soient pas séparés. Si ces cas d'abandon individuel n'étaient pas nombreux au point de témoigner de l'opération de quelque cause vitale de désaffection, il ne serait pas nécessaire de recourir à l'autorité de la prédiction divine et de la prophétie inspirée pour expliquer ce processus. Nous trouvons cependant que l'apostasie de l'Eglise primitive fut répandue et générale et que les causes qui y menèrent eurent une signification capitale.

18. Dans la seconde phase déjà mentionnée, nous sommes devant des conditions bien plus importantes que celles qui accompagnent l'abandon individuel de l'Eglise; car nous découvrons alors l'Eglise abaissée au niveau avilissant d'une institution humaine, avec des plans d'organisation et un mode de fonctionnement étrangers à la constitution de l'original, dépourvue de la prêtrise ou autorité d'officier dans les ordonnances spirituelles, et dénuée des dons et des grâces avec lesquelles le Sauveur avait doté son Eglise au temps de son établissement. En bref, nous trouvons que l'Eglise elle-même est apostate; qu'elle se targue de son pouvoir temporel, qu'elle édicte ses propres lois, qu'elle enseigne ses propres dogmes, ne préservant que l'apparence de la piété, mais reniant ce qui en fait la puissance(e).

### *Prédictions spécifiques de l'apostasie*

19. Le Seigneur a prévu le grand abandon général des principes de justice et savait depuis le début que les hommes

---

e. Voir 2 Timothée 3:1-6.

établiraient leurs propres formes de culte, proclamant à tort qu'elles sont d'autorité divine. Par la bouche de ses prophètes choisis, il a prédit à plusieurs reprises l'événement inévitable(f).

20. Parmi les prophéties antérieures à la naissance du Christ, on peut remarquer les suivantes. Esaïe eut la vision de la condition de la terre à l'âge des ténèbres spirituelles, une période au cours de laquelle toutes les classes participeraient à un état d'injustice générale, époque à laquelle le monde de l'humanité serait dans une condition d'impuissance et de désespoir presque total. Il dépeint la terre en deuil et se languissant de désolation et explique ainsi la triste condition: «Le pays était profané par ses habitants; car ils transgressaient les lois, violaient les ordonnances, ils rompaient l'alliance éternelle(g).»

21. On peut penser que cette référence renvoie à une violation de la loi de Moïse sous laquelle vivait l'ancien Israël. N'oublions pas, cependant, que la loi mosaïque n'est nulle part appelée une alliance éternelle. L'alliance entre le Seigneur et Abraham était antérieure de quatre cent trente ans à la loi, et comme Paul(h) l'a montré dans son épître aux Galates qu'il traitait comme dépourvus de sens parce qu'ils confondaient la loi de Moïse et l'Evangile du Christ, la loi ne pouvait pas annuler l'alliance antérieure dont l'accomplissement ne pouvait arriver que par le Christ. La «loi», l'apôtre inspiré entend par là les statuts mosaïques, n'était qu'une préparation à la «foi», expression définissant clairement l'Evangile révélé par le Christ. «Avant que la foi vînt»,

---

f. Voir note 3 à la fin du chapitre.
g. Esaïe 24:5; lire les versets 1 à 6 compris.
h. Galates 3:17; lire le chapitre entier.

dit Paul, «nous étions enfermés sous la garde de la loi, en vue de la foi qui devait être révélée. Ainsi la loi a été comme un pédagogue pour nous conduire à Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi. La foi étant venue, nous ne sommes plus sous ce pédagogue. Car vous êtes tous fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ; vous tous, qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme; car tous vous êtes un en Jésus-Christ. Et si vous êtes à Christ, vous êtes donc la postérité d'Abraham, héritiers selon la promesse(i).»

22. Il est évident d'après le contenu de tout le chapitre que bien que l'Evangile fut prêché à Abraham et qu'une alliance fut faite avec lui à propos de la venue du Messie dans sa postérité, l'Evangile n'est pas resté avec Israël, et cela à cause de la transgression(j); mais à sa place, on institua la loi mosaïque comme mesure disciplinaire de caractère temporaire, destinée à être remplacée par l'Evangile du Christ et assurément par une alliance éternelle. D'autre part, le sang du Christ versé pour l'accomplissement du sacrifice expiatoire, est appelé distinctement «le sang d'une alliance éternelle»(k).

23. Il est alors évident que la prophétie fatidique d'Esaïe liée à la rupture de l'alliance éternelle ne pouvait pas faire allusion à un éloignement de la loi mosaïque, mais devait renvoyer à une condition future d'apostasie, qui suivrait l'établissement de l'alliance éternelle. De plus, une partie de la grande prédiction faisant allusion à ceux qui seraient

---

i. Versets 23-29.
j. Verset 19.
k. Hébreux 13:20.

consumés et à la malédiction dévorant tout le pays(l) attend encore son accomplissement complet.

24. Une autre prédiction qui s'applique à la période où l'on ne trouverait pas d'Eglise du Christ et où il y aurait donc des lamentations et des souffrances est celle d'Amos: «Voici, les jours viennent, dit le Seigneur, l'Eternel, où j'enverrai la famine dans le pays, non pas la disette du pain et la soif de l'eau, mais la faim et la soif d'entendre les paroles de l'Eternel. Ils seront alors errants d'une mer à l'autre, du septentrion à l'orient, ils iront çà et là pour chercher la parole de l'Eternel, et ils ne la trouveront pas(m).»

25. Le Christ instruisit ses disciples en termes directs et décisifs à propos de l'apostasie alors imminente. En réponse à certaines questions concernant les signes annonçant sa seconde venue, il dit: «Prenez garde que personne ne vous séduise. Car plusieurs viendront sous mon nom, disant: C'est moi qui suis le Christ. Et ils séduiront beaucoup de gens(n).» Puis il parla de guerres et de désordres politiques imminents et ajouta: «Alors aussi plusieurs succomberont, et ils se trahiront, se haïront les uns les autres. Plusieurs faux prophètes s'élèveront, et ils séduiront beaucoup de gens. Et parce que l'iniquité se sera accrue, la charité du plus grand nombre se refroidira. Mais celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé(o).»

26. Poursuivant la description des conditions qui accompagneront l'apostasie croissante, le Christ déclara à ses disciples: «Alors on vous livrera aux tourments, et l'on vous

---

l. Voir Esaïe 24:6.
m. Amos 8:11-12.
n. Matthieu 24:4-5.
o. Versets 10-13. Voir note 4 à la fin du chapitre.

fera mourir; et vous serez haïs de toutes les nations, à cause de mon nom(p).» Et encore: «Si quelqu'un vous dit alors: Le Christ est ici, ou: Il est là, ne le croyez pas. Car il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes; ils feront de grands prodiges et des miracles, au point de séduire, s'il était possible, même les élus. Voici, je vous l'ai annoncé d'avance. Si donc on vous dit: Voici, il est dans le désert, n'y allez pas; voici, il est dans les chambres, ne le croyez pas(q).»

27. Après le départ du Christ de la terre, ses apôtres continuèrent à avertir les gens des ténèbres à venir. Dans ce discours mémorable adressé aux anciens d'Ephèse, quand, comme il le leur a dit, ils le voyaient pour la dernière fois, Paul rappela à son auditoire les instructions qu'il lui avait données auparavant, puis les chargea de cet avertissement solennel: «Je sais qu'il s'introduira parmi vous, après mon départ, des loups cruels qui n'épargneront pas le troupeau, et qu'il s'élèvera du milieu de vous des hommes qui enseigneront des choses pernicieuses, pour entraîner les disciples après eux(r).»

28. Non seulement les étrangers capteraient-ils la confiance des saints visant le gain égoïste — des loups s'introduiraient et n'épargneraient pas le troupeau — mais des schismes et des divisions seraient imminents; et ces dissensions viendraient par l'intermédiaire de certains qui étaient alors présents; les hommes aspireraient à commander et établiraient leur propre doctrine, détournant ainsi les disciples de l'Eglise et les attirant à eux.

---

p. Verset 9.
q. Versets 23-26.
r. Actes 20:29-30; lire les versets 17 à 31 compris.

29. Le même apôtre avertit Timothée de l'apostasie prochaine et fait allusion à certains des enseignements erronés qui seraient inculqués à des gens égarés, enseignements qu'il appelle «doctrines de démons». Il exhorte Timothée à rappeler ces choses aux frères, comme il convient à un bon ministre du Christ, «nourri des paroles de la foi et de la bonne doctrine». Remarquez cette prédiction inspirée: «Mais l'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons, par l'hypocrisie de faux docteurs portant la marque de la flétrissure dans leur propre conscience, prescrivant de ne pas se marier, et de s'abstenir d'aliments que Dieu a créés pour qu'ils soient pris avec actions de grâces par ceux qui sont fidèles et qui ont connu la vérité(s).»

30. Dans une seconde épître à Timothée, son enfant bien-aimé, travaillant avec la prémonition que son martyre était proche, Paul incite à prêcher l'Evangile avec zèle et énergie; car les ombres de l'apostasie s'amoncelaient autour de l'Eglise. Son exhortation est pathétique par son sérieux: «Je t'en conjure devant Dieu et devant Jésus-Christ, qui doit juger les vivants et les morts, et au nom de son apparition et de son royaume, prêche la parole, insiste en toute occasion, favorable ou non, reprends, censure, exhorte, avec toute douceur et en instruisant. Car il viendra un temps où les hommes ne supporteront pas la saine doctrine; mais, ayant la démangeaison d'entendre des choses agréables, ils se donneront une foule de docteurs selon leurs propres désirs, détourneront l'oreille de la vérité, et se tourneront vers les fables(t).»

---

s. 1 Timothée 4:1-3. Voir note 5 à la fin du chapitre.
t. 2 Timothée 4:1-4.

31. S'adressant aux Thessaloniciens, Paul les met en garde contre l'erreur fortement soutenue par certains que le jour de la seconde venue du Christ était proche. Il apparaît que l'on usait de tromperie et que l'on soupçonnait même la contrefaçon, car l'apôtre instruit les gens de ne pas être trompés «soit par quelque parole, ou par quelque lettre qu'on dirait venir de nous». L'exhortation est énergique: «Pour ce qui concerne l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ et notre réunion avec lui, nous vous prions, frères, de ne pas vous laisser facilement ébranler dans votre bon sens, et de ne pas vous laisser troubler, soit par quelque inspiration, soit par quelque parole, ou par quelque lettre qu'on dirait venir de nous, comme si le jour du Seigneur était déjà là. Que personne ne vous séduise d'aucune manière; car il faut que l'apostasie soit arrivée auparavant, et que l'on ait vu paraître l'homme du péché, le fils de la perdition, l'adversaire qui s'élève au-dessus de tout ce qu'on appelle Dieu ou de ce qu'on adore, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, se proclamant lui-même Dieu(u).» Nous verrons à quel point l'accomplissement de cette prophétie a été littéral par les prétentions blasphématoires de l'Eglise apostate, des siècles après.

32. L'apôtre Pierre prophétisa si clairement que personne ne peut manquer de comprendre ce qui concerne les hérésies qui seraient prêchées comme doctrine au temps de l'apostasie; et il rappelle aux gens qu'il y eut de faux docteurs par le passé tout comme il y en aurait à l'avenir: «Il y a eu parmi le peuple de faux prophètes, et il y aura de même parmi vous de faux docteurs, qui introduiront des sectes pernicieuses, et qui, reniant le maître qui les a rachetés, attireront sur eux une ruine soudaine. Plusieurs les suivront dans leurs dissolu-

---

u. 2 Thessaloniciens 2:3-4.

tions, et la voie de la vérité sera calomniée à cause d'eux. Par cupidité, ils trafiqueront de vous au moyen de paroles trompeuses, eux que menace depuis longtemps la condamnation, et dont la ruine ne sommeille point(v).»

33. Jude, le frère de Jacques, dans son épître générale adressée aux saints, leur rappelle les mises en garde précédentes: «Mais vous, bien-aimés, souvenez-vous des choses annoncées d'avance par les apôtres de notre Seigneur Jésus-Christ. Ils vous disaient qu'au dernier temps il y aurait des moqueurs, marchant selon leurs convoitises impies(w).»

34. Jean, que l'on appelle le Révélateur, eut une vision de la condition du monde dans les jours alors à venir. Décrivant l'esprit d'injustice comme une bête hideuse et son auteur, Satan, comme le dragon, il dit: «Et ils adorèrent le dragon, parce qu'il avait donné l'autorité à la bête; et ils adorèrent la bête, en disant: Qui est semblable à la bête, et qui peut combattre contre elle? . . . Et elle ouvrit sa bouche pour proférer des blasphèmes contre Dieu, pour blasphémer son nom, et son tabernacle, et ceux qui habitent dans le ciel. Et il lui fut donné de faire la guerre aux saints, et de les vaincre. Et il lui fut donné autorité sur toute tribu, tout peuple, toute langue et toute nation. Et tous les habitants de la terre l'adoreront, ceux dont le nom n'a pas été écrit dès la fondation du monde dans le livre de vie de l'agneau qui a été immolé. Si quelqu'un a des oreilles, qu'il entende!(x)»

35. Remarquez une autre prophétie basée sur la vision de Jean le Révélateur. Faisant encore allusion aux circonstances

---

v. 2 Pierre 2:1-3. Lire le chapitre entier et noter la description des conditions du monde actuel.

w. Jude 17, 18.

x. Apocalypse 13:4, 6-9.

dans les derniers jours, il déclare: «Je vis un autre ange qui volait par le milieu du ciel, ayant un Evangile éternel, pour l'annoncer aux habitants de la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout peuple. Il disait d'une voix forte: Craignez Dieu, et donnez-lui gloire, car l'heure de son jugement est venue; et adorez celui qui a fait le ciel, et la terre, et la mer, et les sources d'eaux(y).»

36. Bien qu'il soit vrai que la dernière Ecriture citée ne prédise pas spécifiquement une apostasie, la destruction de l'Eglise est traitée comme un événement déjà accompli. Le Révélateur voyait au-delà de cette période de démantèlement et vit le jour plus brillant du rétablissement de l'Eglise par le ministère d'un ange. Il n'est pas logique de penser que l'Evangile devait être apporté sur terre par un messager céleste si cet Evangile subsistait encore sur terre. Il n'est également pas raisonnable de dire qu'un rétablissement de l'Eglise du Christ serait nécessaire ou possible si l'Eglise avait continué avec une succession légitime de la prêtrise et du pouvoir. Si l'Evangile devait de nouveau être apporté des cieux, l'Evangile devait avoir été retiré de la terre. Ainsi la prophétie d'un rétablissement est la preuve d'une apostasie générale et complète.

### *Prédiction de l'apostasie sur le continent américain*

37. Dans le chapitre précédent, on a montré que l'Eglise du Christ fut établie par le Seigneur ressuscité parmi les Néphites sur le continent américain. Il fut prédit que les puissances du mal auraient la permission de prévaloir dans l'ouest comme dans l'est. Considérez les paroles fatidiques que le prophète Alma adressa à son fils Hélaman: «Voici, je vois d'après

---

y. Apocalypse 14:6-7.

l'esprit de révélation qui est en moi, que ce peuple même, les Néphites, tombera dans l'incrédulité, quatre cents ans après que Jésus-Christ se sera manifesté à lui. Oui, et alors il verra des guerres, des pestes, oui, des famines, de grandes effusions de sang, même jusqu'à l'extinction du peuple de Néphi — Oui, et cela parce qu'il tombera dans l'incrédulité, dans les œuvres de ténèbres, dans la lasciveté, et dans toutes sortes d'iniquités; oui je te le dis, parce qu'il pèchera contre tant de lumière et tant de connaissance, oui, je te le dis, à partir de ce jour, la quatrième génération ne passera pas entièrement que cette grande iniquité n'arrive(z).»

38. Une prophétie antérieure liée à la dégradation de ceux qui ont survécu dans la descendance de Léhi fut exprimée par Néphi en résultat d'une révélation qui lui fut communiquée par visitation angélique. Il décrivit ainsi sa vision de l'avenir: «Je regardai et je vis que la postérité de mes frères combattait contre ma postérité, selon la parole de l'ange; et je vis, qu'à cause de l'orgueil de ma postérité, et des tentations du diable, la postérité de mes frères l'emporta sur le peuple de ma postérité. Et je regardai, et vis que le peuple de la postérité de mes frères avait vaincu ma postérité; et il se répandit en multitudes sur la surface du pays. Et je le vis rassemblé en grandes foules; et je vis des guerres et j'entendis des bruits de guerres parmi eux et je vis beaucoup de générations passer dans les guerres et les bruits de guerres. Et l'ange me dit: Voici, ceux-ci tomberont dans l'incrédulité. Et je vis que lorsqu'ils furent tombés dans l'incrédulité, ils devinrent un peuple de couleur sombre, dégoûtant et sale, paresseux, et

---

z. Alma 45:10-12.

rempli de toutes sortes d'abominations(*).» L'état de dégradation dans lequel se trouvent les Indiens de l'Amérique du Nord, descendants d'un père-prophète, est un accomplissement frappant de cette déclaration prophétique.

39. Les Ecritures citées suffisent à montrer qu'une vaste apostasie de l'Eglise a été vue d'avance; que la corruption de l'Eglise elle-même fut également connue d'avance; et que, à l'ouest comme à l'est, une apostasie générale était prédite.

---

## NOTES

1. *L'Eglise, primitive et rétablie.* L'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours déclare par son nom qu'elle se distingue de l'Eglise primitive telle qu'elle fut établie par le Christ et ses premiers apôtres. La désignation essentielle de l'Eglise rétablie est Eglise de Jésus-Christ; son nom autorisé est Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, le groupe final de mots étant ajouté pour faire la distinction entre l'Eglise établie dans la dispensation présente et l'Eglise organisée par le Sauveur pendant son ministère terrestre. Cette distinction apparaît dans l'un de nos Articles de Foi: «Nous (l'Eglise contemporaine) croyons à la même organisation qui existait dans l'Eglise primitive, savoir: apôtres, prophètes, pasteurs, instructeurs, évangélistes, etc.»

2. *Le libre arbitre de l'homme.* Les enseignements de l'Eglise rétablie concernant la liberté individuelle d'action sont résumés ainsi: «l'Eglise enseigne, comme doctrine strictement scripturale, que l'homme a hérité, parmi les droits inaliénables qui lui ont été conférés par son Père divin, de la liberté de choisir le bien ou le mal dans cette vie, d'obéir ou de désobéir aux commandements du Seigneur, selon son

---

*. 1 Néphi 12:19-23. Pour d'autres prédictions du déclin spirituel sur le continent américain, voir 2 Néphi 27:1; lire aussi 2 Néphi 27:1; lire aussi 2 Néphi 26:19-22 et le chapitre 29.

désir. Ce droit ne peut être gardé avec un soin plus jaloux qu'il ne l'est par Dieu lui-même; car, dans tous ses rapports avec l'homme, il a laissé la créature mortelle libre de choisir et d'agir, sans contrainte et sans restriction, à part l'influence de ses conseils et de ses instructions paternelles. Il a donné, il est vrai, des commandements et établi des statuts, avec promesse de bénédictions en cas d'obéissance et de châtiments en cas d'infraction; mais dans le choix qu'ils font de ceux-ci, les hommes sont parfaitement libres de toute entrave. A cet égard, l'homme n'est pas moins libre que ne le sont les anges, sauf lorsqu'il s'est empêtré dans les liens du péché et a ainsi perdu l'exercice de sa volonté et sa force d'âme. L'individu est aussi pleinement capable de violer les lois de la santé, les exigences de la nature et les commandements de Dieu, tant en matière temporelle que spirituelle, que de s'y conformer. Dans le premier cas, il s'attire les châtiments qui découlent de la transgression de la loi; et dans le second cas, il hérite des bénédictions spéciales et du surcroît de liberté qui récompensent une vie de soumission aux lois. L'obéissance à la loi est l'habitude de l'homme libre; le transgresseur craint la loi, car il attire sur lui la dépossession et la restriction, non pas à cause de la loi, qui l'aurait protégé dans sa liberté, mais à cause de son antagonisme à la loi.

L'attribut prédominant de la justice, reconnu comme faisant partie de la nature divine, interdit la pensée que l'homme puisse recevoir des promesses de récompense pour ses bonnes actions et des menaces de châtiment pour ses mauvaises actions, sans posséder le pouvoir d'agir d'une manière indépendante. Il n'entre pas plus dans le plan de Dieu de forcer les hommes à faire le bien, que de permettre aux puissances du mal d'obliger ses enfants à pécher. A l'époque de l'Eden, le premier homme vit placer devant lui des commandements et des lois avec l'explication des châtiments qui suivraient la violation de ces lois. En toute justice, aucune loi n'aurait pu lui être donnée s'il n'avait été libre d'agir de son propre chef. «Néanmoins, tu peux choisir par toi-même, car cela t'est donné; mais souviens-toi que je le défends», dit le Seigneur Dieu à Adam. Au sujet de ses rapports avec le premier patriarche du genre humain, Dieu a déclaré à cette époque-ci: «Voici, je lui accordai d'agir à sa guise» (du même auteur, *Articles de Foi,* chapitre 3, pp. 71-72).

3. *Le témoignage de la prophétie concernant l'apostasie.* «Qu'est-ce que la prophétie, sinon l'histoire inversée? Rien. La prophétie est un

récit des choses avant qu'elles n'aient lieu. L'histoire en est un récit après leur déroulement; et des deux, la prophétie est plus digne de confiance quant à son exactitude que l'histoire: pour la simple raison qu'elle trouve sa source dans l'inspiration infaillible de Dieu tout-puissant; tandis que l'histoire, sauf dans le cas d'historiens inspirés, est teintée par l'opinion ou la partialité de l'écrivain, dépend quant à son exactitude du point de vue qu'il a sur l'événement et est susceptible d'être entachée de mille manières par les influences qui l'entourent: considérations de parti, intérêt national ou préjugés, influence supposée sur les conditions présentes et projets à venir, tout cela peut interférer avec l'histoire; mais la prophétie est libre de telles influences. Les historiens agissent de leur propre initiative ou sont nommés par des hommes; mais les prophètes sont choisis par Dieu. Choisis par sagesse divine et illuminés par cet Esprit qui montre les choses qui sont à venir, les prophètes reçoivent la révélation d'autant de choses de l'avenir que Dieu veut que les hommes sachent, et les écrivains inspirés l'enregistrent pour éclairer ou pour avertir l'humanité sans l'aspect tendancieux ou la déformation si susceptible de gâter l'œuvre de l'historien. C'est ainsi que Moïse enregistra ce que serait l'histoire d'Israël s'il obéissait à Dieu; et ce qu'elle serait s'il désobéissait à Dieu. Israël désobéit et les historiens ont épuisé leur talent à tenter de commenter sa désobéissance et sa souffrance; mais les histoires ne présentent aucune comparaison avec la prophétie en vivacité et en exactitude. Il en est ainsi avec la prophétie de Daniel à propos de la montée et de la succession des grands pouvoirs politiques qui domineraient la terre, et du triomphe final du royaume de Dieu. Il en est de même avec presque toutes les prophéties» (B. H. Roberts, *A New Witness for God*, pp. 113-114).

4. *Prédiction de l'apostasie par le Christ.* La prophétie puissante, exprimée en termes d'une grande vivacité, que notre Seigneur a donnée en réponse aux questions de ses disciples, a suscité diverses opinions et des commentaires variés, surtout en ce qui concerne l'époque à laquelle la prédiction fait allusion. Comme on peut le lire dans le vingt-quatrième chapitre de Matthieu, un signe important du déroulement d'événements qui précédera la seconde venue du Christ fut présenté comme suit: «Cette bonne nouvelle du royaume sera prêchée dans le monde entier, pour servir de témoignage à toutes les nations. Alors viendra la fin» (verset 14). Il est dit par beaucoup que la «fin» à

laquelle il est fait allusion dans le passage cité n'est pas nécessairement la fin de la dernière dispensation, non pas ce que l'on appelle communément la fin du monde, mais la clôture de la dispensation de l'Evangile alors en cours; et, pour appuyer cette interprétation, on soutient qu'après la déclaration citée, le Christ continue à prédire les calamités qui attendaient alors Jérusalem. Que durant cette période couverte par le ministère terrestre des apôtres, l'Evangile fut prêché dans toutes les nations civilisées du monde oriental est une évidence d'après les Ecritures comme d'après les écrits profanes célèbres en relation avec cette période. Paul parle de l'Evangile et dit qu'il a été prêché à toute créature sous le ciel (voir Colossiens 1:6, 23; comparer avec Romains 10:18; voir aussi la note 3 après le chapitre 1 de ce livre).

Dans la version de Joseph Smith du vingt-quatrième chapitre de Matthieu, le paragraphe lié à la prédication de l'Evangile dans le monde entier comme l'un des signes donnés par Jésus-Christ, est transposé de manière à s'appliquer plus directement à la dispensation moderne ou dernière dispensation (voir *Perle de Grand Prix*- Ecrits de Joseph Smith, 1). L'Ecriture concernée est d'application directe aux conditions caractéristiques des temps présents, la période actuellement en cours et précédant immédiatement la seconde venue du Christ. Ce fait, cependant, n'annule pas nécessairement son application à la période antérieure également. L'histoire se répète en de nombreuses occasions dans cette dispensation, celle de la «plénitude des temps»; en vérité, son appellation même exprime un résumé ou un condensé des choses passées et cela implique le retour de conditions antérieures et le rétablissement des lois. La prédication de l'évangélisation mondiale n'est pas le seul cas de prophétie générale qui ait plus qu'un seul horizon limité d'accomplissement. Dans la période apostolique, l'Evangile fut porté à toutes les nations connues des ministres du Seigneur; une œuvre semblable est en cours actuellement, sur une échelle qui dépasse de beaucoup celle du passé, car le monde, mesuré selon sa population humaine, est beaucoup plus grand que par le passé.

5. *Ecritures liées à l'apostasie.* Le fait que ces prédictions soient interprétées d'une manière analogue par les théologiens des autres Eglises montre bien que l'application des Ecritures citées dans le texte pour prouver l'apostasie prédite n'est pas particulière à l'Eglise de

Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours. Ainsi, dans son «Bible Commentary», le docteur Adam Clarke annote l'exhortation de Paul à Timothée de la manière ci-dessous. Remarquez d'abord le passage: «Mais l'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons, par l'hypocrisie de faux docteurs», etc. Le docteur Clarke dit:

«*Dans les derniers temps:* Cela ne signifie pas expressément les ultimes périodes du monde; mais toute période faisant suite à celles dans lesquelles l'Eglise vivait alors.»

«*Abandonneront la foi*»: *Ils abandonneront la foi, c'est-à-dire le christianisme, renonçant au système entier en fait en faisant entrer des doctrines qui annulent les vérités essentielles; ou en niant et en dénonçant les doctrines qui sont essentielles au christianisme comme* système de salut. Un homme peut détenir toutes les vérités du christianisme et cependant les priver de leur effet en soutenant d'autres doctrines qui neutralisent leur influence; ou il peut apostasier en niant certaines doctrines essentielles bien qu'il n'apporte rien d'hétérodoxe.»

«*Par l'hypocrisie de faux docteurs*»: les personnes qui prétendent non seulement à l'inspiration divine, mais aussi à des degrés extraordinaires de sainteté, d'abnégation, de mortification, etc., afin de donner crédit aux mensonges et aux fausses doctrines qu'elles enseignent. Des multitudes de mensonges prirent forme à propos des miracles accomplis au moyen des reliques de saints décédés, comme on les a appelés.»

Chapitre 3

# Premières phases de l'apostasie

1. Comme démontré dans les précédents chapitres, une apostasie générale de l'Eglise primitive fut à la fois prévue et prédite. Les prophètes qui vivaient des siècles avant le temps du Christ prédirent le grand événement, comme le fit aussi le Sauveur lui-même et les apôtres qui poursuivirent l'œuvre du ministère après sa résurrection et son ascension. Nous devons maintenant nous renseigner sur l'accomplissement de ces prédictions.

2. La preuve que l'apostasie eut lieu comme prédit se trouve dans les Ecritures sacrées et dans les récits historiques autres que les Ecritures. A partir de certaines déclarations des apôtres des premiers jours, nous comprenons que la grande «apostasie» commença alors que ces apôtres étaient encore en vie. La prédication de fausses doctrines et la venue de docteurs dépourvus d'autorité sont citées comme conditions existant réellement dans l'Eglise et non comme de lointains développements à longue échéance(a).

3. A peine la graine de l'Evangile avait-elle été mise en terre que l'ennemi vint et, la nuit, sema de l'ivraie parmi le blé; et les deux poussèrent si entrelacés que toute tentative de

---

a. Voir note 1 à la fin du chapitre.

déraciner de force les mauvaises herbes aurait menacé la vie du bon grain(b).

4. Paul reconnut le fait que les gens parmi lesquels il travaillait perdaient la foi qu'ils avaient confessée et devenaient les victimes de la tromperie pratiquée par les faux docteurs. Dans son épître aux Eglises de la Galatie, il écrivit: «Je m'étonne que vous vous détourniez si promptement de celui qui vous a appelés par la grâce du Christ, pour passer à un autre Evangile. Non pas qu'il y ait un autre Evangile, mais il y a des gens qui vous troublent, et qui veulent renverser l'Evangile de Christ.» Puis, pour mettre en lumière le péché de ceux qui cherchaient ainsi à «renverser l'Evangile de Christ», il poursuivit: «Mais, quand nous-mêmes, quand un ange du ciel annoncerait un autre Evangile que celui que nous vous avons prêché, qu'il soit anathème(c).»

5. Le contexte des passages que l'on vient de citer montre la nature de l'erreur dans laquelle «les Eglises de la Galatie» étaient en danger de tomber. Elles étaient empêtrées dans une discussion pour savoir si elles étaient liées par certaines exigences de la loi de Moïse, notamment celle qui concernait la circoncision. L'apôtre leur dit que l'Evangile du Christ était supérieur à la loi; et que de plus, ils étaient illogiques de se battre pour un point de la loi et de négliger le reste. Nous avons ici un exemple de l'effort dans lequel même ceux qui s'étaient joints à l'Eglise persistaient, de modifier les injonctions simples de l'Evangile en introduisant des éléments du judaïsme. Il faut se rappeler que, même parmi les apôtres,

---

b. Etudier la parabole de l'ivraie, Matthieu 13:24-30. Voir note 2 à la fin du chapitre.

c. Galates 1:6-9; lire le chapitre entier. Voir note 3 à la fin du chapitre.

certaines différences d'opinion avaient existé quant à la nécessité de la circoncision; mais cela avait été résolu par leur effort et leur prière pour connaître la volonté du Seigneur à ce sujet; ceux qui cherchaient à fomenter la dissension à ce propos ou à propos de tout autre point de doctrine faisant autorité furent déclarés ennemis de l'Eglise, cherchant à «renverser l'Evangile de Christ».

6. Dans sa deuxième épître à «l'Eglise des Thessaloniciens», Paul déclara que l'esprit d'iniquité agissait déjà alors. Après avoir prédit la venue de l'Eglise apostate, avec ses usurpations de pouvoir blasphématoires, comme condition précédant la seconde venue du Christ, l'apôtre poursuivit comme suit: «Car le mystère de l'iniquité agit déjà; il faut seulement que celui qui le retient encore ait disparu. Et alors paraîtra l'impie, que le Seigneur Jésus détruira par le souffle de sa bouche, et qu'il anéantira par l'éclat de son avènement(d).»

7. L'expression suivante: «celui qui le retient encore ait disparu», apparemment obscure, peut être comprise comme une déclaration que l'esprit d'iniquité était déjà actif bien qu'il fût retenu ou contenu pendant un temps; et que, par la suite, même cette retenue disparaîtrait et que le Malin aurait pouvoir. Dans la Version Inspirée du Nouveau Testament, ce passage est ainsi rendu: «la licence a déjà cours; seulement il y en a un qui y fait obstacle actuellement jusqu'au moment où il sera enlevé».

8. La personne ou la chose précise à laquelle on fait allusion comme exerçant un obstacle sur les pouvoirs de l'iniquité à cette époque a donné lieu à des discussions. Certains écrivains pensent que la présence des apôtres jouait ce rôle, tandis que d'autres croient qu'il s'agissait du pouvoir restrictif

---

d. 2 Thessaloniciens 2:7-8.

du gouvernement romain. On sait que la politique romaine était de décourager les querelles religieuses et de permettre une grande mesure de liberté dans les formes de culte tant que les dieux de Rome n'étaient pas calomniés et que leurs autels n'étaient pas profanés. Avec le déclin de la suprématie romaine, «le mystère de l'iniquité» représenté par l'Eglise apostate eut presque librement cours.

9. L'expression «mystère de l'iniquité» que Paul utilise est importante(e). Au premier rang de ceux qui commencèrent à renverser la foi chrétienne furent ceux qui attaquèrent sa simplicité et son manque de caractère exclusif. Cette simplicité était tellement différente des mystères du judaïsme et des rites mystérieux de l'idolâtrie païenne qu'elle déçut beaucoup de personnes; et les premiers changements dans la forme chrétienne du culte furent marqués par l'introduction de cérémonies mystiques.

10. Le zèle missionnaire et prosélyte de Paul est abondamment illustré dans les Ecritures; Paul était rempli du même zèle dans ses efforts de maintenir la foi de ceux qui avaient accepté la vérité. Les épîtres de Paul abondent en exhortations et en plaidoyers contre l'influence croissante des fausses doctrines, ainsi qu'en expressions de chagrin devant le développement de l'apostasie dans l'Eglise. Les paroles qu'il adresse à Timothée sont à la fois énergiques et pathétiques: «Retiens dans la foi et dans la charité qui est en Jésus-Christ le modèle des saines paroles que tu as reçues de moi. Garde le bon dépôt, par le Saint-Esprit qui habite en nous. Tu sais que *tous ceux qui sont en Asie m'ont abandonné*(f).»

---

e. Voir note 1 à la fin du chapitre.

f. 2 Timothée 1:13-15; comparer avec 4:10, 16.

11. Orson Pratt, l'un des apôtres des derniers jours, a réalisé un excellent résumé des déclarations importantes faites par l'apôtre Paul à propos du début de l'apostasie dans les commencements de l'âge apostolique. Voici ce qu'il écrit: «La grande apostasie de l'Eglise chrétienne commença au premier siècle, alors qu'il y avait encore des apôtres et des prophètes inspirés au sein de l'Eglise; ainsi Paul, juste avant son martyre, dénombre beaucoup de personnes qui 'ont, fait naufrage par rapport à la foi', et 'se sont égaré(e)s dans de vains discours'; enseignant 'que la résurrection est déjà arrivée', s'attachant 'à des fables et à des généalogies sans fin', ayant 'la maladie des questions oiseuses et des disputes de mots, d'où naissent l'envie, les querelles, les calomnies, les mauvais soupçons, les vaines discussions d'hommes corrompus d'entendement, privés de la vérité, et croyant que la piété est une source de gain'. Cette apostasie s'était si généralement répandue que Paul déclara à Timothée 'que tous ceux qui sont en Asie m'ont abandonné'; et il dit aussi: 'Dans ma première défense, personne ne m'a assisté, mais tous m'ont abandonné'. Il dit encore: 'Il y a, . . ., beaucoup de gens rebelles, de vains discoureurs et des séducteurs . . . enseignant pour un gain honteux ce qu'on ne doit pas enseigner.' Ces apostats prétendaient sans doute être justes; car, dit l'apôtre, 'ils font profession de connaître Dieu, mais ils le renient par leurs œuvres, étant abominables, rebelles, et incapables d'aucune bonne œuvre'.»

12. Jude exhorta les saints à se tenir sur leurs gardes contre les hommes qui étaient au service de Satan et cherchaient à corrompre l'Eglise. S'adressant à «ceux qui ont été appelés, qui sont aimés en Dieu le Père, et gardés pour Jésus-Christ», il dit: «Je me suis senti obligé de le faire (vous écrire au sujet de notre salut commun) afin de vous exhorter à combattre

pour la foi qui a été transmise aux saints une fois pour toutes. Car il s'est glissé parmi vous certains hommes, dont la condamnation est écrite depuis longtemps, des impies, qui changent la grâce de notre Dieu en dissolution, et qui renient notre seul maître et Seigneur Jésus-Christ(g).» Il est clair que Jude considérait que «la foi qui a été transmise aux saints une fois pour toutes» était en danger; et il exhorte les fidèles à lutter pour elle et à la défendre ouvertement. Il rappelle aux saints qu'on leur avait dit «qu'au dernier temps, il y aurait des moqueurs, marchant selon leurs convoitises impies»; et il ajoute: «Ce sont ceux qui provoquent des divisions, hommes sensuels, n'ayant pas l'esprit(h).» Il fait clairement allusion aux apostats de l'époque qui, à cause d'appétits sensuels et de convoitises impies, s'étaient séparés de l'Eglise.

13. Pendant l'exil de Jean le Révélateur sur l'île de Patmos, quand presque tous les apôtres avaient disparu de la terre, beaucoup d'entre eux ayant souffert le martyre, l'apostasie était tellement répandue qu'il ne restait que sept «Eglises», c'est-à-dire branches de l'Eglise, qui étaient à même de mériter le message spécial que Jean avait reçu l'instruction de donner. Dans une vision merveilleuse, il contempla les sept Eglises représentées par sept chandeliers d'or avec sept étoiles représentant les officiers présidents des Eglises; et, au milieu des chandeliers d'or, avec les étoiles dans la main, se tenait «quelqu'un qui ressemblait à un fils d'homme».

14. L'Eglise d'Ephèse fut approuvée pour ses bonnes œuvres, surtout pour le fait d'avoir rejeté les hérésies des Nicolaïtes; néanmoins elle fut réprimandée pour dissidence et négligence: «Tu as abandonné ton premier amour. Souviens-toi donc d'où

---

g. Jude 3, 4. Voir note 5 à la fin du chapitre.
h. Versets 18, 19.

tu es tombé, repens-toi, et pratique tes premières œuvres; sinon, je viendrai à toi, et j'ôterai ton chandelier de sa place, à moins que tu ne te repentes(i).»

15. Jean reçut le commandement d'écrire à l'Eglise de Pergame pour dénoncer les fausses doctrines de certaines sectes et de certains docteurs: «J'ai quelque chose contre toi», dit le Seigneur(j). L'Eglise de Laodicée fut accusée de «tiédeur», «ni froid(e) ni bouillant(e)», de se vanter de sa richesse et de n'avoir besoin de rien, alors qu'en réalité elle était dans un état «malheureux, misérable, pauvre, aveugle et nu»(k).

16. Les Ecritures précédentes sont des preuves suffisantes que même avant que les anciens apôtres n'eussent fini leur ministère terrestre, l'apostasie allait de l'avant. Le témoignage des premiers «pères chrétiens» qui écrivirent à l'époque qui suivit immédiatement la mort des apôtres revient au même. Selon la chronologie généralement acceptée, le message prophétique de Jean aux Eglises d'Asie fut donné dans les dernières années du premier siècle(l).

17. Parmi les historiens de cette période dont les écrits ne sont pas considérés comme canoniques ou scripturaux, mais qui sont cependant acceptés comme réels et dignes de confiance, se trouvait Hégésippe qui «développa son art à une époque très proche de celle des apôtres». Rapportant les conditions qui marquèrent la fin du premier siècle et le début du deuxième, Eusèbe cite le témoignage du premier écrivain de la manière suivante: «Le même Hégésippe, en racontant les

---

i. Apocalypse 2:4-5.
j. Voir les versets 12-16.
k. Apocalypse 3; voir les versets 14-21.
l. Probablement vers 96 ap. J.-C. Voir la Bible d'Oxford, notes marginales.

événements des temps dont nous parlons, ajoute que, jusqu'à cette époque, l'Eglise demeura une vierge pure et sans corruption: c'était dans une ombre ténébreuse, comme dans une tanière, que jusqu'alors des hommes, si même il y en avait de tels, s'efforçaient de corrompre la règle saine de la prédication du Sauveur. Mais lorsque le chœur sacré des apôtres eut reçu de manières différentes la fin de sa vie, et qu'eut disparu la génération de ceux qui avaient été jugés dignes d'entendre de leurs oreilles la sagesse divine, alors l'erreur athée commença à apparaître par la tromperie des maîtres de mensonges. Ceux-ci, puisqu'il ne restait plus aucun des apôtres, s'efforcèrent d'opposer alors à visage découvert la gnose au nom trompeur à la prédication de la vérité.» Telle est la déclaration de Hégésippe(m).

18. On peut à peine douter de ce que les faux docteurs auxquels il est fait allusion dans le dernier témoignage cité étaient des membres déclarés de l'Eglise et non pas des antagonistes venus de l'extérieur, dans la mesure où ils étaient retenus par l'influence et l'autorité des apôtres et où ils attendaient le décès des dirigeants détenant l'autorité comme occasion de corrompre l'Eglise par de mauvais enseignements.

19. Un écrivain ultérieur qui commentait les schismes et les dissensions qui déchiraient l'Eglise dans la deuxième moitié du premier siècle — période qui faisait immédiatement suite à celle du ministère des apôtres — dit: «On imaginera sans peine que l'unité et la paix ne purent pas régner longtemps dans l'Eglise puisqu'elle était composée de Juifs et de Gentils qui se considéraient réciproquement avec l'aversion la plus amère. En outre, comme les convertis au christianisme ne pouvaient pas extraire d'une manière radicale les préjugés

---

m. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, livre 3, chapitre 32.

qui avaient pris forme dans leur esprit par leur éducation, et qui avaient été confirmés par le temps, ils apportaient avec eux au sein de l'Eglise une quantité plus ou moins grande d'erreurs de leurs religions antérieures. C'est ainsi que les graines de la discorde et de la controverse se semaient sans peine et ne pouvaient manquer de germer bientôt, se transformant en animosité et en dissensions qui ainsi scindèrent et divisèrent l'Eglise(n).»

20. Une autre autorité reconnue de l'histoire ecclésiastique et dont l'objectif avoué était de présenter la vérité concernant l'Eglise dans sa lumière la plus favorable est Joseph Milner, auteur d'une *History of the Church of Christ* (Histoire de l'Eglise du Christ) générale. Il commente l'état de l'Eglise à la fin du premier siècle de cette manière: «Ne perdons pas de vue ce qu'est en vérité (l'Esprit de l'Evangile). Le simple fait de croire que le Christ est le seul Sauveur des pécheurs perdus et que l'influence effective du Saint-Esprit guérit des âmes complètement dépravées par le péché: voilà les idées principales. La première fois que le Saint-Esprit se déversa, ces choses furent enseignées avec pouvoir; et l'on ne pouvait supporter un instant tout sentiment adverse. A mesure que l'amour de la vérité diminua à cause de la prédominance de la corruption humaine et des ruses de Satan, les hérésies et divers emplois abusifs de l'Evangile firent leur apparition; et en les estimant, nous pouvons nous faire une idée de la décadence de la vraie religion vers la fin du (premier) siècle.» Le même auteur poursuit: «Cependant un nuage obscurcissait le ciel vers la fin du premier siècle. Les premières impressions faites par l'effusion de l'Esprit sont généralement les plus

---

n. Mosheim, *Eccl. History,* Cent. I, Part II, chap. 3:11. Voir note 4 à la fin du chapitre.

fortes et les plus manifestement distinctes de l'esprit du monde. Mais les dépravations humaines, terrassées pendant une période, se dressent de nouveau, particulièrement dans la génération suivante. D'où les désordres dus au schisme et à l'hérésie. Ils ont tendance à détruire l'œuvre pure de Dieu(o).»

21. L'objectif de ce chapitre a été de démontrer le tout début de l'apostasie, qui devait devenir si rapidement générale et, plus tard, universelle. Les causes spécifiques contribuant directement à la dégradation de l'Eglise sont mises à part et seront examinées plus tard.

*Le développement de l'apostasie sur le continent américain*

22. Voyons maintenant quelle fut la situation de l'Eglise établie par le Seigneur ressuscité parmi les descendants de Léhi sur le continent américain. Dans cette entreprise, nous ne nous limiterons pas au début de la scission. Dans la mesure où le déroulement de l'apostasie parmi les Néphites fut si rapide et que la période qui intervint entre l'établissement de l'Eglise et la destruction de la nation fut si brève, nous considérerons l'histoire de l'Eglise jusqu'à sa fin et éviterons ainsi de devoir revenir sur ce sujet dans les chapitres suivants. Nous lisons que l'Eglise avait prospéré jusqu'à environ 200 ap. J.-C. C'est alors que l'apostasie devint générale. A titre de preuve, remarquez ce qui suit:

23. «Et maintenant, dans cette deux cent et unième année, il commença à y avoir parmi eux des gens qui étaient enflés d'orgueil . . . Et ils commencèrent à être divisés en classes; et ils commencèrent à se bâtir des églises à eux-mêmes pour acquérir du gain et commencèrent à nier la véritable Eglise

---

o. Milner, *Church History,* Cent. I, chap. 15.

du Christ. Et il arriva que quand deux cent dix ans se furent écoulés, il y eut beaucoup d'Eglises dans le pays; oui, il y avait beaucoup d'Eglises qui faisaient profession de connaître le Christ, et pourtant elles niaient la plus grande partie de son Evangile au point qu'elles reçurent toutes sortes d'iniquités et qu'elles administrèrent ce qui était sacré à qui cela était défendu pour cause d'indignité. Et cette Eglise se multiplia extrêmement à cause de l'iniquité et à cause du pouvoir de Satan qui avait gagné leur cœur. Et il y eut encore une autre Eglise qui niait le Christ; et elle persécuta la véritable Eglise du Christ, à cause de son humilité et de sa croyance au Christ; et elle la méprisait à cause des nombreux miracles qui se faisaient en son sein(p).»

24. Le récit du *Livre de Mormon* est précis dans ses descriptions des raisons immédiates ou des causes de la grande apostasie dans le monde occidental. Tant que les membres de l'Eglise restaient fidèles à leurs alliances et à leurs obligations, eux en tant que personnes individuelles, et l'Eglise, en tant qu'organisation, prospérèrent; et leurs ennemis ne purent pas les dominer. Avec la prospérité cependant, vinrent l'orgueil et les distinctions de classes; les riches dominèrent les pauvres, le gain terrestre devint le but de la vie(q). Des organisations secrètes avec de mauvaises intentions se développèrent(r); les gens se divisèrent en deux factions opposées, ceux qui professaient encore croire au Christ connus sous le nom de Néphites, et leurs ennemis sous le nom de Lamanites, sans considération de vraie descendance ou de relations familiales. L'orgueil et les péchés attenants se développant, les Néphites devinrent

---

p. 4 Néphi 24-29; lire le chapitre entier.
q. Voir 4 Néphi 2-7; comparer avec les versets 25-26.
r. Verset 42.

aussi méchants que les Lamanites qui ne déclaraient aucune foi(s); et dans leur méchanceté, les peuples cherchaient à se détruire les uns les autres. Imaginez l'émotion et la douloureuse tragédie exprimées par les paroles de Moroni, seul survivant d'une nation jadis bénie et puissante:

25. «Voici, quatre cents ans se sont écoulés depuis l'avènement de notre Seigneur et Sauveur. Et voici, les Lamanites ont chassé mon peuple, les Néphites, de ville en ville et de lieu en lieu, même jusqu'à ce qu'ils ne soient plus; et grande a été leur chute; oui, grande et prodigieuse a été la destruction de mon peuple, les Néphites. Et voici, c'est la main du Seigneur qui l'a fait. Et voici aussi, les Lamanites sont maintenant en guerre les uns contre les autres; et toute la surface de ce pays est une ronde continuelle de meurtres et d'effusion de sang; et nul ne connaît la fin de la guerre. Et maintenant, voici, je ne parle plus d'eux, car sur toute la surface du pays il n'existe plus que des Lamanites et des voleurs. Et il n'y en a aucun qui connaisse le vrai Dieu, si ce n'est les disciples de Jésus(t), qui restèrent dans le pays jusqu'à ce que la méchanceté du peuple fût si grande, que le Seigneur ne leur permit plus de demeurer avec le peuple; et s'ils sont sur la surface du pays, nul ne le sait(u).»

---

## NOTES

1. *Reconnaissance du début de l'apostasie.* Le fait de l'apostasie dès les premiers temps est généralement reconnu par les théologiens et les autorités en interprétation biblique. Le commentaire de Clarke sur

s. Verset 45.
t. Voir 3 Néphi 28:1-7.
u. Mormon 8:6-10.

la déclaration de Paul concernant le «mystère de l'iniquité» qui agit alors (voir 2 Thessaloniciens 2:7) est le suivant:
«*Car le mystère de l'iniquité agit déjà:* il existe un système de doctrine corrompue qui conduira à l'*apostasie générale, qui existait déjà; mais c'est un mystère;* elle est encore à ce jour cachée; elle n'ose pas se montrer à cause de ce qui la retient. Mais quand ce qui la retient sera enlevé, alors le malin sera révélé; son identité et sa nature seront alors manifestes.»
2. *Premières dissensions dans l'Eglise.* Comme exemples des choses déplaisantes et des différences qui troublèrent l'Eglise, même dans les temps apostoliques, Mosheim dit: «La première de ces controverses, qui prit forme dans l'Eglise d'Antioche, concernait la nécessité de l'observance de la loi de Moïse, et son dénouement est mentionné par Luc dans les Actes des apôtres (chapitres 15). Cette controverse fut suivie de beaucoup d'autres, soit avec les Juifs qui étaient violemment attachés au culte de leurs ancêtres, soit avec les suppôts d'un genre de philosophie sauvage et fanatique ou avec ceux qui, se méprenant sur le véritable génie de la religion chrétienne, la déformaient d'une manière monstrueuse en guise d'encouragement à leurs vices et pour se livrer à leurs appétits et à leurs passions. Paul et les autres apôtres ont à plusieurs reprises dans leurs écrits mentionné ces controverses, mais si brièvement qu'il est difficile, si longtemps après, d'en venir au véritable état de la question dans ces diverses controverses. La controverse la plus lourde de conséquence et la plus importante fut celle que certains docteurs juifs soulevèrent à Rome et dans d'autres Eglises chrétiennes à propos des moyens de justification et d'acceptation par Dieu, et la méthode de salut manifestée dans la parole de Dieu. Les apôtres, où qu'ils exerçassent leur ministère, avaient constamment déclaré que tout espoir d'acceptation et de salut était trompeur, sauf celui qui était fondé sur Jésus le Rédempteur et sur ses mérites pleinement suffisants; tandis que les docteurs juifs maintenaient que les œuvres de la loi étaient la véritable cause efficace du salut éternel et de la félicité de l'âme. Ce sentiment menait non seulement à de nombreuses erreurs extrêmement préjudiciables au christianisme, mais constituait aussi une injure à la gloire du Sauveur divin» (Mosheim, *Ecclesiastical History,* Cent. 1, part. II, 11:12).
3. *Les écrits non autorisés de l'époque des apôtres.* L'allusion de Paul à «un autre Evangile» dans son épître aux Galates (1:6) suggéra au

docteur Adam Clarke le commentaire suivant à propos du passage: «*Un autre Evangile:* il est certain que dans les tout premiers temps de l'Eglise chrétienne, il existait plusieurs évangiles contrefaits en circulation; et ce fut la multitude de ces histoires fausses ou inexactes qui poussa Luc à écrire la sienne (voir Luc 1:1). Nous avons les noms de plus de soixante-dix de ces récits contrefaits; beaucoup de ces fragments se retrouvent chez les anciens écrivains; ils ont été rassemblés et publiés par Fabricius dans son compte rendu des livres apocryphes du Nouveau Testament (3 volumes). Dans certains de ces évangiles, la nécessité de la circoncision et de la soumission à la loi mosaïque, en union avec l'Evangile, était inculquée avec fermeté» (Clarke, «*Bible Commentary*»).

4. *Certaines autorités sur l'histoire ecclésiastique.* Parmi les autorités citées dans le texte se trouvent celles qui sont nommées ci-dessous. Une brève remarque concernant chacune peut être intéressante.

*Eusèbe:* Eusèbe Pamphile, évêque de Césarée en Palestine. Il vécut de 260 à 339 environ ap. J.-C. bien que l'on ne soit pas sûr de la date exacte de sa mort. Ce fut un témoin oculaire et un participant à certaines des souffrances découlant de la persécution des chrétiens par les païens; on l'a appelé le «Père de l'histoire religieuse». Il fut l'auteur de plusieurs livres, parmi lesquels l'un des premiers sur *Histoire ecclésiastique.* Les citations de cette œuvre d'Eusèbe figurant dans le texte sont tirées de la version traduite du grec par Gustave Bardy (Editions du Cerf, 1952).

*Mosheim:* Le docteur J. L. von Mosheim, doyen de l'université de Göttingen, est un écrivain allemand réputé pour ses contributions à l'histoire religieuse. Il est l'auteur d'une œuvre générale sur «*Ecclesiastical History*» (Histoire ecclésiastique) (6 volumes), datant de 1755. Les extraits tirés de cette œuvre de Mosheim figurant dans le texte sont traduits à partir de la version anglaise de 1764 du docteur Archibald Maclaine.

*Milner:* Le révérend Joseph Milner, autorité anglaise en matière d'histoire de l'Eglise, est l'auteur d'une *History of the Church of Christ* (Histoire de l'Eglise du Christ) générale (5 volumes) d'où sont tirés les extraits figurant dans le texte.

5. *Commentaire du passage tiré de Jude.* Le passage cité dans le texte «Car il s'est glissé parmi vous certains hommes, dont la condamnation est écrite depuis longtemps, des impies», etc. (Jude 4), a soulevé des

discussions, la question étant de savoir si le principe de prénomination ou préordination est ici impliqué. Une lecture hâtive et négligente de ce passage laisse penser que ces «impies» auxquels il est fait allusion avaient été nommés ou ordonnés par prévoyance de Dieu pour semer les graines de la discorde et de la dissension dans l'Eglise. Une étude attentive de cette Ecriture montre que cette idée n'est pas garantie. Les «impies» «dont la condamnation est écrite depuis longtemps» étaient des hommes qui avaient déjà, c'est-à-dire auparavant, été dénoncés, proscrits et condamnés pour les hérésies mêmes qu'ils essayaient alors de perpétuer dans l'Eglise, s'étant glissés parmi eux, ou en d'autres termes, étant devenus membres par de fausses déclarations et pouvant, du fait qu'ils sont membres, répandre plus efficacement leurs faux enseignements. Le docteur Adam Clarke, dans son *Bible Commentary*, traite ainsi du passage concerné:

*«Car il s'est glissé parmi vous certains hommes.» Ils sont entrés dans* l'Eglise sous de faux semblants et quand ils y furent, ont commencé à semer leur mauvaise graine.

*«Dont la condamnation est écrite depuis longtemps.»* Ils ont été proscrits et condamnés depuis longtemps d'une manière tout à fait semblable à celle qui va être mentionnée.

«Dans les écrits sacrés toutes ces personnes, ces fausses doctrines et ces pratiques impures ont été très ouvertement proscrites et condamnées et l'apôtre cite immédiatement plusieurs exemples, à savoir les incrédules, les anges qui n'ont pas gardé leur dignité et les habitants impurs de Sodome et de Gomorrhe. C'est évidemment ce que veut dire l'apôtre, et il est aussi ridicule qu'absurde de rechercher dans ces paroles un décret de réprobation, etc., une telle doctrine étant aussi éloignée de l'esprit de l'apôtre que de l'esprit de celui au nom duquel il écrit» (Clarke, *Bible Commentary,* Jude 4).

Dans la Version Inspirée du Nouveau Testament, le passage est rendu ainsi: «Je fus poussé à vous écrire, vous exhortant à lutter sérieusement pour la foi qui fut donnée une fois pour toutes aux saints. Car il s'est glissé secrètement certains hommes, ceux qui furent ainsi condamnés auparavant, impies, qui changent la grâce de notre Dieu en dissolution et qui renient notre seul Maître et Seigneur, Jésus-Christ.»

Chapitre 4

# Causes de l'apostasie: examen des causes extérieures

1. Nous devons maintenant examiner certaines des causes principales contribuant à l'apostasie au sein de l'Eglise primitive et menant plus tard à l'apostasie de l'Eglise en tant qu'institution terrestre; et nous devons maintenant étudier le fonctionnement de ces causes.
2. Dans les Ecritures précédemment citées comme preuve des premiers débuts de l'apostasie, beaucoup de causes contribuantes sont données, comme la venue de faux docteurs, la propagation de doctrines hérétiques et le pouvoir croissant de Satan en général. On peut classer cela dans les causes internes trouvant leur origine à l'intérieur de l'Eglise elle-même. Il y eut par contre d'autres conditions venant de l'extérieur et agissant sur l'Eglise; et l'on peut les classer comme des causes extérieures. Pour que l'étude soit plus pratique, nous traiterons du sujet dans l'ordre suivant: (1) causes extérieures; (2) causes intérieures.

### *Causes extérieures de la grande apostasie*

3. Les circonstances extérieures ayant un effet défavorable sur l'Eglise, tendant à limiter son développement et contribuant à son déclin peuvent être désignées par le terme général

*persécution.* C'est une question d'histoire incontestée et incontestable que, depuis le temps de ses débuts jusqu'à sa fin réelle, l'Eglise établie par Jésus-Christ fut l'objet d'une persécution cruelle et endura la violence. La question de savoir si la persécution doit être considérée comme un élément tendant à produire l'apostasie mérite maintenant qu'on en discute. L'opposition n'est pas toujours destructive; elle peut au contraire contribuer à une progression. La persécution peut pousser à plus de zèle et ainsi se révéler être un puissant facteur de progrès. Un proverbe encore d'actualité déclare que «Le sang des martyrs est la semence de l'Eglise». Mais proverbes et adages, aphorismes et paraboles ne sont pas toujours applicables à des circonstances particulières.

4. Il ne fait pas de doute que la persécution tenace que subit l'Eglise primitive amena beaucoup de ses membres à renoncer à la foi qu'ils avaient professée et à revenir à leurs premières attaches, soit judaïques, soit païennes. C'est ainsi que la population de l'Eglise diminua; mais ces exemples d'abandon de l'Eglise peuvent être considérés comme des désertions individuelles ayant comparativement peu d'importance dans leur effet sur l'Eglise en tant que groupe. Les dangers qui effrayaient certains soulèveraient la détermination des autres; les rangs désertés par les hommes faibles de caractère seraient garnis de nouveau par des convertis remplis de zèle. Qu'il soit répété que l'apostasie dans l'Eglise n'a pas de comparaison avec l'apostasie de l'Eglise en tant qu'institution. La persécution comme cause d'apostasie a joué indirectement, mais pas moins avec effet sur l'Eglise du Christ(a).

5. Nous avons brièvement considéré le témoignage des historiens de l'Eglise primitive qui montrait que le schisme, la

---

a. Voir notes 1 et 2 à la fin du chapitre.

querelle et le renversement de la doctrine envahirent l'Eglise immédiatement après la mort des apôtres; nous avons vu comment les loups avaient attendu le départ des bergers pour pouvoir inquiéter plus efficacement le troupeau. On ne peut nier que les premières persécutions visèrent tout particulièrement les dirigeants du peuple; les traits les plus mortels visèrent les officiers de l'Eglise. Dans le rude combat entre le christianisme et ses ennemis — judaïsme et paganisme réunis — les hommes courageux qui portaient le nom du Christ furent les premiers décimés. Et avec leur chute, les traîtres dans l'Eglise, les impies et les rebelles, ceux qui s'étaient glissés sans qu'on les remarque et dont le sombre objectif était de renverser l'Evangile du Christ, étaient soulagés d'entraves et se trouvaient libres de propager leurs hérésies et de saper les fondements de l'Eglise. La persécution, agissant de l'extérieur, et essentiellement donc comme cause externe, servit à mettre en marche le mécanisme de démembrement à l'intérieur de l'Eglise, et doit donc être traitée comme un élément efficace contribuant à la grande apostasie.

6. L'introduction à cet endroit d'un bref résumé des persécutions dont l'Eglise primitive fut la victime a un autre objectif: celui de servir de base de comparaison immédiate entre ces persécutions et les persécutions infligées par l'Eglise apostate elle-même dans les siècles qui suivirent. Nous découvrirons que les souffrances de l'Eglise dans les jours de son intégrité sont surpassées par les traitements cruels perpétrés au nom du Christ. En outre, une étude des premières persécutions nous permettra d'opposer les conditions de l'adversité et de la pauvreté à celles de l'aise et de la richesse pour voir leur influence sur l'intégrité de l'Eglise et sur la dévotion de ses adhérents.

7. Les persécutions qu'endura l'Eglise primitive eurent deux origines; à savoir le judaïsme et le paganisme. Il faut se

rappeler que les Juifs se distinguaient de toutes les autres nations de l'Antiquité en ceci qu'ils croyaient en l'existence d'un Dieu vivant. Le reste du monde avant et pendant le temps du Christ fut idolâtre et païen, prétendant croire en une foule de divinités et ne reconnaissant cependant pas un Etre suprême comme personnage vivant. Les Juifs s'opposèrent cruellement au christianisme qu'ils considéraient comme une religion rivale de la leur; et de plus, ils reconnaissaient le fait que si le christianisme devait un jour être accepté universellement comme la vérité, leur nation serait accusée d'avoir mis à mort le Messie.

*La persécution venant du judaïsme(b)*

8. L'opposition au christianisme de la part de ceux qui appartenaient à la maison d'Israël était plutôt d'origine judaïque que juive. Le conflit opposait des systèmes et non des peuples ou des nations. Le Christ était un Juif: ses apôtres étaient des Juifs, et les disciples qui constituaient le groupe de l'Eglise lors de son établissement et tout au long des premières années de son existence étaient juifs pour la plupart. Les instructions que notre Seigneur donna aux douze élus à l'occasion de leur premier voyage missionnaire limitaient leur ministère à la maison d'Israël(c); et quand le temps propice arriva d'étendre les droits à l'Evangile aux Gentils, il fallut une manifestation miraculeuse pour convaincre les apôtres que cet accroissement était correct(d). L'Eglise fut d'abord exclusivement et pendant longtemps surtout constituée de Juifs. Le judaïsme, système religieux fondé sur la loi de Moïse,

---

b. Voir note 3 à la fin du chapitre.
c. Voir Matthieu 10:5-6.
d. Voir Actes chapitres 10 et 11.

était le grand ennemi du christianisme. Quand nous apprenons donc par nos lectures que les Juifs s'opposèrent à l'Eglise, nous comprenons que l'on veut dire les Juifs israélites, ceux qui défendent le judaïsme en tant que système, ceux qui soutiennent la loi et qui sont ennemis de l'Evangile. Cette explication étant donnée sur la distinction entre les Juifs en tant que peuple et le judaïsme en tant que système, nous pouvons employer les termes «Juifs» et «judaïsme» selon l'usage commun, en gardant à l'esprit, cependant, la véritable signification des termes.

9. L'opposition du judaïsme à l'Eglise fut prédite. Tandis que Jésus remplissait son ministère dans la mortalité, il avertit avec précision et à plusieurs reprises les apôtres de la persécution qu'ils devraient subir. En réponse à certaines questions, le Christ dit à Pierre et aux autres: «Prenez garde à vous-mêmes. On vous livrera aux tribunaux, et vous serez battus de verges dans les synagogues; vous comparaîtrez devant des gouverneurs et devant des rois, à cause de moi, pour leur servir de témoignage(e).»

10. Peu de temps avant d'être trahi, le Seigneur réitéra l'avertissement avec solennité, citant les persécutions qu'il avait subies et déclarant que ses disciples ne pourraient pas échapper: «Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui; mais parce que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai choisis du milieu du monde, à cause de cela le monde vous hait. Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite: Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi(f).»

---

e. Marc 13:9; comparer avec Matthieu 10:16-18; 24:9-13; Luc 21:12.
f. Jean 15:18-20.

11. La perversité extrême dans laquelle sombreraient les persécuteurs fanatiques est montrée par ces paroles supplémentaires du Sauveur: «Ils vous excluront des synagogues; et même l'heure vient où quiconque vous fera mourir croira rendre un culte à Dieu. Et ils agiront ainsi, parce qu'ils n'ont connu ni le Père ni moi(g).»

12. Ces prédictions eurent un accomplissement rapide et littéral. A partir du moment de la crucifixion, la méchanceté et la haine des Israélites furent dirigées contre tous ceux qui professaient croire à la nature divine de Jésus-Christ. Dans les premières phases de leur ministère, plusieurs des apôtres furent incarcérés(h) et les dirigeants des prêtres cherchèrent à leur ôter la vie(i). Etienne fut lapidé à cause de son témoignage(j); et la persécution contre l'Eglise se généralisa(k). Jacques, fils de Zébédée, fut mis à mort sur l'ordre d'Hérode(l), et Pierre fut sauvé d'un sort analogue uniquement par une intervention miraculeuse(m). Les Ecritures ne nous informent du sort ultime que de quelques apôtres; et l'histoire séculière est également incomplète. Le Seigneur ressuscité fit savoir que Pierre figurerait au nombre des martyrs(n). Paul expliqua que les apôtres vivaient dans l'ombre même de la mort (o) et que la persécution était leur lot(p).

---

g. Jean 16:2-3; comparer avec 9:22 et 12:42.
h. Actes 5:18; comparer avec 4:3.
i. Actes 5:33.
j. Voir Actes 6:8-15; 7:54-60.
k. Voir Actes 8:1.
l. Actes 12:1-2.
m. Versets 3-10.
n. Voir Jean 21:18-19.
o. 1 Corinthiens 4:9.
p. Versets 11-13; voir aussi 2 Corinthiens 4:8-9; 6:4-5.

13. Non seulement les Juifs persécutaient sans arrêt ceux qui parmi eux confessaient le Christ, mais ils cherchaient à fomenter l'opposition de la part des Romains et, à cette fin, accusaient les chrétiens de trahison envers le gouvernement romain. Même pendant le ministère personnel des premiers apôtres, la persécution des saints s'était étendue de Jérusalem à la Palestine entière et aux provinces adjacentes. Dans cette œuvre mauvaise, les Juifs cherchaient à inciter leur propre peuple qui vivait dans les régions éloignées et aussi à soulever l'opposition des officiers et des dirigeants de l'empire romain. Comme exemple de cette phase de la persécution, partiellement judaïque et partiellement païenne, à l'instigation des Juifs et avec la participation d'autres groupes, la citation suivante de Mosheim peut suffire:

14. «Les Juifs qui vivaient hors de Palestine, dans les provinces romaines, n'avaient rien à envier à ceux de Jérusalem en matière de cruauté envers les disciples innocents du Christ. D'après l'histoire dans les Actes des apôtres et d'autres annales dont l'autorité ne fait aucun doute, nous apprenons qu'ils ne ménageaient pas leur travail, mais qu'ils profitaient de toutes les occasions pour dresser les magistrats contre les chrétiens et poussaient la foule à réclamer leur destruction. Le souverain sacrificateur de la nation et les Juifs qui demeuraient en Palestine contribuaient à inciter ces Juifs étrangers à la colère contre l'Eglise naissante en envoyant des messagers pour les exhorter, non seulement à éviter toute relation avec les chrétiens, mais aussi à les persécuter de la manière la plus brutale. Ils essayaient de trouver les prétextes les plus plausibles à cet ordre inhumain; et c'est pourquoi ils prétendaient que les chrétiens étaient les ennemis de l'empereur romain puisqu'ils reconnaissaient l'autorité d'une certaine personne nommée Jésus que Pilate avait par une juste con-

damnation puni de mort comme malfaiteur et à qui ils conféraient néanmoins la dignité royale(q).»

15. Dans la deuxième moitié du premier siècle, la scène de la persécution judaïque de l'Eglise s'était déplacée de Jérusalem vers les provinces extérieures, et la cause en était l'exode général des chrétiens de la ville dont la destruction avait été décrétée(r). Les prédictions de notre Seigneur quant au sort de Jérusalem et ses avertissements au peuple(s) avaient été écoutés très généralement. Eusèbe(t) nous informe que le corps de l'Eglise avait quitté Jérusalem pour les provinces de l'autre côté du Jourdain et avaient ainsi largement échappé aux calamités des Juifs qui restèrent.

---

## NOTES

1. *Persécutions dans les différentes dispensations.* On peut dire, d'après l'histoire de l'Eglise rétablie dans la dispensation présente, que la persécution peut tendre à fortifier plutôt qu'à affaiblir l'Eglise et que l'on ne peut donc pas considérer l'opposition des époques antérieures comme la vraie cause menant à la rupture définitive. En réponse, on peut dire que le présent est la dispensation de la plénitude des temps, une période pendant laquelle l'Eglise triomphera et les pouvoirs du mal seront limités dans leur opposition; alors que la période de l'apostasie fut une période de victoire momentanée pour Satan. Notre croyance au triomphe ultérieur du bien sur le mal ne doit

---

q. Mosheim, *Eccl. History,* Cent. I, part I, 5:2.
r. Voir note 4 à la fin du chapitre.
s. Voir Luc 21:5-9, 20-24.
t. Eusèbe, *Histoire Ecclésiastique,* livre III, ch. 5.

pas nous aveugler au fait qu'il est souvent permis au mal de remporter un bref succès et une victoire apparente. La permanence de l'Eglise des derniers jours n'a pas été moins sûrement prédite que ne le fut la durée momentanée de l'Eglise primitive. Satan reçut pouvoir de vaincre les saints dans les premiers jours et les persécutions qu'il leur infligea, à eux et aux officiers de l'Eglise, contribuèrent à son succès éphémère. Il a été décidé qu'il n'aurait pas le pouvoir de détruire l'Eglise dans la dernière dispensation, et sa persécution des saints d'aujourd'hui ne pourra amener une apostasie générale dans ces derniers jours.

2. *La persécution, cause possible de l'apostasie.* «Ne soyez pas surpris que je classe ces persécutions parmi les moyens par lesquels l'Eglise fut détruite. La force de la haine des païens visait les dirigeants et les hommes courageux du groupe religieux; comme elle était persévérante et inlassablement cruelle, les plus fermes adeptes de l'Eglise devinrent invariablement ses victimes. Une fois que ces derniers furent décimés, il ne resta que les faibles pour combattre pour la foi, ce qui rendit possible les innovations qui suivirent dans la religion de Jésus et qu'un sentiment public païen demandait et qui changeait si complètement tant l'esprit que la forme de la religion chrétienne pour la renverser complètement. Permettez-moi encore de demander que personne ne s'étonne de la violence permise dans un tel cas. L'idée que la justice est toujours victorieuse dans ce monde, que la vérité triomphe toujours et que l'innocence jouit toujours de la protection divine est une collection de vieilles fables qui nous sont chères et avec lesquelles des hommes bien intentionnés ont trompé la vigilance des foules crédules; mais les simples faits de l'histoire et l'expérience vécue corrigent la fiction agréable. Comprenez-moi. Je crois en la victoire ultime du bien, au triomphe ultime de la vérité et à l'immunité finale de l'innocence face à la violence. Ces concepts, l'innocence, la vérité et le bien seront à la fin plus que des conquérants; ils gagneront la guerre, mais cela ne les empêche pas de perdre quelques batailles. On se rappellera toujours que Dieu a donné à l'homme son libre arbitre; et ce fait implique qu'un homme est aussi libre d'agir méchamment qu'un autre est libre de pratiquer la justice. Caïn était aussi libre de tuer son frère que ce frère d'adorer Dieu; et les païens et les Juifs étaient aussi libres de persécuter et de massacrer les chrétiens que les chrétiens de vivre vertueusement et d'adorer le Christ

comme Dieu. Le libre arbitre de l'homme ne mériterait pas son nom s'il n'accordait pas la liberté aux méchants de remplir la coupe de leur iniquité ainsi que la liberté pour ceux qui ont la vertu de combler la mesure de leur justice. C'est une liberté, ou libre arbitre, aussi parfaite que Dieu a donnée à l'homme; et elle n'est si différemment assumée que pour ne pas déjouer ses desseins généraux» (B. H. Roberts, *A New Witness for God*, pp. 47-48).

3. *Premières persécutions par les Juifs.* «L'innocence et la vertu qui caractérisaient si éminemment la vie des serviteurs du Christ et la pureté de la doctrine des apôtres qu'ils enseignaient n'étaient pas suffisantes pour les défendre contre la virulence et la méchanceté des Juifs. Les prêtres et les dirigeants de ce peuple dépravé couvraient non seulement d'injures et de reproches les apôtres de Jésus et leurs disciples, mais en condamnaient à mort autant qu'ils pouvaient; ils exécutaient leur décret de la manière la plus irrégulière et la plus barbare. Les meurtres d'Etienne, de Jacques, fils de Zébédée, et de Jacques surnommé le Juste, évêque de Jérusalem, sont des exemples terrifiants de la vérité de ce que nous avançons ici. Cette méchanceté odieuse des docteurs israélites contre les messagers de l'Evangile était sans doute due à une appréhension secrète que le progrès du christianisme détruirait le crédit du judaïsme et apporterait la ruine de leurs cérémonies pompeuses.» Dans une note de bas de page à ce qui précède, les références apparaissent comme suit: «Le martyre d'Etienne est enregistré dans les Actes des apôtres 7:55; celui de Jacques, fils de Zébédée, dans Actes 12:1-2 et celui de Jacques le Juste, évêque de Jérusalem, est mentionné par Josèphe dans ses *Antiquités judaïques*, livre 20, chapitre 8, et par Eusèbe dans son *Histoire ecclésiastique*, livre 2, chapitre 23» (Mosheim, *Ecclesiastical History*, Cent 1, Part 1, 5:1).

4. *Destruction de Jérusalem par les Romains.* «Un mouvement de rébellion parmi les juifs donna à leurs maîtres romains un semblant d'excuse pour les châtier, châtiment dont le point culminant fut la destruction de Jérusalem, en 71 ap. J.-C. La ville tomba après un siège de six mois, devant les armées romaines conduites par Titus, fils de l'empereur Vespasien. Josèphe, le fameux historien, à qui nous devons la plus grande partie de ce que nous avons des détails de cette lutte, résidait lui-même en Galilée et fut emmené à Rome parmi les captifs. D'après son récit, nous apprenons que plus d'un million de Juifs per-

dirent la vie au cours de la famine qui accompagna le siège; beaucoup plus encore furent vendus comme esclaves, et innombrables furent ceux qui durent s'exiler. La ville fut entièrement détruite et l'emplacement sur lequel se tenait le temple fut passé à la charrue par les Romains qui essayaient de découvrir des trésors. C'est ainsi que les paroles du Christ furent accomplies littéralement: «Je vous le dis en vérité, il ne restera pas ici pierre sur pierre qui ne soit renversée» ((Matthieu 24:1-2; voir aussi Luc 19:44)» (du même auteur, *Articles de Foi,* chapitre 17, pp. 399-400).

Chapitre 5

# Causes de l'apostasie: causes extérieures (suite)

1. Comme déjà démontré, il est bon d'étudier les causes qui ont mené à la grande apostasie en deux parties: les causes extérieures et les causes intérieures, ou (1) les causes dues aux conditions adverses provenant de l'extérieur de l'Eglise et (2) les causes provenant des dissensions et de l'hérésie au sein de l'Eglise elle-même. Nous avons résumé les causes extérieures sous le terme général de persécution; et nous avons fait la distinction entre les persécutions judaïque et païenne menées contre l'Eglise. Ayant parlé de l'opposition endurée par les premiers chrétiens de la part des Juifs ou sur l'instigation du judaïsme, nous devons maintenant examiner la persécution infligée à ceux qui croyaient au Christ par les nations païennes.

### *La persécution païenne*

2. Le terme «païen» comme il est utilisé ici devra être compris comme faisant allusion à des personnes ou des peuples qui ne croyaient pas à l'existence du Dieu vivant et dont le culte était essentiellement idolâtre. Les motifs qui poussaient les Juifs incroyants à s'opposer à l'établissement et à la propagation de la doctrine du Christ peuvent facilement se comprendre, au vu du fait que la religion enseignée par le Christ apparut comme une rivale du judaïsme et que la croissance

et la propagation de l'une signifiait le déclin, sinon l'extinction de l'autre. Le motif immédiat qui mena à une persécution cruelle et étendue des chrétiens par les peuples païens n'est pas aussi facile à découvrir, vu qu'il n'y avait pas de système uniforme de culte idolâtre dans les différentes nations, mais un vaste ensemble de divinités et de cultes idolâtres, le christianisme ne s'opposant pas plus à l'un qu'à l'autre. Cependant, nous trouvons les adorateurs d'idoles oubliant leurs propres différences pour s'unifier dans l'opposition à l'Evangile de paix — menant des persécutions avec une férocité incroyable et une cruauté indescriptible(a).

3. Malheureusement, les historiens diffèrent de beaucoup dans leurs récits de la persécution des chrétiens, ceci à cause du point de vue duquel chacun écrivait. Ainsi, d'une manière générale, les auteurs chrétiens ont donné des récits extrêmes des souffrances qu'ont endurées l'Eglise et ses adeptes, tandis que les historiens non chrétiens ont essayé de minimiser la portée et la gravité des cruautés pratiquées contre les chrétiens. Il y a cependant des faits qu'aucun des deux partis ne nie et auxquels chacun accorde une place dans ses annales distinctes. Donner une interprétation honnête de ces faits, en extrayant un aperçu juste et vrai, sera notre objectif.

4. Parmi les persécuteurs païens de l'Eglise, l'empire romain fut le principal agresseur. Cela peut paraître étrange vu la tolérance générale exercée par Rome envers les peuples qui lui étaient tributaires; en vérité, la cause réelle de l'opposition romaine au christianisme a donné lieu à de nombreuses conjectures. Il est probable que le zèle intolérant des chrétiens eux-mêmes ait eu un lien étroit avec leur impopularité parmi

---

a. Voir note 1 à la fin du chapitre.

les nations païennes. Cette idée est résumée prudemment par Mosheim de la manière suivante:

5. «Une curiosité très naturelle nous pousse à nous demander comment il se fait que les Romains, qui n'ennuyaient pas les nations à cause de leur religion et qui permettaient même aux Juifs de vivre selon leurs propres lois et de suivre leurs propres méthodes de culte, traitèrent seulement les chrétiens avec une telle sévérité. Cette question importante semble encore plus difficile à résoudre quand nous considérons que la nature excellente de la religion chrétienne et son admirable tendance à encourager au bien-être public de l'Etat et au bonheur personnel de chacun lui donnaient plus particulièrement droit à la faveur et à la protection des pouvoirs régnants. L'une des principales raisons de la dureté avec laquelle les Romains persécutèrent les chrétiens, en dépit de ces considérations, semble avoir été due à l'horreur et au mépris avec lequel ces derniers considéraient la religion de l'empire qui était si intimement liée à la forme et, en fait, à la quintessence de sa constitution politique. Car, bien que les Romains fussent d'une tolérance illimitée envers toutes les religions ne renfermant pas de principes dangereux à l'Etat, ils ne permettaient cependant pas que celle de leurs ancêtres, établie par les lois de l'Etat, fût tournée en dérision ni que les gens fussent détournés de leur attachement à celle-ci. Ce furent cependant les deux accusations que l'on formait à l'encontre des chrétiens et, à juste titre, bien que ce fût à leur honneur. Ils osaient ridiculiser les absurdités de la superstition païenne et ils gagnaient avec ardeur et assiduité des prosélytes à la vérité. Ils ne se contentaient pas d'attaquer la religion de Rome, mais ils attaquaient aussi toutes les formes de superstition dans les divers pays où ils exerçaient leur ministère. D'où la conclusion des Romains que la secte chrétienne n'était pas seulement

intolérablement téméraire et arrogante, mais, de plus, ennemie de la tranquillité publique et propre en tout point à exciter des guerres civiles et des commotions dans l'empire. C'est probablement pour cette raison que Tacite leur reproche le caractère odieux d'ennemis de l'humanité et qualifie la religion de Jésus de superstition destructive; et que Suétone parle des chrétiens et de leur doctrine en termes analogues.

6. «Une autre circonstance qui irrita les Romains contre les chrétiens fut la simplicité de leur culte qui ne ressemblait en rien aux rites sacrés de n'importe quel autre peuple. Les chrétiens n'avaient pas de sacrifices, pas de temples, pas d'images, pas d'oracles, pas d'ordres sacerdotaux; cela suffit à attirer sur eux les reproches d'une foule ignorante qui s'imaginait qu'il ne pouvait y avoir de religion sans cela(b).»

7. On peut dire que la persécution de l'Eglise par les Romains commença sous le règne de Néron (64 ap. J.-C.) et qu'elle se poursuivit jusqu'à la fin du règne de Dioclétien (305 ap. J.-C.). Pendant ce laps de temps, il y eut de nombreuses périodes d'accalmie, sinon de tranquillité relative; néanmoins, l'Eglise fut l'objet de l'oppression païenne pendant environ deux siècles et demi. Des auteurs chrétiens ont tenté de diviser les persécutions en dix assauts séparés; et certains prétendent trouver une relation mystique entre les dix persécutions ainsi classées et les dix plaies d'Egypte ainsi qu'une analogie avec les dix cornes mentionnées par Jean le Révélateur(c). En tant que fait attesté par l'histoire, le nombre de persécutions d'une sévérité inhabituelle fut inférieur à dix;

---

b. Mosheim, *Eccl. History,* Cent. I, Part 1, chap. 5:6,7.

c. Voir Apocalypse 17:14.

alors que le total de tous les assauts, y compris les assauts locaux et restreints, serait bien supérieur(d).

8. *Persécution sous Néron.* La première persécution étendue et notable des chrétiens sous l'édit officiel d'un empereur romain fut celle provoquée par Néron, en l'an 64 ap. J.-C. Comme le savent les étudiants de l'histoire, ce monarque est connu principalement pour ses crimes. Au cours de la dernière phase de son règne infâme, une grande partie de la ville de Rome fut détruite par le feu. Certains le soupçonnèrent d'être responsable du désastre. Craignant le ressentiment du peuple furieux, il chercha à accuser les chrétiens impopulaires et durement traités d'être les incendiaires et, par la torture, essaya de les forcer à avouer. Pour ce qui fit suite à la folle accusation, voyons les paroles d'un auteur non chrétien, Tacite, dont on estime l'intégrité d'historien.

9. «Aussi, pour l'anéantir, il supposa des coupables et infligea des tourments raffinés à ceux que leurs abominations faisaient détester et que la foule appelait chrétiens. Ce nom leur vient de Christ, que sous le principat de Tibère, le procurateur Ponce Pilate avait livré au supplice; réprimée sur le moment, cette détestable superstition perçait de nouveau, non pas seulement en Judée, où le mal avait pris naissance, mais encore dans Rome, où tout ce qu'il y a d'affreux et de honteux dans le monde afflue et trouve une nombreuse clientèle. On commença donc par se saisir de ceux qui confessaient leur foi, puis, sur les révélations, une multitude d'autres, qui furent convaincus moins du crime d'incendie que de haine contre le genre humain. On ne se contenta pas de les faire périr: on se fit un jeu de les revêtir de peaux de bêtes pour qu'ils fussent déchirés par la dent des chiens; ou bien ils étaient

d. Voir note 2 à la fin du chapitre.

attachés à des croix (ou enduits de matières inflammables, et), quand le jour avait fui, ils éclairaient les ténèbres comme des torches. Néron avait offert ses jardins pour ce spectacle, et donnait des jeux au Cirque, où tantôt en habit de cocher il se mêlait à la populace et tantôt prenait part à la course debout sur son char. Aussi, quoique ces gens fussent coupables et dignes des dernières rigueurs, on se mettait à les prendre en pitié, car on se disait que ce n'était pas en vue de l'intérêt public, mais pour la cruauté d'un seul qu'on les faisait disparaître(e).»

10. Les historiens ne s'accordent pas quant à savoir si la persécution de Néron doit être considérée comme un fléau local, pratiquement limité à la ville de Rome, ou général à toutes les provinces(f). L'opinion s'accorde à penser que les provinces suivirent l'exemple de la métropole et que la persécution fut commune à toute l'Eglise.

11. Cette persécution, la première par édit romain, se termina pratiquement à la mort du tyran qu'était Néron, en 68 ap. J.-C. Selon la tradition perpétuée par les premiers auteurs chrétiens, les apôtres Paul et Pierre subirent le martyre à Rome, le premier par décapitation, le second par crucifixion, au cours de cette persécution; on dit aussi que la femme de Pierre fut mise à mort peu de temps avant son mari, mais la tradition n'est ni confirmée ni infirmée par des écrits authentiques.

12. *Persécution sous Domitien.* La deuxième persécution officiellement reconnue sous l'autorité romaine commença en 93 ou 94 ap. J.-C., sous le règne de Domitien. Les chrétiens

---

e. Tacite. *Annales.* livre 15. chapitre 44 (traduction de Henri Goelzer).

f. Voir note 3 à la fin du chapitre.

comme les Juifs n'eurent pas les faveurs de ce prince parce qu'ils refusaient de rendre hommage aux statues qu'il avait érigées comme objets d'adoration. Une cause supplémentaire de cette animosité spéciale à l'encontre des chrétiens, aux dires des premiers auteurs, est la suivante. L'empereur fut persuadé qu'il était en danger de perdre son trône, d'après une prédiction célèbre selon laquelle un homme issu de la famille à laquelle Jésus appartenait affaiblirait sinon renverserait le pouvoir de Rome. Avec cette prétendue excuse, ce dirigeant méchant frappa un peuple innocent d'une destruction terrible. Heureusement, la persécution ainsi commencée ne dura que quelques années. Mosheim et d'autres affirment que la fin de la persécution fut causée par la mort prématurée de l'empereur; bien qu'Eusèbe, qui écrivit au quatrième siècle, cite un auteur antérieur qui déclara que Domitien fit comparaître devant lui les descendants vivants de la famille du Sauveur et qu'après interrogatoire, il fut convaincu qu'il n'avait pas à les craindre; que sur ces entrefaites il les renvoya avec mépris et ordonna que la persécution cesse. On croit que c'est pendant que l'édit de Domitien était en vigueur que l'apôtre Jean fut envoyé en exil vers l'île de Patmos.

13. *Persécution sous Trajan.* Ce que l'on connaît dans l'histoire ecclésiastique comme la troisième persécution de l'Eglise chrétienne eut lieu sous le règne de Trajan qui occupa le trône impérial de 98 à 117 ap. J.-C. Il fut et est considéré comme l'un des meilleurs empereurs romains; cependant il permit que les chrétiens soient persécutés avec violence à cause de leur «obstination inflexible» à refuser le sacrifice aux dieux romains. L'histoire a préservé pour nous une lettre très importante demandant des instructions de l'empereur, écrite par Pline le Jeune qui fut gouverneur du Pont et la réponse que l'empereur y fit. Cette correspondance nous renseigne sur la

propagation de la doctrine chrétienne à cette époque et sur la manière dont les croyants étaient traités par les officiers de l'Etat.

14. Pline demandait à l'empereur quelle était la conduite à tenir vis-à-vis des chrétiens sous sa juridiction. Les jeunes et les vieux, les faibles et les robustes devaient-ils être traités d'une manière identique, ou la punition devait-elle être graduée? Devait-on donner l'occasion à l'accusé de se rétracter, ou le fait qu'il eût professé être chrétien par le passé était-il une offense impardonnable? Ceux qui étaient condamnés en tant que chrétiens devaient-ils être punis pour leur seule religion ou seulement pour les offenses précises qui résultaient de leur appartenance à l'Eglise chrétienne? Après avoir soumis ces questions, le gouverneur rendit compte à l'empereur de ce qu'il avait fait en l'absence d'instructions précises. En réponse, l'empereur commanda que les chrétiens ne devaient pas être pourchassés ni recherchés d'une manière vindicative, mais que s'ils étaient accusés et comparaissaient en jugement et s'ils refusaient alors de renoncer à leur foi, ils devaient être mis à mort(g).

15. *Persécution sous Marc Aurèle.* Marc Aurèle régna de 161 à 180 ap. J.-C. Il passa pour quelqu'un qui rechercha le plus le bien pour son peuple; cependant, sous son gouvernement, les chrétiens endurèrent des cruautés supplémentaires. La persécution fut vraiment sévère en Gaule. Parmi ceux qui souffrirent le martyre à cette époque se trouvaient Polycarpe, évêque de Smyrne, et Justin, martyr, connu dans l'histoire comme le philosophe. A propos de l'apparente anomalie selon laquelle même les meilleurs dirigeants permirent et même mirent à exécution une opposition vigoureuse aux adep-

---

g. Voir note 4 à la fin du chapitre.

tes chrétiens, selon l'exemple montré par cet empereur dans son comportement, un écrivain moderne a dit: «On remarquera que la persécution des chrétiens sous les empereurs païens avait des motifs politiques plutôt que religieux, et c'est pourquoi nous trouvons le nom des meilleurs empereurs ainsi que celui des pires dans la liste des persécuteurs. On croyait que le bien-être de l'Etat était lié à l'observance soigneuse des rites du culte national: d'où le fait que, malgré leur grande tolérance, permettant toute sorte de culte parmi leurs sujets, les dirigeants romains demandaient cependant que les hommes de toute foi reconnaissent au moins les dieux romains et brûlent de l'encens devant leur statue. Les chrétiens refusaient fermement de le faire. La négligence du service du temple, croyait-on, irritait les dieux et mettait en danger la sécurité de l'Etat, amenait sur lui la sécheresse, la peste et tous les désastres. Ce fut là la principale raison de leur persécution par les empereurs romains(h).»

16. *Persécutions ultérieures.* Avec des périodes d'interruption partielle de temps en temps, les chrétiens continuèrent à souffrir à cause des opposants païens pendant le deuxième et tout le troisième siècles. Une persécution violente marqua le règne de Sévère (193-211 ap. J.-C.) dans la première décennie du troisième siècle; une autre caractérisa le règne de Maximien (235-238 ap. J.-C.). Les chrétiens connurent une période de sévérité inhabituelle de persécution et de souffrance pendant le court règne de Décius, connu aussi sous le nom de Décius Trajan (249-251 ap. J.-C.). La persécution sous Décius est désignée dans l'histoire ecclésiastique comme la septième persécution de l'Eglise chrétienne. D'autres se suivirent à

---

h. *General History,* P. V. N. Myers, ed. 1889, p. 322.

brefs intervalles. Nous passons certaines de ces périodes d'oppression particulière et nous en venons à l'examen de

17. *La persécution sous Dioclétien.* C'est, dit-on, la dixième et, heureusement, la dernière. Dioclétien régna de 284 à 305 ap. J.-C. Il fut d'abord très tolérant envers la religion et la pratique chrétiennes; il est en effet connu que sa femme et sa fille étaient chrétiennes bien que «d'une certaine manière, en secret». Plus tard, cependant, il prit position contre l'Eglise et entreprit la suppression totale de la religion chrétienne. A cette fin, il commanda la destruction générale des livres chrétiens et décréta la peine de mort contre quiconque gardait en sa possession des livres de ce genre.

18. Le feu éclata deux fois dans le palais royal de Nicomédie, et chaque fois l'incendie fut imputé aux chrétiens, ce qui eut de terribles résultats. Quatre édits séparés, chacun surpassant les précédents décrets en véhémence, furent lancés contre les croyants; pendant dix ans ils furent les victimes de rapine, de spoliation et de torture sans limites. A la fin de la décennie de terreur, l'Eglise était éparpillée et apparemment dans une situation désespérée. Les annales sacrées avaient été brûlées; les lieux de culte avaient été complètement détruits; des milliers de chrétiens avaient été mis à mort et tous les efforts possibles avaient été faits pour détruire l'Eglise et pour abolir la doctrine du Christ sur terre. Les descriptions des extrêmes horribles de brutalité sont profondément révoltants. Un simple exemple doit suffire. Eusèbe, faisant allusion aux persécutions en Egypte, dit: «Tel fut donc le combat des Egyptiens qui, à Tyr, soutinrent publiquement la lutte pour la religion.

«On pourrait encore admirer ceux d'entre eux qui rendirent témoignage dans leur propre pays: là, des milliers de personnes, hommes, femmes et enfants, méprisèrent pour l'enseignement de notre Sauveur la vie du temps et supportèrent diffé-

rentes sortes de mort. Les uns, après les ongles de fer, les chevalets, les fouets les plus cruels, et mille autres tourments variés et effrayants à entendre, furent livrés au feu; d'autres noyés dans la mer; d'autres encore, courageusement, tendirent leur tête à ceux qui devaient les couper; d'autres moururent dans les tortures; d'autres succombèrent à la faim; d'autres enfin furent crucifiés, les uns de la façon ordinaire pour les malfaiteurs, les autres d'une manière pire, car on les cloua la tête en bas et on les laissa vivre jusqu'à ce qu'ils périssent de faim sur les gibets mêmes(i).»

19. Un écrivain moderne dont la tendance fut toujours de minimiser la portée de la persécution des chrétiens est Edward Gibbon. Son récit des conditions du temps du crime de Dioclétien est le suivant: «Les magistrats reçurent l'ordre d'employer toutes les méthodes de sévérité qui pouvaient les faire sortir de leur superstition odieuse et les obliger à revenir au culte établi des dieux. Cet ordre rigoureux fut étendu, par un autre édit, au corps entier des chrétiens qui furent exposés à une persécution violente et générale. A la place de ces restrictions salutaires qui avaient requis le témoignage direct et solennel d'un accusateur, les officiers impériaux furent chargés de découvrir, de poursuivre et de tourmenter les plus mal vus parmi les fidèles. De lourdes peines furent prononcées contre tous ceux qui osaient soustraire un sectaire à la juste indignation des dieux et des empereurs(j).»

20. La persécution de Dioclétien fut si générale et son effet si destructeur que quand elle prit fin, on pensa que l'Eglise chrétienne était détruite à jamais. Des monuments furent élevés pour commémorer le zèle persécuteur de l'empereur,

---

i. Eusèbe. *Histoire ecclésiastique,* livre 8, chap. 8.

j. *Decline and Fall of the Roman Empire,* chap. XVI.

notamment deux colonnes dressées en Espagne. L'une d'elles porte une inscription vantant le puissant Dioclétien *«pour avoir réduit à néant le nom des chrétiens qui amenaient la république vers la ruine»*. Une deuxième colonne commémore le règne de Dioclétien et rend honneur à l'empereur *«pour avoir aboli partout la superstition du Christ; pour avoir propagé le culte des dieux»*. Une médaille frappée en l'honneur de Dioclétien porte l'inscription *«Le nom des chrétiens étant réduit à néant»*(k). Les événements ultérieurs témoignent de l'illusion de ces déclarations.

21. L'oppression de Dioclétien fut la dernière des grandes persécutions infligées par la Rome païenne au christianisme entier. Un changement étonnant, du niveau d'une révolution, fait maintenant son apparition dans les affaires de l'Eglise. Constantin, connu dans l'histoire comme Constantin le Grand, devint empereur de Rome en 306 ap. J.-C. et régna pendant 31 ans. Au début de son règne, il embrassa la cause jusqu'alors impopulaire des chrétiens et prit l'Eglise sous sa protection officielle. Une légende se répandit selon laquelle la conversion de l'empereur serait due à une manifestation surnaturelle dans laquelle il vit une croix lumineuse apparaître dans les cieux portant l'inscription «Par ce signe, sois vainqueur». L'authenticité de cette prétendue manifestation est douteuse et l'histoire témoigne contre elle. L'incident est ici mentionné pour montrer les moyens imaginés pour rendre le christianisme populaire à l'époque.

22. Beaucoup d'historiens sensés disent que la prétendue conversion de Constantin fut plutôt une affaire politique qu'une acceptation sincère de la vérité de la doctrine du Christ. L'empereur lui-même resta un *catéchumène,* c'est-à-dire un

---

k. Milner, *Church History,* Cent. 4, chap. 1:38.

croyant non baptisé, presque jusqu'à sa mort avant laquelle il devint membre par le baptême. Mais, quels qu'aient été ses motifs, il fit du christianisme la religion d'Etat, promulgant un décret officiel à cet effet en 313. «Il fit de la croix l'étendard royal; et les légions romaines défilaient sous l'emblème du christianisme» (Myers).

23. Immédiatement après le changement, la compétition fut grande pour la promotion dans l'Eglise. L'office d'évêque en vint à être plus prisé que celui de général. L'empereur lui-même devint le chef réel de l'Eglise. Il devint impopulaire et décidément défavorable au sens matériel d'être connu comme non-chrétien. Les temples païens furent transformés en églises et les idoles païennes furent détruites. Nous lisons que douze mille hommes et un nombre comparable de femmes et d'enfants furent baptisés, devenant membres de l'Eglise, à Rome, rien qu'en l'espace d'un an. Constantin déplaça la capitale de l'empire de Rome à Byzance, ville qu'il rebaptisa selon son propre nom, Constantinople. Cette ville, la capitale actuelle de la Turquie, devint le siège de l'Eglise d'Etat.

24. Comme la prétention de Dioclétien d'avoir détruit à jamais le christianisme paraît futile! Cependant quelle différence entre l'Eglise sous le patronage de Constantin et celle établie par le Christ et édifiée par ses apôtres! L'Eglise était déjà devenue apostate si l'on en juge d'après les principes de sa constitution d'origine.

---

## NOTES

1. *Cause de l'opposition païenne au christianisme.* «Tout le groupe des chrétiens refusait unanimement de communier avec les dieux de Rome, de l'empire et de l'humanité. Ce fut en vain que le croyant opprimé revendiquait les droits inaliénables de conscience et de jugement privé. Bien que sa situation pût inciter à la pitié, ses arguments ne purent jamais toucher l'entendement, soit de la partie philosophe soit de la partie païenne du monde. Comme ils le craignaient, ce n'était pas moins un sujet de surprise que toute personne dût entretenir des scrupules contre le fait de se soumettre au mode de culte établi que s'ils avaient conçu une aversion soudaine contre les coutumes, l'habillement et le langage de leur pays d'origine. La surprise des païens fut bientôt suivie par le ressentiment; et les hommes les plus pieux furent exposés à l'accusation injuste mais dangereuse d'impiété. La malice et les préjugés concoururent à présenter les chrétiens comme une société d'athées qui, par l'attaque la plus osée contre la constitution religieuse de l'empire, avait mérité l'animosité la plus sévère du magistrat civil. Ils s'étaient séparés (ils se glorifiaient de le confesser) de toute forme de superstition qui était acceptée dans n'importe quelle partie du globe par les divers courants de polythéisme; mais la divinité ou la forme de culte qu'ils avaient substituée aux dieux et aux temples de l'antiquité n'apparaissait cependant pas avec évidence. L'idée pure et sublime qu'ils entretenaient de l'Etre Suprême échappait à la conception grossière de la multitude païenne qui n'était pas à même de découvrir un Dieu spirituel et solitaire qui n'était ni représenté sous aucune apparence corporelle ou symbole visible, ni adoré avec la pompe habituelle de libations et de festivités, d'autels et de sacrifices» (Gibbon, *Decline and Fall of the Roman Empire,* chapitre XVI).

2. *Concernant le nombre de persécutions par les Romains.* On dit que les Romains ont poursuivi les chrétiens avec la plus grande violence au cours de dix persécutions, mais ce nombre n'est pas vérifié par l'histoire ancienne de l'Eglise. Car si, par ces persécutions, on ne comprend que celles qui furent particulièrement sévères et universelles dans tout l'empire, il est alors certain qu'elles n'atteignent pas le nombre mentionné ci-dessus. Et, si nous prenons les persécutions dans les provinces et celles de moindre importance en compte, elles le

dépassent de loin. Au cinquième siècle, certains chrétiens (furent) poussés par certains passages d'Ecritures saintes et spécialement par une Ecriture qui se trouve dans Apocalypse (Apocalypse 17:14), à imaginer que l'Eglise devrait souffrir dix calamités de la nature la plus grave. A cette notion, ils essayèrent donc, bien que pas tous de la même façon, d'accommoder le langage, même à l'encontre du témoignage de ces anciennes annales, à partir desquelles seule l'histoire peut parler avec autorité» (Mosheim, *Ecclesiastical History,* Cent. I, Part I, chap. 5:4).

Parlant du même sujet, Gibbon dit: «Aussi souvent que l'on se livrait à des sévices dans différentes parties de l'empire, les premiers chrétiens se lamentaient et amplifiaient peut-être leurs propres souffrances; mais le nombre célèbre de dix persécutions a été déterminé par les auteurs ecclésiastiques du cinquième siècle qui possédaient une vision plus distincte du sort favorable ou défavorable de l 'Eglise depuis l'époque de Néron jusqu'à celle de Dioclétien. Les ingénieux parallèles entre les dix plaies d'Egypte et les dix cornes de l'Apocalypse leur firent d'abord imaginer ce calcul; et dans leur application de la foi dans les prophéties à la vérité de l'histoire, ils choisirent soigneusement les règnes qui furent vraiment les plus hostiles à la foi chrétienne» (Gibbon, *Decline and fall of the roman Empire,* chapitre 16).

3. *Etendue de la persécution de Néron.* «Les érudits ne sont pas tout à fait d'accord quant à l'étendue de cette persécution sous Néron. Certains la limitent à la ville de Rome, tandis que d'autres la présentent comme ayant fait rage dans l'empire entier. La deuxième opinion, qui est aussi la plus ancienne, est sans doute à préférer puisqu'il est certain que les lois promulguées contre les chrétiens furent décrétées contre le groupe entier, et non contre des Eglises particulières, et furent donc appliquées dans les provinces les plus éloignées» (Mosheim, *Ecclesiastical History,* Cent. I, Part I, 5:14).

4. *Correspondance entre Pline et Trajan.* Les questions posées par Pline le Jeune, gouverneur du Pont, à Trajan, empereur de Rome, et la réponse impériale que ce dernier y fait, sont tellement intéressantes qu'elles sont dignes d'être reproduites complètement. La version donnée ici est celle de Sacy telle qu'elle apparaît dans l'édition Dubochet.

«Pline à l'empereur Trajan

«Je me fais une religion, seigneur, de vous exposer tous mes scrupules;

car qui peut mieux, ou me déterminer, ou m'instruire? Je n'ai jamais assisté à l'instruction et au jugement du procès d'aucun chrétien. Ainsi je ne sais sur quoi tombe l'information que l'on fait contre eux, ni jusqu'où l'on doit porter leur punition. J'hésite beaucoup sur la différence des âges. Faut-il les assujettir tous à la peine, sans distinguer les plus jeunes des plus âgés? Doit-on pardonner à celui qui se repent? Ou est-il inutile de renoncer au christianisme quand une fois on l'a embrassé? Est-ce le nom seul que l'on punit en eux? Ou sont-ce les crimes attachés à ce nom? Cependant, voici la règle que j'ai suivie dans les accusations intentées devant moi contre les chrétiens. Je les ai interrogés s'ils étaient chrétiens. Ceux qui l'ont avoué, je les ai interrogés une seconde et une troisième fois, et je les ai menacés du supplice. Quand ils ont persisté, je les y ai envoyés. Car, de quelque nature que fût ce qu'ils confessaient, j'ai cru que l'on ne pouvait manquer à punir en eux leur désobéissance et leur invincible opiniâtreté. Il y en a eu d'autres, entêtés de la même folie, que j'ai réservés pour envoyer à Rome, parce qu'ils sont citoyens romains. Dans la suite, ce crime venant à se répandre, comme il arrive ordinairement, il s'en est présenté de plusieurs espèces. On m'a remis entre les mains un mémoire sans nom d'auteur, où l'on accuse d'être chrétiennes différentes personnes qui nient de l'être et de l'avoir jamais été. Elles ont, en ma présence, et dans les termes que je leur prescrivais, invoqué les dieux, et offert de l'encens et du vin à votre image, que j'avais fait apporter exprès avec les statues de nos divinités; elles se sont même emportées en imprécations contre Christ. C'est à quoi, dit-on, l'on ne peut jamais forcer ceux qui sont véritablement chrétiens. J'ai donc cru qu'il fallait les absoudre. D'autres, déférés par un dénonciateur, ont d'abord reconnu qu'ils étaient chrétiens; et aussitôt après ils l'ont nié, déclarant que véritablement ils l'avaient été, mais qu'ils ont cessé de l'être, les uns, il y avait plus de trois ans, les autres depuis un plus grand nombre d'années; quelques-uns depuis plus de vingt. Tous ces gens-là ont adoré votre image et les statues des dieux. Tous ont chargé Christ de malédictions. Ils assuraient que toute leur erreur ou leur faute avait été renfermée dans ces points: qu'à un jour marqué, ils s'assemblaient avant le lever du soleil et chantaient tour à tour des vers à la louange du Christ, comme s'il eût été Dieu; qu'ils s'engageaient par serment, non à quelque crime, mais à ne point commettre de vol, ni d'adultère; à ne point manquer à leur promesse; à ne point nier un dépôt; qu'après

cela ils avaient coutume de se séparer, et ensuite de se rassembler pour manger en commun des mets innocents; qu'ils avaient cessé de le faire depuis mon édit, par lequel, selon vos ordres, j'avais défendu toutes sortes d'assemblées. Cela m'a fait juger d'autant plus nécessaire d'arracher la vérité par la force des tourments à deux filles esclaves qu'ils disaient être dans le ministère de leur culte; mais je n'y ai découvert qu'une mauvaise superstition portée à l'excès; et, par cette raison, j'ai tout suspendu pour vous demander vos ordres. L'affaire m'a paru digne de vos réflexions, par la multitude de ceux qui sont enveloppés dans ce péril; car un très grand nombre de personnes de tout âge, de tout ordre, de tout sexe, sont et seront tous les jours impliquées dans cette accusation. Ce mal contagieux n'a pas seulement infecté les villes, il a gagné les villages et les campagnes. Je crois pourtant que l'on y peut remédier, et qu'il peut être arrêté. Ce qu'il y a de certain, c'est que les temples, qui étaient déserts, sont fréquentés, et que les sacrifices, longtemps négligés, recommencent. On vend partout des victimes, qui trouvaient auparavant peu d'acheteurs. De là, on peut juger quelle quantité de gens peuvent être ramenés de leur égarement, si l'on fait grâce au repentir.»

La réponse de l'empereur fait suite:
«Trajan à Pline»
«Vous avez, mon très cher Pline, suivi la voie que vous deviez dans l'instruction du procès des chrétiens qui vous ont été déférés; car il n'est pas possible d'établir une forme certaine et générale dans cette sorte d'affaires. Il ne faut pas en faire perquisition: s'ils sont accusés et convaincus, il faut les punir. Si pourtant l'accusé nie qu'il soit chrétien, et qu'il le prouve par sa conduite, je veux dire en invoquant les dieux, il faut pardonner à son repentir, de quelque soupçon qu'il ait été auparavant chargé. Au reste, dans nul genre de crime l'on ne doit recevoir des dénonciations qui ne soient souscrites de personne; car cela est d'un pernicieux exemple, et très éloigné de nos maximes.»

Chapitre 6

# Causes de l'apostasie: causes intérieures

1. La persécution cruelle dont les adeptes du christianisme et de l'Eglise en tant que groupe organisé furent l'objet pendant les trois premiers siècles de notre ère a été traitée comme une cause extérieure, contribuant au moins indirectement à l'apostasie générale. Les détails de l'opposition judaïque et païenne ont été donnés assez complètement pour montrer que l'Eglise impopulaire eut une existence troublée et que ceux de ses membres qui restèrent fidèles aux principes de l'Evangile furent des martyrs spirituellement, sinon en fait.
2. Comme on s'y attendrait naturellement, l'effet immédiat de la persécution durable de ceux qui professaient croire à la divinité du Seigneur Jésus fut varié; il alla en fait de l'enthousiasme sans retenue, exprimé en un appel criant et frénétique au martyre, à une apostasie immédiate et abjecte avec étalage de dévotion affichée dans le service idolâtre.
3. Beaucoup de chrétiens acquirent un zèle qui allait jusqu'à la folie et, faisant fi de toute prudence et discrétion, se glorifiant à l'idée de gagner la gloire du martyre. Certains qui n'avaient pas été inquiétés éprouvaient de la tristesse et devenaient leurs propres accusateurs; tandis que d'autres se livraient ouvertement à des actes d'agression dans l'intention de s'attirer la

colère(a). Ces extravagances furent sans doute encouragées par la vénération excessive accordée à la mémoire et à la dépouille de ceux qui étaient morts en victimes de la cause. Le respect sacré ainsi témoigné aboutit plus tard à la pratique impie du culte des martyrs.

4. Commentant l'imprudent enthousiasme des premiers chrétiens, Gibbon a dit: «Par leur propre déclaration volontaire, les chrétiens suppléaient parfois au manque d'accusateur, ils perturbaient grossièrement le service public des païens et, se précipitant en foule autour du tribunal des magistrats, les appelaient à se prononcer et à leur infliger la sentence de la loi. La conduite des chrétiens était trop surprenante pour ne pas être remarquée des philosophes anciens; mais ils semblent l'avoir conçue avec beaucoup moins d'admiration que d'étonnement. Incapables de comprendre les motifs qui portaient parfois le courage des croyants au-delà des limites de la prudence et de la raison, ils traitaient un tel désir de mourir comme le résultat étrange d'un désespoir obstiné, d'une insensibilité stupide ou d'une superstition frénétique(b).»

5. Mais il y a un autre aspect de la chose. Tandis que les fanatiques imprudents allaient au devant du danger dont ils auraient pu rester exempts, d'autres, effrayés par le risque d'être inclus parmi les victimes, quittaient volontairement l'Eglise et retournaient se soumettre aux rites païens. Milner commenta les conditions qui existaient au cours du troisième siècle, incluant les paroles de Cyprien, évêque de Carthage, qui vécut au temps de l'incident décrit: «Beaucoup tombèrent immédiatement dans l'idolâtrie. Même avant d'être accusés d'être chrétiens, beaucoup d'hommes se précipitèrent au

---

a. Voir note 1 à la fin du chapitre.

b. Gibbon, *Decline and Fall of the Roman Empire,* chapitre 16.

forum et offrirent des sacrifices aux dieux comme on le leur ordonnait; et les foules d'apostats étaient si grandes que les magistrats souhaitèrent remettre au lendemain bon nombre d'entre eux mais furent importunés par les misérables qui les suppliaient de leur permettre de prouver qu'ils étaient païens le soir même(c).»

6. Liée à cette apostasie individuelle des membres de l'Eglise sous l'effet de la persécution, apparut chez les gouverneurs de provinces la pratique de vendre des certificats ou «libelli», comme on les appela, qui «attestaient que la personne qui y était mentionnée s'était soumise aux lois et avait sacrifié aux divinités romaines. En produisant ces fausses déclarations, les chrétiens riches et timorés avaient le pouvoir de réduire au silence un informateur malveillant et de réconcilier, dans une certaine mesure, leur sécurité avec leur religion(d).» Une variante de cette pratique quasi apostate consistait à procurer des témoignages de personnes en place certifiant que les détenteurs avaient abjuré l'Evangile; ces documents étaient présentés aux magistrats païens et, en échange d'honoraires établis, ils accordaient d'exempter certains du sacrifice exigé aux dieux païens(e). En conséquence de ces pratiques par lesquelles, dans des circonstances favorables, les riches pouvaient acheter l'immunité de la persécution et, en même temps, maintenir un semblant de position dans l'Eglise, une grande dissension s'éleva et la question était de savoir si ceux qui avaient ainsi montré leur faiblesse pouvaient être admis de nouveau dans la communauté de l'Eglise.

---

c. Milner, *Church History,* Cent. 3, chap. 8.
d. Gibbon, *Decline and Fall of the Roman Empire,* chapitre 16.
e. Voir Milner, *Church History,* Cent. 3, chap. 9.

7. La persécution ne fut au plus qu'une cause indirecte du déclin du christianisme et de la perversion du principe de salut de l'Evangile du Christ. Les dangers les plus importants et les plus immédiats qui menaçaient l'Eglise doivent être cherchés au sein du groupe lui-même. En réalité, la pression de l'opposition de l'extérieur servit à réprimer le bouillonnement de la dissension intérieure et retarda effectivement les manifestations destructives de schisme et d'hérésie(f). Une révision générale de l'histoire de l'Eglise jusqu'à la fin du troisième siècle montre que les périodes de paix relative étaient des périodes de faiblesse et de déclin de ferveur spirituelle et qu'avec le retour de la persécution venait un éveil et un renouveau de la dévotion chrétienne. Les dirigeants sincères du peuple n'étaient pas les derniers à déclarer que chaque nouvelle période de persécution était une période de châtiment naturel et nécessaire pour le péché et la corruption qui s'étaient développés au sein de l'Eglise(g).

8. Cyprien, évêque de Carthage, dit de la position de l'Eglise au milieu du troisième siècle: «Si l'on recherche la cause de nos malheurs, on peut trouver le remède à la blessure. Le Seigneur voulait que sa famille fût mise à l'épreuve. Et, comme une paix durable avait corrompu cette discipline révélée par Dieu, le châtiment céleste édifia notre foi qui était restée presque en sommeil: et quand, par nos péchés, nous avons mérité de souffrir encore plus, le Seigneur plein de miséricorde tempéra toute chose de manière à ce que le tout mérite plutôt le nom d'épreuve que de persécution. Chacun s'était attaché à développer son patrimoine et avait oublié ce que les croyants avaient fait sous les apôtres et ce qu'ils devaient toujours faire;

---

f. Voir note 2 à la fin du chapitre.
g. Voir note 3 à la fin du chapitre.

— leurs pensées secrètes concernaient la façon d'amasser des richesses; — les pasteurs et les diacres oubliaient chacun leur devoir: on négligeait les œuvres de miséricorde, et la discipline était à son minimum. Le luxe et les mœurs efféminées avaient cours: on s'habillait à la manière des prostituées; on pratiquait la fraude et la tromperie entre frères. — Les chrétiens pouvaient contracter mariage avec les incroyants; pouvaient jurer non seulement sans révérence, mais même sans véracité. Avec un âpre dédain, ils méprisaient leurs supérieurs ecclésiastiques: ils se moquaient les uns des autres avec une amertume offensante et menaient des querelles avec une malveillance consciente: — même de nombreux évêques qui devaient servir de guides et d'exemples aux autres, négligeant leurs devoirs particuliers afférents à leur position, se livraient à des recherches du monde: — ils abandonnaient leur lieu de résidence et leurs ouailles: ils voyageaient dans des provinces éloignées en quête de plaisir et de gain; ne prêtaient pas assistance aux frères dans le besoin; mais étaient assoiffés d'argent: — ils possédaient des biens par fraude et multipliaient l'usure. Que n'avons-nous pas mérité de souffrir pour une telle conduite? Même la parole divine nous a prédit ce que nous pouvions attendre. — «Si ses enfants abandonnent ma loi et ne marchent pas selon mes jugements, je visiterai leurs offenses avec le bâton et leur péché avec le fouet.» Ces choses avaient été dénoncées et prédites, mais en vain. Nos péchés avaient amené nos affaires à ce point délicat à savoir que parce que nous avions méprisé les commandements du Seigneur, nous étions obligés de subir une correction de nos maux divers et une épreuve de notre foi par des remèdes sévères(h).»

---

h. D'après la citation de Milner, *Church History,* Cent. 3, chap. 8.

9. Milner, qui approuve l'accusation sévère portée contre l'Eglise au troisième siècle dans la citation donnée ci-dessus, ne peut pas être accusé de préjugé contre les institutions chrétiennes dans la mesure où le propos déclaré de sa présentation au monde d'une «History of the Church of Christ» supplémentaire consistait à se pencher comme il le fallait sur certaines phases du sujet méprisé ou négligé par les premiers auteurs, et notamment à souligner la piété, non pas la méchanceté des disciples avoués du Christ. Cet auteur, se déclarant l'ami de l'Eglise et de ses membres, admet la dépravation croissante de la secte chrétienne et déclare que vers la fin du troisième siècle, l'effet du déversement du Saint-Esprit de la Pentecôte s'était épuisé et qu'il restait peu de preuves de relation étroite entre le Christ et l'Eglise.

10. Remarquez la manière dont il résume les circonstances: «La période de sa décadence réelle doit être datée dans la partie pacifique du règne de Dioclétien. Au cours de ce siècle entier, l'œuvre de Dieu, en pureté et en pouvoir, avait tendu à se détériorer. Les rapports avec les philosophes étaient l'une des causes principales. La paix extérieure et les avantages séculiers achevèrent la corruption. La discipline ecclésiastique qui avait été trop sévère était maintenant relâchée à l'excès; les évêques et les gens étaient dans un état de méchanceté. Des querelles sans fin étaient fomentées parmi les partis adverses et, en général, l'ambition et la convoitise avaient pris l'ascendant dans l'Eglise du Christ . . . La foi au Christ elle-même paraissait maintenant être une affaire ordinaire; et c'est là que prit *fin,* ou presque, selon toute apparence, cette première grande effusion de l'Esprit de Dieu qui commença le jour de la Pentecôte. La dépravation humaine s'effectuait par le biais d'une décadence générale de la piété; et une géné-

ration d'hommes se passa sans grandes preuves de la présence spirituelle du Christ auprès de son Eglise(i).»

11. S'il faut d'autres preuves de ce que le feu de la dissidence couvait au sein de l'Eglise et gagna si facilement sous forme de flammes destructives, considérons le témoignage d'Eusèbe dans l'optique des conditions qui caractérisent la deuxième moitié du troisième siècle. Et, rappelons-nous qu'il pesa ses mots lorsqu'il consigna expressément son intention d'écrire pour défendre l'Eglise et pour soutenir ses institutions. Il se lamente sur la tranquillité qui précéda le déchaînement sous Dioclétien, à cause de son effet nuisible sur les officiers et les membres de l'Eglise. Voici ses paroles: «Cependant, par suite de la pleine liberté, nos affaires tournèrent à la mollesse et à la nonchalance. Nous nous jalousions les uns les autres, nous nous lancions des injures, et il s'en fallait de peu que nous nous fissions la guerre les uns aux autres avec les armes, lorsque l'occasion s'en présentait, et avec les lances que sont les paroles; les chefs déchiraient les chefs; les sujets se soulevaient contre les sujets; l'hypocrisie maudite et la dissimulation avaient atteint le plus haut point de la méchanceté. Alors le jugement de Dieu, ainsi qu'il aime à le faire, agissait avec ménagement (les assemblées se réunissaient encore); il exerçait sa fonction de gouvernement avec douceur et avec mesure. Ce fut parmi les frères qui étaient dans les armées que commença la persécution . . . Et ceux qui paraissaient nos pasteurs, dédaignant la règle de la piété, se jetaient passionnément dans des querelles les uns contre les autres; ils ne faisaient que se livrer à des disputes, des menaces, des envies, des

i. Milner, *Church History,* Cent. III, ch. 17.

inimitiés et des haines réciproques; ils poursuivaient avec ardeur l'amour du pouvoir comme on le fait de la tyrannie(j).»

12. Pour illustrer davantage le déclin de l'esprit chrétien vers la fin du troisième siècle, Milner cite l'observation suivante d'Eusèbe, témoin oculaire des conditions décrites: «Dieu commença à abattre sa lourde main en jugement, doucement, petit à petit selon la façon qui lui est coutumière . . . Mais nous ne fûmes pas du tout émus par sa main et nous ne prîmes pas la peine de retourner à Dieu. Nous accumulâmes péché sur péché, jugeant, comme des Epicuriens insouciants, que Dieu ne se préoccupait pas de nos péchés et qu'il ne nous infligerait pas d'épreuve à ce propos. Et nos prétendus bergers, écartant la règle de piété, se livraient entre eux à la querelle et à la division.» Il ajoute que «la terrible persécution de Dioclétien fut alors infligée à l'Eglise comme une juste punition et comme le châtiment le plus approprié à leurs iniquités(k).»

13. On se rappellera que le grand changement par lequel l'Eglise fut élevée à une place d'honneur dans l'Etat eut lieu au début du quatrième siècle. C'est une erreur commune de penser que la décadence de l'Eglise comme institution spirituelle date de cette époque. L'image de l'Eglise perdant de son pouvoir spirituel en proportion exacte de l'accroissement de son pouvoir temporel et de sa fortune a plu aux rhétoriciens et auteurs de littérature à sensation; mais cette image ne dépeint pas la réalité. L'Eglise était saturée de l'esprit d'apostasie longtemps avant que Constantin ne la prenne sous sa protection puissante en lui accordant son statut officiel dans l'Etat. Pour soutenir cette affirmation, je cite à nouveau

j. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique,* livre 8, chapitre 1; voir note 4 à la fin du chapitre.

k. Milner, *Church History,* Cent. 3, chap. 17.

Milner, l'ami avoué de l'Eglise: «Je sais qu'il est commun chez les auteurs de représenter la grande décadence du christianisme seulement après son établissement externe sous Constantin. Mais la preuve de l'histoire m'a contraint à ne pas me ranger à cette vision des choses. En fait, nous avons vu que pendant toute une génération avant la persécution de Dioclétien, il y avait peu de marques de piété supérieure qui soient visibles. C'est à peine s'il existait un flambeau de piété; et il n'est pas commun à n'importe quelle époque qu'une grande œuvre de l'Esprit de Dieu soit manifestée si ce n'est sous la conduite de saints, de pasteurs et de réformateurs remarquables. Toute cette période ainsi que tout le temps de la persécution est très pauvre en personnages de cette trempe . . . Les instructions morales, philosophiques et monastiques ne feront pas pour l'homme ce qu'il faut attendre de la doctrine évangélique. Et si la foi en Christ connut un tel déclin (et son état déchu devrait être daté aux alentours de l'année 270), il n'est pas besoin de s'étonner que des scènes auxquelles Eusèbe fait allusion sans détails circonstanciés eussent lieu dans le monde chrétien . . . Il parle aussi de l'esprit ambitieux de beaucoup qui aspirent aux offices de l'Eglise, des ordinations inopportunes et illégales, des querelles parmi les adeptes eux-mêmes et des luttes fomentées par de jeunes démagogues dans ce qui restait de l'Eglise persécutée, et des maux renouvelés que leurs vices excitaient parmi les chrétiens. Comme le monde chrétien doit avoir tristement décliné s'il put ainsi se conduire sous la férule même de la vengeance divine. Cependant que le monde infidèle ou profane ne triomphe pas. *Ce ne fut pas le christianisme, mais sa disparition* qui amena ces maux(1).»

1. Milner, *Church History,* Cent. 4, chap. 1. Voir aussi note 5 à la fin du chapitre.

14. Ce qui précède représente seulement quelques-unes des nombreuses preuves qui pourraient être citées en démonstration du fait que pendant la période qui suivit immédiatement le ministère des apôtres, période couverte par les persécutions des chrétiens par les nations païennes, l'Eglise subit une détérioration intérieure et fut dans un état de perversion croissante. Parmi les causes les plus particulières de cet éloignement toujours croissant de l'esprit de l'Evangile du Christ, cette apostasie avançant à pas de géant, on peut considérer les exemples importants suivants:

1-. Corruption des principes simples de l'Evangile par l'adjonction des prétendus systèmes philosophiques de l'époque.

2-. Additions abusives aux cérémonies de l'Eglise et introduction de changements essentiels dans des ordonnances essentielles.

3-. Changements abusifs dans l'organisation et le gouvernement de l'Eglise.

15. Nous considérerons dans l'ordre correct chacune des trois causes énumérées ici. Il peut apparaître que les conditions décrites dans ces précisions doivent plus correctement être considérées comme effets ou résultats que comme causes, découlant de l'apostasie générale, qu'elles ont la nature de preuves de la disparition de la constitution d'origine de l'Eglise plutôt que de causes précises par lesquelles il faille expliquer le fait de l'apostasie. Cause et effet, cependant, sont parfois associés très intimement et les conditions qui en résultent peuvent fournir la meilleure démonstration des causes en action. Chacune des conditions données ci-dessus comme cause spécifique de l'apostasie progressive fut, à son début, la preuve d'un manque de solidité et la cause amenant les résultats plus graves qui suivirent. Chaque manifestation suivante de l'esprit d'apostasie fut aussitôt le résul-

tat de la désaffection antérieure et la cause de développements ultérieurs plus prononcés.

---

## NOTES

1. *Zèle désordonné manifesté par certains des premiers chrétiens.* «La sobre discrétion de l'époque actuelle sera plus encline à censurer qu'à admirer, mais peut plus facilement admirer qu'imiter la ferveur des premiers chrétiens; qui, selon l'expression de Sulpice Sévère, désiraient le martyre plus ardemment que ses contemporains ne sollicitaient un évêché. Les épîtres composées par Ignace tandis qu'on l'emmenait, enchaîné, à travers les villes d'Asie, expriment les sentiments ordinaires de la nature humaine. Il adjure instamment les Romains de ne pas le priver, quand il sera livré dans l'amphithéâtre, de la couronne de gloire en intervenant gracieusement mais follement, et il déclare sa résolution de provoquer et d'irriter les bêtes sauvages qui risquent de servir d'instrument pour sa mort. Certaines histoires racontent le courage des martyrs qui accomplirent réellement ce qu'Ignace avait voulu; qui déchaînèrent la folie des lions, pressèrent le bourreau de faire son office, sautèrent avec entrain dans les flammes allumées pour les brûler et découvrirent une sensation de joie et de plaisir au milieu des tortures les plus raffinées» (Gibbon, *Decline and Fall of the Roman Empire,* chapitre 16).
2. *Dissensions intérieures en période de paix.* Comme on l'a dit dans le texte, la première partie du règne de Dioclétien, période qui précéda immédiatement le déchaînement de la dernière grande persécution que subirent les chrétiens, fut un temps de liberté relative de l'opposition, et cette période se caractérisa par le désordre et les dissensions intérieures de l'Eglise. Pour illustrer la tolérance montrée par l'empereur avant qu'il ne devienne hostile à l'Eglise et le déclin de ferveur spirituelle qui s'ensuivit parmi les chrétiens eux-mêmes, Gibbon dit: «Dioclétien et ses collègues conféraient souvent les offices les plus importants à ceux qui avouaient leur aversion pour le culte des dieux, mais qui avaient fait preuve de capacités de servir l'Etat. Les évêques

avaient une place d'honneur dans les différentes provinces et étaient traités avec distinction et respect, non seulement par le peuple mais par les magistrats eux-mêmes. Dans presque chaque ville, les anciennes églises s'avérèrent insuffisantes pour contenir les multitudes toujours croissantes de prosélytes; et à leur place on éleva des édifices plus imposants et spacieux pour le culte public des fidèles. La corruption des manières et des principes si vivement déplorée par Eusèbe peut être considérée non pas seulement comme une conséquence, mais comme une preuve de la liberté dont jouissaient et abusaient les chrétiens sous le règne de Dioclétien. La prospérité avait détendu le nerf de la discipline. La fraude, l'envie et la malveillance avaient cours dans chaque assemblée. Les anciens aspiraient à l'office d'évêque qui devenait chaque jour un objet plus digne de leur ambition. Les évêques qui se querellaient entre eux pour la prééminence ecclésiastique semblaient réclamer par leur conduite un pouvoir séculier et tyrannique dans l'Eglise; et la foi vivante qui distinguait encore les chrétiens des Gentils se montrait moins dans leur vie que dans leurs écrits querelleurs» (Gibbon, *Decline and Fall of the Roman Empire,* chapitre 16).

3. *L'effet de la paix sur l'Eglise primitive.* «Pour désastreuses que fussent les persécutions des premiers siècles de l'Eglise, les périodes de calme entre les déchaînements de rage qui les déclenchaient furent encore plus nuisibles à l'Eglise. La paix peut avoir ses victoires tout aussi illustres que celles de la guerre; et ainsi, elle a aussi ses calamités qui ne sont pas moins destructives que celles de la guerre. La guerre peut détruire des nations, mais le confort et le luxe corrompent l'humanité, le corps et l'esprit. La paix surtout est dangereuse à l'Eglise. La prospérité relâche les rênes de la discipline; les gens ressentent de moins en moins le besoin d'une providence qui les soutient; mais dans l'adversité, l'esprit de l'homme recherche Dieu et il est donc plus soumis au service de la religion. Nous trouverons que les premiers chrétiens ne font pas exception à l'effet de cette influence du repos. Chaque fois que cela leur fut accordé, soit par la miséricorde, soit par l'indifférence de l'empereur, les dissensions intérieures, les intrigues de prélats ambitieux et le développement des hérésies caractérisèrent ces périodes» (B. H. Roberts, *A Witness for God,* p. 70).

4. *Schismes et hérésies dans l'Eglise primitive.* Eusèbe dont les écrits datent du début du quatrième siècle, cite les écrits de Hégésippe qui

vécut dans le premier quart du deuxième siècle: «Le même (Hégésippe) expose en ces termes les débuts des hérésies de son temps:
«Après que Jacques le Juste eut rendu son témoignage comme le Seigneur et pour la même doctrine, le fils de son oncle, fils de Clopas, fut établi évêque: tous le préférèrent comme deuxième (évêque) parce qu'il était cousin du Seigneur. L'Eglise était alors appelée vierge parce qu'elle n'avait pas encore été souillée par de vains discours. Ce fut Théboutis, parce qu'il n'était pas devenu évêque, qui commença à la souiller parmi le peuple, à partir des sept sectes (juives) dont il était aussi membre: de ces sectes sortirent Simon, le père des Simoniens; Cléobius, le père des Cléobiens; Dosithée, le père des Dosithéens; Gorthéios, le père des Gorathéniens, et les Masbothéens. De ceux-ci viennent les Ménandrianistes, les Marcianistes, les Carpocratiens, les Valentiniens, les Basilidiens, les Satorniliens, qui, chacun pour sa part et d'une manière différente, avaient introduit leur propre opinion. De ces hommes sont venus de faux christs, de faux prophètes, de faux apôtres, qui ont divisé l'unité de l'Eglise par des discours corrupteurs contre Dieu et contre son Christ» (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique,* livre 4, chapitre 22).
5. *Début du déclin de l'Eglise.* Milner, résumant les conditions de l'Eglise à la fin du deuxième siècle, dit: «Et nous terminons ici la revue du deuxième siècle qui, pour la majeure partie, exhibait des preuves de grâce divine aussi forte, ou presque, qu'au premier siècle. Nous avons vu la même foi inébranlable et simple en Jésus, le même amour de Dieu et des frères; et, ce en quoi ils surpassaient singulièrement les chrétiens modernes, le même esprit céleste et la même victoire sur le monde. Mais une ombre triste enveloppe ces gloires divines. L'esprit de Dieu est déjà affligé par les intrusions ambitieuses de raffinements de discussion auto-justificative et de la fierté pharisaïque; et bien qu'il soit plus commun de représenter le début de la décadence la plus sensible de la piété un siècle plus tard, elle me semble déjà commencée» (Milner, *Church History,* Cent. 2, chap. 9).
Commentant les conditions qui régnaient dans les dernières années du troisième siècle, Mosheim écrit: «L'ancienne méthode de gouvernement ecclésiastique semblait encore subsister en général tandis qu'en même temps, par étape imperceptible, elle évoluait de la forme primitive et dégénérée vers une forme de monarchie religieuse . . . Ce changement de forme du gouvernement ecclésiastique fut bientôt

suivi par un train de vices qui déshonora le caractère et l'autorité de ceux à qui avait été confiée l'administration de l'Eglise. Car, bien que plusieurs continuassent encore à montrer au monde des exemples illustrant la piété primitive et la vertu chrétienne, cependant, beaucoup s'enfonçaient dans le luxe et la volupté, étaient enflés de vanité, d'arrogance et d'ambitions, possédés par un esprit de querelle et de discorde et s'adonnaient à beaucoup d'autres vices qui attiraient un reproche immérité à la sainte religion dont ils étaient les prédicateurs et les ministres indignes. C'est tellement prouvé par les plaintes répétées de beaucoup d'écrivains parmi les plus respectables de l'époque que la vérité ne nous permettra pas de voiler les énormités que nous aurions autrement le désir de voiler dans un ordre aussi sacré. Les évêques, en maints endroits, exerçaient une autorité princière, particulièrement ceux qui avaient le plus grand nombre d'Eglises sous leur inspection et qui présidaient sur les assemblées les plus opulentes. Ils associaient à leur fonction évangélique les signes splendides de la majesté temporelle. Un trône, entouré de ministres, élevait au-dessus de ses semblables le serviteur de Jésus, qui fut humble; et des vêtements somptueux frappaient l'œil et l'esprit des foules dans une vénération ignorante de l'autorité qu'ils s'arrogeaient. L'exemple des évêques fut imité avec ambition par les prêtres qui, négligeant les règles sacrées de leur position, s'abandonnèrent à leur indolence et au raffinement d'une vie de luxe efféminé. Les diacres, voyant les prêtres fuyant ainsi leurs fonctions, usurpèrent hardiment leurs droits, et les effets d'une ambition corrompue se répandirent dans chaque rang de l'ordre sacré» (Mosheim, *Ecclesiastical History,* Cent. 3, Part. 2, chap. 2:3, 4).

Chapitre 7

# Causes intérieures (suite)

1. La première des causes précises de désordre au sein de l'Eglise qui contribua à son apostasie est la suivante et nous l'avons citée: *«La corruption des principes simples de l'Evangile par l'adjonction des prétendus systèmes philosophiques de l'époque.»*

2. La tentative de greffe de doctrines étrangères sur la vraie vigne de l'Evangile du Christ fut caractéristique des premières années de la période apostolique. Les Ecritures nous parlent du sorcier Simon qui prétendait croire et qui entra dans l'Eglise par le baptême, mais qui était tellement dépourvu du véritable esprit de l'Evangile qu'il chercha à acheter avec de l'argent l'autorité et le pouvoir de la prêtrise(a). Cet homme, bien que réprimandé par Pierre et apparemment pénitent, continua à troubler l'Eglise en inculquant des hérésies et en gagnant des disciples du bercail. Ses disciples se distinguèrent sous forme de secte ou de culte jusqu'au quatrième siècle; et Eusèbe écrivit alors à propos d'eux: «A la manière de leur ancêtre, ils s'insinuent dans l'Eglise comme une peste et comme une gale et ils causent les plus grands dommages à ceux en qui ils sont capables d'infuser le poison caché en eux, difficile à guérir et violent(b).» Ce Simon, connu dans l'histoire comme Simon le magicien, est cité par les premiers

---

a. Voir Actes 8:9,13,18-24.

b. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique,* livre 2, chap. 1.

auteurs chrétiens comme le fondateur de l'hérésie à cause de ses tentatives continues de combiner le christianisme avec le gnosticisme. C'est par allusion à sa proposition d'acheter l'autorité spirituelle que tout commerce d'offices spirituels en est venu à s'appeler simonie.

3. Par les paroles du Révélateur, le Seigneur réprimanda certaines des Eglises ayant adopté ou toléré des doctrines et des pratiques étrangères à l'Evangile. C'est notamment le cas pour ce qui concerne les Nicolaïtes et ceux qui suivaient la doctrine de Balaam(c).

4. La perversion de la vraie religion qui se développa ainsi au sein de l'Eglise peut remonter à l'introduction de faux raisonnements judaïques et païens(d). En vérité, à l'ouverture de l'ère chrétienne pour les siècles futurs, le judaïsme était plus ou moins intimement mêlé à la philosophie païenne et contaminé par des cérémonies païennes. Il y avait de nombreux sectes et partis, cultes et écoles, chacun plaidant en faveur de théories rivales quant à la constitution de l'âme, de l'essence du péché, de la nature de la Divinité et d'une multitude d'autres mystères. Les chrétiens eurent tôt fait d'avoir l'esprit confus par d'interminables controverses entre eux.

5. Les Juifs convertis au christianisme cherchaient à modifier et à adapter les principes de la nouvelle foi de manière à harmoniser ces derniers avec leur amour inné du judaïsme, et le résultat fut destructeur pour les deux. Notre Seigneur avait montré la futilité de toute tentative de combiner de nouveaux principes avec de vieux systèmes ou de rapiécer les préjugés du passé avec des fragments de nouvelle doctrine. «Per-

---

c. Voir Apocalypse 2:15; comparer avec le verset 6; voir aussi le verset 20. Voir note 1 à la fin du chapitre.

d. Voir note 2 à la fin du chapitre.

sonne ne met une pièce de drap neuf à un vieil habit; car elle emporterait une partie de l'habit, et la déchirure serait pire. On ne met pas non plus du vin nouveau dans de vieilles outres; autrement, les outres se rompent, le vin se répand, et les outres sont perdues; mais on met le vin nouveau dans des outres neuves, et le vin et les outres se conservent(e).» L'Evangile vint comme une nouvelle révélation, marquant l'accomplissement de la loi; ce n'était pas un simple additif, ni un simple rétablissement de commandements passés; il représentait une alliance nouvelle et éternelle. Les tentatives de repriser le vêtement du judaïsme avec la nouvelle étoffe de l'Evangile ne pouvaient avoir pour résultat rien de plus visible qu'une déchirure hideuse. Le nouveau vin de l'alliance ne pouvait pas être mis dans l'outre usée par le temps des libations mosaïques. Le judaïsme se trouvait déprécié et le christianisme perverti par cette association disparate.

6. Parmi les premiers changements les plus pernicieux de la doctrine chrétienne se trouve l'introduction des enseignements des gnostiques. Ces prétendus philosophes avançaient prétentieusement qu'ils pouvaient amener l'esprit humain à comprendre tout à fait l'Etre Suprême et à connaître la vraie relation entre la Divinité et les mortels. Ils disaient en substance qu'un certain être avait existé de toute éternité, manifesté par une lumière radieuse diffusée dans tout l'espace qu'ils appelaient *Plerome.* «La nature éternelle, infiniment parfaite et infiniment heureuse, étant demeurée de toute éternité dans une profonde solitude et dans une tranquillité bénie, produisit finalement d'elle-même, deux esprits de sexes différents, qui ressemblaient à leur procréateur suprême d'une manière tout à fait parfaite. De l'union féconde de ces

---

e. Matthieu 9:16-17.

deux êtres naquirent d'autres qui furent aussi suivis par les générations suivantes; de sorte que dans la suite des temps, une famille céleste fut formée dans le Plerome. Cette lignée divine, de nature immuable et transcendant le pouvoir de la mortalité, fut appelée par les philosophes *éon,* terme qui signifie, en grec, éternité. Le nombre de ces éons était un sujet très controversé parmi les sages orientaux(f).»

7. Puis l'un des éons, que l'on distingue sous le nom de Démiurge, créa ce monde et s'arrogea la souveraineté sur lui, niant l'autorité absolue du procréateur suprême. La doctrine gnostique déclare que l'homme est la réunion d'un corps qui, étant la création du Démiurge, est essentiellement mauvais et d'un esprit qui, dérivé de la Divinité, a la caractéristique d'être bon. Les esprits ainsi emprisonnés dans des corps mauvais seront finalement libérés, puis le pouvoir du Démiurge cessera et la terre sera dissoute dans le néant.

8. Ce qui justifie que nous insérions ici ce résumé partiel du gnosticisme est le fait que des efforts furent faits au début pour accommoder les principes de ce système aux exigences du christianisme; et que le Christ et le Saint-Esprit furent déclarés appartenir à la famille des éons prévue dans ce plan. Cela conduisit à l'extravagante absurdité qui consistait à nier que Jésus avait un corps même pendant sa vie d'homme; et que son apparence d'être physique était une illusion des sens produite par son pouvoir surnaturel(g).

9. A en juger par les nombreux cultes et partis qui surgirent et subdivisèrent la principale secte, il est évident que les doctrines des gnostiques n'étaient pas satisfaisantes, même pour

---

f. Mosheim, *Eccl. History,* Cent. I, Part. II, 1:7.

g. Voir note 3 à la fin du chapitre.

ceux qui prétendaient y croire; et il est intéressant de remarquer que dans les temps modernes certains libres penseurs se sont targués d'endosser un titre exprimant l'antithèse complète de l'appellation gnostique, c'est-à-dire agnostiques.

10. L'effet pratique des principes du gnosticisme dans la vie de ses adeptes est étrangement varié. Une partie de la secte mena une vie d'austérité, embrassant une abnégation stricte et la torture physique, croyant vainement que le corps mauvais pourrait ainsi être dominé tandis que l'esprit recevrait un pouvoir et une liberté accrus. Un autre culte cherchait à minimiser la différence fondamentale entre le bien et le mal en niant l'élément de moralité dans la vie humaine; ces personnes s'abandonnèrent sans frein aux impulsions des passions et aux caprices de la nature physique, partant du principe qu'il n'existait pas de relation entre le corps et l'âme qui ferait tort à cette dernière si l'on se livrait aux excès physiques.

11. Une autre secte ou école dont les doctrines furent amalgamées dans une certaine mesure à celles du christianisme fut celle des néo-platoniciens. Les anciennes sectes des partisans de Platon ou platoniciens étaient associées pour certains points de doctrine avec les épicuriens et étaient les rivales sinon les ennemies des stoïciens. Les premiers platoniciens disaient que la matière inorganisée existait depuis toute éternité et que son organisateur, Dieu, est également éternel. De même que Dieu est éternel, de même sa volonté ou son intelligence est sans commencement et cette intelligence éternelle existant comme volonté ou intention de la Divinité fut appelée *Logos*. Des préceptes de ce genre avaient été enseignés longtemps avant l'ère chrétienne et la philosophie professée par certaines des sectes rivales parmi les Juifs au temps du Christ avaient été influencées de la sorte.

12. Quand les principes du christianisme furent connus généralement, certains dirigeants de la secte des platoniciens trouvèrent dans la nouvelle doctrine beaucoup de choses à étudier et à admirer. A cette époque, cependant, le platonisme lui-même avait subi beaucoup de changements, et les adeptes les plus libéraux avaient formé une nouvelle organisation et se distinguaient par l'appellation de néo-platoniciens. Ces derniers professèrent trouver en Jésus-Christ l'incarnation du Logos et acceptèrent avidement la déclaration de Jean: «Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la Parole était Dieu . . . Et la Parole a été faite chair, et elle a habité parmi nous(h).» Selon la philosophie éclectique ou le néo-platonisme, la «Parole» dont il est question dans Jean était le «Logos» décrit par Platon.

13. La conception platonicienne de Dieu, formé de la divinité et du Logos, fut élargie en accord avec les principes chrétiens pour comprendre trois membres, le Saint-Esprit étant le troisième. C'est à ce propos que surgit une dissension amère et durable quant aux pouvoirs relatifs de chaque membre de la Trinité, particulièrement la position et l'autorité du Logos ou du Fils. Les nombreuses querelles qui découlèrent du mélange de la théorie platonicienne à la doctrine chrétienne se poursuivirent tout au long des siècles et, dans un sens, on peut dire qu'elles troublent l'esprit des hommes même à cette époque moderne.

14. Il est totalement hors de question pour nous de classer ou de décrire les résultats hybrides de l'union contre nature de la philosophie païenne et de la vérité chrétienne; et nous ne tenterons pas de suivre en détail les dissensions et les querelles sur des points théologiques et sur des questions de doctrine.

---

h. Jean 1:1, 14.

Notre objectif est atteint quand, par la déclaration des faits et des citations d'autorité, la réalité de l'apostasie est établie. Nous considérerons donc uniquement les disputes les plus importantes qui troublèrent l'Eglise(i).

15. Vers le milieu du troisième siècle, Sibellius, prêtre ou évêque de l'Eglise d'Afrique, plaida énergiquement en faveur de la doctrine de la «trinité dans l'unité» caractérisant la Divinité. Il prétendait que la nature divine du Christ n'était pas un attribut distinct ou personnel de l'homme Jésus, mais rien qu'une portion de l'énergie divine, une émanation du Père avec laquelle le Fils était une partie du Père divin. Ces points de vue furent tout aussi vigoureusement attaqués par certains que défendus par d'autres, et le désaccord fut mûr quand Constantin changea si soudainement le statut de l'Eglise et apporta le pouvoir de l'Etat pour la soutenir. Au début du quatrième siècle, la dispute prit un tour menaçant à l'occasion d'un violent affrontement entre Alexandre, évêque d'Alexandrie, et Arius, l'un des officiers subalternes de la même Eglise. Alexandre proclama que le Fils était à tous égards l'égal du Père et aussi de la même substance ou essence. Arius insista sur le fait que le Fils avait été créé par le Père et qu'il ne pouvait donc pas être coéternel avec son Père divin; que le Fils fut l'agent par lequel la volonté du Père s'exécutait et que, pour cette raison aussi, le Fils était inférieur au Père tant en nature qu'en dignité. De même, le Saint-Esprit était inférieur aux autres membres de la Divinité.

16. L'arianisme, nom que prit cette doctrine, fut prêché avec vigueur et dénoncé avec énergie; et la dissension ainsi occasionnée menaça de déchirer l'Eglise jusqu'à ses fondements. Enfin, l'empereur Constantin fut forcé d'intervenir

---

i. Voir note 4 à la fin du chapitre.

dans un effort pour établir la paix parmi ses hommes d'Eglise qui s'affrontaient. Il convoqua un concile de dignitaires de l'Eglise qui s'assemblèrent au cours de l'année 325 et qui est connu d'après le lieu où il se réunit comme le concile de Nicée. Ce concile condamna la doctrine d'Arius et prononça une sentence d'exil contre son auteur. Ce que l'on définit comme la doctrine orthodoxe de l'Eglise universelle ou catholique concernant la Divinité fut promulgué comme suit:

17. «Nous croyons en un seul Dieu, Père tout-puissant, créateur des choses visibles et invisibles; et en un Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, seul engendré du Père, c'est-à-dire de la substance du Père, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré, non créé, de la même substance que le Père, par qui tout a été créé dans le ciel et sur la terre; qui est descendu du ciel pour nous et pour notre salut, s'est incarné, s'est fait homme, a souffert, est ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux, et il viendra juger les vivants et les morts. Et au Saint-Esprit. Ceux qui disent: Il y a eu un temps où il (le Fils) n'était pas, et il n'était pas avant d'avoir été engendré, il est né du néant (il a été créé), ou qui soutiennent qu'il est d'une autre hypostase, ou d'une autre substance (que le Père), ou que le Fils de Dieu est créé, qu'il n'est pas immuable, soumis au changement, l'Eglise catholique les anathématise.»

18. C'est la version généralement acceptée du credo de Nicée telle qu'elle fut promulguée à l'origine. Elle changea quelque peu de forme bien qu'elle demeurât pratiquement sans changement quant au fond, par le concile tenu à Constantinople un demi-siècle après. Ce que l'on considère comme une nouvelle formulation du credo de Nicée a été attribué à Athanase, l'un des premiers opposants de l'arianisme bien que son droit d'être considéré comme auteur soit mis en doute par beaucoup et

nié avec insistance par certaines autorités en matière d'histoire ecclésiastique. Néanmoins, la déclaration dont il est question a trouvé place dans les textes sous le nom de «credo d'Athanase», et, justement ou injustement appelée, elle demeure la déclaration de foi de certaines sectes chrétiennes de nos jours. Elle est présente dans le rituel prescrit de l'Eglise d'Angleterre. Le «credo d'Athanase» est le suivant:

19. «. . . Nous adorions un Dieu dans la Trinité, et la Trinité dans l'Unité.

Sans confondre les Personnes, ou diviser l'Essence. Car autre est la Personne du Père: autre celle du Fils: autre celle du Saint-Esprit.

Mais la divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit n'est qu'une: leur Gloire est égale, et leur Majesté coéternelle.

Tel qu'est le Père, tel est le Fils, et tel est le Saint-Esprit.

Le Père non créé; le Fils non créé; et le Saint-Esprit non créé.

Le Père incompréhensible; le Fils incompréhensible; et le Saint-Esprit incompréhensible.

Le Père éternel; le Fils éternel; et le Saint-Esprit éternel.

Toutefois ils ne sont point trois éternels, mais un éternel.

Comme aussi il n'y a point trois incompréhensibles, ni trois non créés; mais un non créé, et un incompréhensible.

Ainsi aussi le Père est tout-puissant, le Fils tout-puissant et le Saint-Esprit tout-puissant.

Et cependant ils ne sont point trois Tout-puissants, mais un Tout-puissant.

De même le Père est Dieu; le Fils est Dieu; et le Saint-Esprit est Dieu.

Et cependant ils ne sont point trois Dieux, mais un Dieu.»

20. Le concile de Nicée est connu dans l'histoire ecclésiastique comme l'un des rassemblements les plus célèbres et les plus importants sous forme de corps officiel chargé de l'administra-

tion de l'Eglise. Non seulement, la dispute d'Arius fut réglée, pour autant qu'un décret ecclésiastique pût régler une question affectant tellement la conscience individuelle, mais beaucoup d'autres points de controverse furent apaisés de la même manière pour le moment. C'est ainsi que la longue querelle liée à la date de la célébration de Pâques fut réglée par vote comme ce fut le cas aussi pour la question soulevée par Novatien et ses disciples quant à la justification de la réadmission des apostats repentants dans l'Eglise; et le schisme causé par Mélétius, évêque d'Afrique du Nord, qui avait refusé de reconnaître l'autorité supérieure de l'évêque d'Alexandrie. A en juger par le nombre et la diversité des questions amenées devant le concile de Nicée pour qu'elles soient tranchées, nous pouvons conclure sans danger que l'Eglise récemment intronisée ne se caractérisait pas par l'unité d'objectif ni par l'harmonie d'action. Cependant, comparées avec les querelles amères qui suivirent, les dissensions du règne de Constantin n'étaient que les débuts de l'agitation.

21. L'effet moral du puissant esprit d'apostasie ayant cours dans les trois premiers siècles de l'existence de l'Eglise et entretenu par les contributions de la philosophie païenne s'avéra, comme on ne pouvait l'éviter, très nuisible et mauvais. Il devient de notre devoir de considérer certains des plus pernicieux de ces effets.

22. *Vision pervertie de la vie.* L'une des hérésies du début et qui se développa rapidement dans l'Eglise fut la doctrine de l'antagonisme entre le corps et l'esprit selon laquelle le premier était considéré comme un fardeau et comme une malédiction. D'après ce que l'on a dit, on reconnaîtra en cela l'une des perversions dérivées de l'alliance du gnosticisme avec le christianisme. Un des résultats de cette greffe des doctrines païennes fut une croissance abondante de vie anachorétique par

laquelle les hommes cherchaient à affaiblir, torturer et subordonner leur corps pour que leur esprit ou «âme» puisse acquérir plus de liberté. Beaucoup de ceux qui adoptèrent cette vision artificielle de l'existence humaine se retirèrent dans le désert pour être seuls et passèrent leur temps à d'austères pratiques d'abnégation et à des actes de torture personnelle frénétique. D'autres s'enfermèrent comme prisonniers volontaires, cherchant la gloire dans la privation et dans la pénitence qu'ils s'imposaient à eux-mêmes. Ce fut cette vision artificielle de la vie qui donna naissance aux différents ordres de reclus, d'ermites et de moines.

23. Ne pensez-vous pas que le Christ ait eu ces pratiques à l'esprit quand, avertissant les disciples des fausses prétentions à la sainteté qui caractériseraient les temps qui devaient bientôt suivre, il dit: «Si donc on vous dit: Voici, il est dans le désert, n'y allez pas; voici, il est dans les chambres, ne le croyez pas(j).»

24. Quand l'Eglise trouva la faveur de l'Etat sous Constantin au cours du quatrième siècle, beaucoup d'ordres de reclus virent le jour. «Ils maintenaient que la communion avec Dieu devait être recherchée par la mortification des sens, en éloignant son esprit de tous les objets extérieurs, par la macération du corps par la faim et le travail, et par une sorte d'indolence sacrée qui confinait toutes les activités de l'âme à une contemplation paresseuse des choses spirituelles et externes.» Mosheim, l'auteur que l'on vient de citer, poursuit: «L'Eglise chrétienne n'aurait jamais été disgrâciée par cet enthousiasme cruel et associal, ni n'aurait été soumise à ces vifs tourments de l'esprit et du corps auxquels elle donna lieu, si de nombreux chrétiens ne s'étaient pas laissés prendre im-

---

j. Matthieu 24:26.

prudemment par l'apparence trompeuse et la résonnance pompeuse de cette maxime de la philosophie antique: «A savoir, que pour atteindre la vraie félicité et la vraie communion avec Dieu, l'âme devait nécessairement être séparée du corps, même ici-bas; et que le corps devait être macéré et mortifié dans ce but(k).»

25. Le fruit de cette mauvaise semence fut le développement de nombreux ordres de moines et l'entretien de monastères. Le célibat fut enseigné comme vertu et réussit à devenir une caractéristique du clergé, comme c'est le cas dans l'Eglise catholique romaine à l'heure actuelle. Un clergé vivant le célibat, privé des influences édifiantes de la vie au foyer, tomba dans de nombreux excès, et la corruption des prêtres a été un sujet de reproche tout au long des siècles. «L'Eternel Dieu dit: il n'est pas bon que l'homme soit seul; je lui ferai une aide semblable à lui»(1), et encore: «C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair(m).» Son apôtre inspiré déclara: «Toutefois, dans le Seigneur, la femme n'est point sans l'homme, ni l'homme sans la femme(n).» Cependant, une Eglise apostate décrète qu'il sera interdit à ses ministres de suivre la loi de Dieu.

26. *Peu de cas fait de la vérité.* Dès le quatrième siècle, certaines doctrines pernicieuses trahissant le peu d'égards pour la vérité eut cours dans l'Eglise. C'est ainsi qu'on enseigna «que c'était un acte de vertu de tromper et de mentir quand on arrangeait ainsi les intérêts de l'Eglise«(o). Inutile de dire que

---

k. Mosheim, *Eccl. History,* Cent. IV, Part. II, chap. 3:12, 13.
l. Genèse 2:18.
m. Verset 24.
n. 1 Corinthiens 11:11. Comparer avec 1 Timothée 4:3.
o. Mosheim, *Eccl. History,* Cent. IV, Part. II, chap. 3:16.

des péchés autres que ceux de la tromperie étaient justifiés quand ils étaient commis prétendûment dans l'intérêt de la progression de l'Eglise, et on se livra au crime sous le fallacieux prétexte que la fin justifie les moyens. Beaucoup des fables et des histoires inventées en relation avec la vie du Christ et des apôtres, comme aussi les récits contrefaits de visites surnaturelles et de miracles merveilleux qui abondent dans la littérature des premiers siècles, sont dues à cette doctrine honteuse que les mensonges sont acceptables aux yeux de Dieu, s'ils sont perpétrés dans une cause que l'homme appelle bonne(p).

---

## NOTES

1. *Les Nicolaïtes.* Cette secte est mentionnée explicitement dans le message divin dans lequel Jean reçut le commandement d'écrire aux Eglises d'Asie (Apocalypse 2:6, 15); et la référence prouve l'aversion que le Seigneur avait pour les enseignements et les pratiques de ce culte. La tentative de corrompre le christianisme en introduisant des cérémonies nicolaïtes fut un danger réel qui menaça l'Eglise. L'extrait suivant du dictionnaire biblique de Smith est instructif:
«La secte elle-même se présente à nous comme trahissant la phase ultime d'une grande controverse qui menaça une fois de détruire l'unité de l'Eglise, et après de ternir sa pureté. La controverse elle-même fut inévitable dès que les Gentils furent admis en grand nombre dans l'Eglise du Christ. Les nouveaux convertis devaient-ils être amenés à se soumettre à toute la loi mosaïque? Les apôtres et les anciens de Jérusalem firent face à la question avec calme et sagesse. Le fardeau de la loi ne devait pas être imposé aux disciples Gentils. Ils devaient s'abstenir, entre autres choses de «viandes sacrifiées aux idoles» et de «l'impudicité» (Actes 15:20, 29) et ce décret fut accueilli comme

---

p. Voir note 5 à la fin du chapitre.

la grande charte de la liberté de l'Eglise. Bien que le lien étroit des commandements moraux positifs puisse nous sembler étrange, ce n'était pas le cas au synode de Jérusalem. Les deux péchés étaient très intimement liés, souvent même dans la plus grande proximité de temps et de place. Les messages aux Eglises d'Asie et les dernières épîtres des apôtres (2 Pierre et Jude) indiquent que ces deux maux apparaissaient à cette époque fortement unis. Les instructeurs de l'Eglise les appelaient d'un nom qui exprimait leur vrai caractère. Les hommes qui faisaient et enseignaient ces choses étaient des disciples de Balaam (2 Pierre 2:15; Jude 11). Comme le faux prophète de Pethor, ils alliaient les belles paroles aux mauvaises actions. Dans un temps de persécution où le fait de manger ou de ne pas manger des choses sacrifiées aux idoles était plus que jamais un test crucial de fidélité, ils persuadèrent les hommes que c'était une chose indifférente (Apocalypse 2:13-14). C'était suffisamment mal, mais il y avait encore pire. Se mêlant aux orgies des fêtes idolâtres, ils apportaient les orgies de ces fêtes dans les réunions de l'Eglise chrétienne. Et tout cela se faisait, ne l'oublions pas, non seulement pour céder à son appétit, mais dans le cadre d'un système soutenu par une «doctrine», accompagnée d'une prétendue illumination prophétique (2 Pierre 2:1).»

2. *Imitation des mystères païens et résultat.* Le culte de Dieu par les premiers chrétiens fut critiqué et ridiculisé à cause de sa simplicité et de l'absence de cérémonies mystiques. Il est vrai que le zèle des persécuteurs rendit bientôt nécessaire un secret prudent dans le service religieux et dans les assemblées de culte mais, à l'exception de ces besoins, il y eut un effort volontaire pour feindre un secret injustifié. Gibbon fait les remarques suivantes à ce propos: «Les précautions avec lesquelles les disciples du Christ accomplissaient les offices de la religion étaient d'abord dictées par la crainte et la nécessité; mais c'est librement qu'on les poursuivit. En imitant le terrible secret des mystères d'Eleusis, les chrétiens s'étaient flattés de penser qu'ils rendraient leurs institutions sacrées plus respectables aux yeux du monde païen. Mais les faits, comme cela arrive souvent pour les actes de fine politique, déçurent leurs souhaits et leurs espérances. On conclut qu'ils ne faisaient que cacher ce qu'ils auraient rougi de montrer. Leur prudence mal placée donna une occasion à la malveillance d'inventer et à la crédulité soupçonneuse de croire les histoires horribles

qui décrivaient les chrétiens comme les êtres humains les plus méchants qui, dans leurs sombres retraites, pratiquaient toutes les abominations qu'une imagination dépravée pût proposer et qui sollicitaient les faveurs de leur Dieu inconnu par le sacrifice de toute vertu morale. Il y en eut beaucoup qui prétendirent confesser ou raconter les cérémonies de cette société abhorrée» (Gibbon, *Decline and Fall of the Roman Empire,* chapitre 16).

3. *Ebionites et gnostiques.* «Outre le dessein général de fixer sur une base perpétuelle les honneurs divins du Christ, les auteurs ecclésiastiques les plus anciens et les plus respectables ont attribué au théologien évangéliste (saint Jean) l'intention particulière de réfuter deux hérésies opposées qui troublaient la paix de l'Eglise primitive. 1) La foi des ébionites, peut-être des Nazaréens, était grossière et imparfaite. Ils révéraient Jésus comme le plus grand des prophètes, doté de vertu et de pouvoir surnaturel. Ils attribuaient à sa personne et à son futur règne toutes les prédications des oracles hébreux qui avaient trait au royaume spirituel et éternel du Messie promis. Certains d'entre eux pouvaient confesser qu'il était né d'une vierge; mais ils rejetaient obstinément l'existence précédente et les perfections divines du Logos, ou Fils de Dieu, qui sont si clairement définies dans l'évangile de Saint Jean . . . 2) Les gnostiques qui se distinguaient par l'appellation de docètes, tendaient vers l'extrême inverse et trahissaient la nature humaine du Christ en soutenant sa nature divine. Elevés dans l'école de Platon, accoutumés à la sublime idée du Logos, ils concevaient facilement que l'éon le plus brillant ou l'émanation de la Divinité pouvait assumer la forme externe et l'apparence visible d'un mortel; mais ils prétendaient vainement que les imperfections de matière sont incompatibles avec la pureté d'une substance céleste. Tandis que le sang du Christ tachait encore le mont du Calvaire, les docètes inventaient l'hypothèse impie et extravagante que, au lieu d'être né de la Vierge, il était descendu sur les rives du Jourdain sous la forme d'un être humain parfait; qu'il avait trompé les sens de ses ennemis et de ses disciples et que les ministres de Pilate avaient déchaîné leur rage impuissante sur un fantôme immatériel qui parut expirer sur la croix et, après trois jours, ressusciter des morts» (Gibbon, *Decline and Fall of the Roman Empire,* chapitre 21).

4. *Adjonction de doctrines païennes au christianisme.* Les déclarations suivantes faites par des auteurs modernes quant à l'effet de la «philo-

sophie» païenne sur l'Eglise sont dignes d'attention. Résumant les conditions qui prévalent dans la deuxième partie du deuxième siècle, Milner a dit: «Jusqu'à présent, nous n'avons pas eu de mal à découvrir, dans les docteurs et les auteurs du christianisme, la doctrine essentielle du Christ. Nous percevrons maintenant que l'on commence à moins s'occuper des vérités les plus précieuses de l'Evangile et qu'on commence à moins les mettre en vue. Même Justin, le martyr, avant la période de corruption éclectique, par son amour pour Platon, changea l'Evangile à un certain point comme nous l'avons observé particulièrement dans l'article du libre arbitre. Tatien, son élève, alla plus loin et mérita le nom d'hérétique. Il traita largement des mérites de la continence et de la chasteté; et ces vertus, poussées à des excès extravagants au nom de la pureté supérieure, devinrent de grands facteurs de pharisaïsme et de superstition, brouillèrent les notions de la foi en Christ et assombrirent toute l'apparence du christianisme. Sous l'influence d'Ammon et de ses disciples, cette sainteté fictive déguisée sous les apparences d'une élévation sacrée prit la forme d'un système; et elle commença bientôt à être à l'origine des maux les pires . . . La mise en garde de Saint Paul contre la philosophie et la vaine tromperie n'étaient pas, semble-t-il, fatalement négligée par les chrétiens. La fausse humilité, «les promesses de culte», les raffinements étranges et orgueilleux, l'austérité physique mêlée de prétentions pharisaïques élevées, l'ignorance du Christ et de la vraie vie de foi en lui, tristement remplacées par des cérémonies et des superstitions, toutes ces choses sont divinement décrites dans le deuxième chapitre aux Colossiens; et, pour autant que les mots puissent le faire, on y décrit et soutient puissamment la vraie défense contre ces choses» (Milner, *Church History*, Cent. 2, chap. 9).

Les schismes et les commotions qui virent le jour dans l'Eglise à la suite d'un mélange de la philosophie orientale et égyptienne à la religion chrétienne connurent un développement, au deuxième siècle, à cause des philosophes grecs qui embrassèrent la doctrine du Christ. La doctrine chrétienne, concernant le Père, le fils et le Saint-Esprit et les deux natures réunies dans notre saint Sauveur n'étant en aucun cas conciliables avec les principes des sages et des docteurs de la Grèce qui, pour cette raison, essayaient de les expliquer de manière à les rendre compréhensibles. Praxéas, homme de génie et érudit, com-

mença à répandre ces explications à Rome et fut sévèrement persécuté pour les erreurs qu'elles contenaient. Il niait toute distinction réelle entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit et soutenait que le Père, seul Créateur de toutes choses, avait uni à lui la nature humaine du Christ. C'est de là que vient le nom de monarchiens donné à ses disciples, parce qu'ils niaient la pluralité des personnes dans la Divinité; et aussi les patropassiens, parce que, selon Tertullien, ils croyaient que le Père était si intimement uni avec l'homme Christ, son Fils, qu'il souffrit avec lui l'angoisse d'une vie d'affliction et les tourments d'une mort ignominieuse. Bien que beaucoup fussent prêts à embrasser cette doctrine erronée, il ne semble pas que cette secte se séparât pour son culte ou se retirât des assemblées ordinaires des chrétiens» (Mosheim, *Eccl. History,* Cent. II, Part. II, chap. 5:20).

5. *Ecrits apocryphes dans la période des apôtres.* «Peu de temps après l'ascension du Christ au ciel, plusieurs histoires de sa vie et de ses doctrines, remplies de pieuses tromperies et de merveilles fabuleuses, furent composées par des personnes dont les intentions n'étaient peut-être pas mauvaises, mais dont les écrits trahissaient la superstition et l'ignorance extrêmes. Ce n'était pas tout: des productions paraissaient par lesquelles des hommes frauduleux trompaient le monde, comme les écrits des saints apôtres. Ces écrits apocryphes auraient produit une triste confusion et auraient rendu incertaines l'histoire et la doctrine du Christ si les dirigeants de l'Eglise n'avaient pas fait diligence pour séparer les livres qui venaient vraiment des apôtres et de Dieu de toute cette camelote apocryphe» (Mosheim, *Ecclesiastical History,* Cent. I, Part. II, chap. 2:17).

Chapitre 8

# Causes intérieures (suite)

1. Parmi les causes directes menant à l'apostasie de l'Eglise primitive, nous avons précisé: *les additions sans autorité aux cérémonies de l'Eglise et l'introduction de changements essentiels dans les ordonnances principales.*
2. Le ridicule dont les païens accablèrent l'Eglise primitive à cause de la simplicité du culte chrétien a déjà été mentionné. Cette cause de reproche n'était pas la moindre parmi les critiques judaïques pour qui le rituel et la cérémonie, le formalisme et les rites prescrits figuraient parmi les choses indispensables à la religion. Très tôt dans son histoire, l'Eglise manifesta une certaine tendance à remplacer la simplicité originelle de son culte par des cérémonies élaborées, modelées selon le rituel judaïque et les idolâtries païennes.
3. Pour ce qui est de ces innovations, Mosheim écrit à propos des conditions du deuxième siècle: «Il n'existe pas d'institution si pure et si excellente que la corruption et la folie de l'homme n'altérera par la suite ni n'encombrera d'ajouts étrangers à sa nature et à son dessein premier. Ce fut particulièrement le cas du christianisme. Au cours de ce siècle, beaucoup de rites et de cérémonies inutiles furent ajoutés au culte chrétien et leur introduction fut très nuisible pour les hommes sages et bons. Ces changements détruisant la belle simplicité de l'Evangile flattèrent bien sûr le goût de la foule qui se délecte plus de la pompe et de la splendeur des institutions extérieures que des charmes inhérents à la piété rationnelle et solide,

et qui prête généralement peu attention à tout ce qui ne frappe pas ses sens physiques(a).» L'auteur cité explique que les évêques de cette époque ont accru les cérémonies et cherché à leur donner de la splendeur «en les accommodant aux faiblesses et aux préjugés des Juifs comme des païens»(b).

4. Pour concilier plus efficacement les exigences de l'Evangile aux préjugés judaïques, rattachés à la lettre de la loi mosaïque, les officiers de l'Eglise du premier et du deuxième siècles s'attribuèrent les anciens titres; ainsi les évêques se nommèrent grands-prêtres et les diacres lévites. «De même», dit Mosheim, «la comparaison de l'*oblation* chrétienne avec la *victime* et le *sacrifice* juifs, produisirent une multitude de rites inutiles et fut l'occasion d'introduire cette notion erronée de l'*eucharistie,* représentant cette grande offrande qui fut faite un jour sur la croix pour les péchés des mortels comme un sacrifice réel, et non seulement comme une commémoration»(c).

5. Au quatrième siècle, nous trouvons l'Eglise encore plus désespérément livrée au formalisme et à la superstition. Le respect décent avec lequel les restes des premiers martyrs avaient été honorés dégénéra en une superstition révérente qui atteignait le culte. Cette pratique fut autorisée à l'instar de l'adoration païenne des héros déifiés. Des pèlerinages aux tombes des martyrs devinrent une forme commune de dévotion religieuse; et les cendres des martyrs ainsi que la poussière et la terre provenant des endroits rendus sacrés par certains événements inhabituels furent vendues comme remèdes sou-

---

a. Mosheim, *Eccl. History,* Cent. II, Part. II, chap. 4.
b. Voir note 1 à la fin du chapitre.
c. Mosheim, *Eccl. History,* Cent. I, Part. II, chap. 4:4.

verains contre la maladie et comme moyen de protection contre les assauts des esprits du mal.

6. La forme de culte public changea tellement pendant le deuxième et le troisième siècles qu'elle conserva très peu de ressemblance avec la simplicité et la ferveur de celle des premières assemblées. Les discours philosophiques prirent la place des témoignages fervents, et l'art rhétorique et celui du débat de controverse remplaça la véritable éloquence de la conviction religieuse. On permit les applaudissements et ils étaient attendus comme preuve de la popularité du prédicateur. Brûler de l'encens, acte d'abord abhorré par les assemblées chrétiennes en raison de son origine et de sa signification païennes, était devenu fréquent dans l'Eglise avant la fin du troisième siècle.

7. Au quatrième siècle, l'adoration des images, des représentations et des effigies avait sa place dans le culte prétendûment chrétien; et la pratique se généralisa au cours des siècles qui suivirent. Un effort pour contrôler les abus provenant de cette pratique idolâtre au huitième siècle aboutit à la guerre civile(d).

8. Si l'on considère ces exemples de cérémoniaux et de rites superstitieux païens remplaçant la simple modalité découlant du culte authentique qui caractérisait l'Eglise au jour de son intégrité, qui peut mettre en doute le fait solennel et terrible d'une véritable apostasie?(e) Mais plus importants encore que ces simples rajouts au cérémonial du rite sont les changements introduits dans les ordonnances les plus sacrées et les plus importantes de l'Eglise du Christ. Comme les autorités ecclésiastiques s'accordent à considérer que les ordonnances les plus

---

d. Voir Mosheim, *Eccl. History,* Cent. VIII, Part. II, chap. 3:9,10.

e. Voir note 2 à la fin du chapitre.

importantes de l'Evangile établi à l'origine par le Christ et perpétué par ses apôtres comprennent le baptême et la Sainte-Cène du Seigneur, nous n'examinerons que ces deux-là comme exemples des altérations sans autorité que nous considérerons maintenant. En réduisant ainsi nos exemples d'illustration, nous ne voulons pas dire que le baptême et la Sainte-Cène cités étaient les seules ordonnances caractérisant l'Eglise; les preuves abondent que ce n'est pas le cas. Ainsi, l'imposition des mains avec l'autorité pour conférer le Saint-Esprit dans le cas de croyants baptisés fut aussi importante que le baptême lui-même(f), et fut sûrement considérée comme une ordonnance essentielle dès le début(g). De plus, l'ordination à la prêtrise, par laquelle les hommes recevaient un pouvoir par autorité divine, fut indispensable au maintien d'une Eglise organisée. Les exemples choisis, cependant, seront suffisants pour répondre au but de notre présente enquête.

*Changement dans l'ordonnance du baptême*

9. D'abord donc, en quoi l'ordonnance du baptême consistait-elle à l'origine quant au but et au mode d'administration, et quels changements subit-elle au cours de l'apostasie progressive par laquelle l'Eglise passa? Il n'est pas besoin de démontrer ici que le baptême est important; l'Eglise chrétienne a généralement soutenu cette idée tant dans les temps anciens que dans les temps modernes(h). Le but du baptême fut et est l'obtention de la rémission des péchés; le fait de

---

f. Voir Actes 8:5-8, 12, 14-17; aussi 19:1-7; voir aussi 2:38; Matthieu 3:11; et Marc 1:8.

g. Voir Matthieu 3:11.

h. Pour un traitement concis de ce sujet, voir *Articles de Foi* du même auteur, chap. 6 et 7.

satisfaire à cette condition a été depuis le début le seul moyen d'obtenir l'accès dans l'Eglise du Christ(i).

10. Dans les débuts de l'Eglise, le baptême fut administré sur profession de foi et preuve de repentance, et était accompli par immersion(j) par une personne investie de l'autorité requise de la prêtrise. Il n'y avait pas de délai pour administrer l'ordonnance quand l'éligibilité avait été démontrée. A titre d'exemples, nous pouvons citer la rapidité avec laquelle le baptême fut administré aux croyants en ce jour important de la Pentecôte(k); le baptême administré par Philippe au converti éthiopien immédiatement après la profession de foi obligatoire(l); le baptême immédiat de Corneille, le dévot, et de sa famille(m); et le baptême rapide du geôlier converti par Paul, son prisonnier(n).

11. Au deuxième siècle, cependant, le mandat sacerdotal avait restreint le baptême aux deux occasions de fêtes de l'Eglise, Pâques et la Pentecôte, la première étant l'anniversaire de la résurrection du Christ et la deuxième la commémoration du jour de la Pentecôte. Un circuit de préparation long et pénible était exigé du candidat avant qu'il ne soit reconnu digne; pendant ce temps, il était connu comme *catéchumène* ou novice en formation. Selon certaines autorités, un cours de préparation de trois ans était toujours exigé sauf des cas d'exception(o).

---

i. Voir Marc 1:4 et Luc 3:3; aussi Actes 2:38; 1 Pierre 3:21 et Actes 22:16. Comparer avec 2 Néphi 31:17.
j. Voir note 3 à la fin du chapitre.
k. Actes 2:37-41.
l. Actes 8:26-39.
m. Actes 10:47-48.
n. Actes 16:31-33.
o. Schlegel, livre 8, chapitre 32.

12. Au cours du deuxième siècle, le baptême comme symbole d'une nouvelle naissance fut mis en valeur par de nombreux rajouts à l'ordonnance; ainsi les nouveaux baptisés étaient traités comme des enfants et on leur donnait du lait et du miel en signe de leur immaturité. Comme le baptême était interprété comme une cérémonie de libération de l'esclavage de Satan, certaines formules utilisées pour libérer les esclaves furent ajoutées. L'onction d'huile devint aussi une partie de la cérémonie. Au troisième siècle, la simple ordonnance du baptême fut encore plus encombrée et pervertie par les services d'un exorciste. Ce personnage officiel se livrait à «des menaces, à des cris et à des déclamations terribles» par lesquels on chassait les démons et les esprits du mal dont le candidat était censé être affligé. «Le fait de chasser les démons était alors considéré comme une préparation importante au baptême après laquelle les candidats retournaient chez eux, parés de couronnes et portant des vêtements blancs tenus pour emblèmes sacrés, les premières de leur victoire sur le péché et sur le monde, les autres de leur pureté et de leur innocence intérieures(p)». Il n'est pas difficile de voir dans cette cérémonie superstitieuse la preuve d'une altération païenne de la religion chrétienne. Au quatrième siècle, cela devint la coutume de mettre du sel dans la bouche du membre nouvellement baptisé comme symbole de purification, le baptême en lui-même étant précédé et suivi d'une onction d'huile.

13. La forme ou le mode de baptême subirent aussi un changement radical pendant la première moitié du troisième siècle, changement qui amena la destruction de son symbolisme essentiel. L'immersion(g), représentation de la mort suivie par

---

p. Mosheim, *Eccl. History,* Cent. III, Part. II, chap. 4:4.

q. Voir note 3 à la fin du chapitre.

la résurrection, ne fut plus considérée comme un trait important, et l'aspersion d'eau fut autorisée à sa place. Une autorité pas moins importante que Cyprien, l'évêque érudit de Carthage, plaidait en faveur de l'aspersion au lieu de l'immersion dans les cas de maladie physique; et la pratique ainsi commencée devint ensuite générale. Le premier exemple dont on ait trace est celui de Novatus, hérétique qui demanda le baptême quand il sentit sa mort prochaine(r).

14. La forme du rite de baptême n'était pas seulement radicalement changée, mais l'application de l'ordonnance fut pervertie. La pratique consistant à administrer le baptême aux enfants fut reconnue conforme au troisième siècle, mais son origine fut sans doute antérieure. A l'occasion d'une polémique prolongée pour savoir s'il était sans danger de repousser le baptême des enfants jusqu'au huitième jour après la naissance, suivant la coutume juive de procéder à la circoncision ce jour-là, il fut généralement décidé qu'un tel délai mettrait en danger le bien-être futur de l'enfant s'il mourait avant d'atteindre l'âge de huit jours, et que le baptême devrait être administré dès que possible après la naissance(s). Il est difficile d'imaginer une doctrine plus infâme que celle de la condamnation des enfants non baptisés, et il n'est pas nécessaire de rechercher une preuve plus forte des hérésies qui avaient envahi et corrompu l'Eglise primitive. Une telle doctrine est étrangère à l'Evangile et à l'Eglise du Christ, et

---

r. A propos de la doctrine scripturale du baptême, de son mode d'administration et de son symbolisme, voir chap. 6 et 7 des *Articles de Foi* du même auteur.

s. Voir Milner, *Church History,* Cent. III, chap. 13.

son adoption comme principe essentiel est preuve d'apostasie(t).

### *Changements dans l'ordonnance de la Sainte-Cène du Seigneur*

15. La Sainte-Cène du Seigneur a été considérée comme une ordonnance importante dès le temps de son établissement dans l'Eglise de Jésus-Christ. Cependant, malgré son caractère sacré, elle a subi une altération radicale, tant dans son symbolisme que dans son but reconnu. La Sainte-Cène, telle qu'elle fut instituée par le Sauveur et administrée aux jours du ministère des apôtres, était aussi simple que sacrée et solennelle. Liée au véritable esprit de l'Evangile, sa simplicité est sanctifiante; interprétée par l'esprit d'apostasie, sa simplicité devient un reproche. C'est de cela que proviennent la prescription de longues prières de Sainte-Cène et l'introduction d'une grande pompe que nous trouvons au troisième siècle. Les assemblées qui pouvaient se le permettre utilisaient de la vaisselle d'or et d'argent, et ce avec ostentation. Les non membres et les membres «qui étaient en état de pénitence» étaient exclus du service de Sainte-Cène à l'instar du caractère exclusif lié aux mystères païens. La polémique et la dissension éclatèrent pour savoir quelle était la période correcte pour administrer la Sainte-Cène, le matin, le midi ou le soir; et pour savoir la fréquence de célébration de l'ordonnance(u).

---

t. Pour une discussion sur le baptême des enfants, voir le chapitre 6 des *Articles de Foi* du même auteur. Voir note 4 à la fin du chapitre.

u. Voir note 5 à la fin du chapitre.

16. Par la suite, la doctrine de la *transsubstantiation* fut érigée en principe important de l'Eglise de Rome. Pour résumer brièvement, les substances, c'est-à-dire le pain et le vin utilisés pendant la Sainte-Cène, perdent leur caractère de simples pain et vin et deviennent en fait le corps et le sang du Christ crucifié. On prétend que la transmutation a lieu d'une manière si mystique qu'elle trompe les sens; et ainsi, bien qu'étant réellement le corps et le sang, les éléments ont encore l'apparence du pain et du vin. Cette vision, si fermement défendue et respectée avec tant de ferveur par les membres conformistes de l'Eglise romaine, est dénoncée avec violence par d'autres comme «un principe absurde»(v) et «une doctrine monstrueuse et artificielle»(w).

17. L'origine de cette doctrine a donné lieu à force discussion(x), les catholiques romains prétendant qu'elle est très ancienne, tandis que les opposants insistent sur le fait que ce fut une innovation du huitième ou du neuvième siècle. Selon Milner, elle fut ouvertement enseignée au neuvième siècle(y); elle fut formellement établie en dogme par le concile de Plaisance en 1095 ap. J.-C.(z), et devint un article de foi important; il fut demandé à tous d'y croire, par acte de la cour ecclésiastique de Rome vers 1160. Un édit officiel du pape Innocent III confirma le dogme comme principe et exigence obligatoires de l'Eglise en 1215(b); et cela reste effec-

---

v. Milner.
w. Mosheim.
x. Voir note 6 à la fin du chapitre.
y. Milner, *Church History,* Cent. IX, chap. 1.
z. Idem, Cent. XIII, chap. 1.
b. Mosheim, *Eccl. History,* Cent. XIII, Part. II, chap. 3:2.

tivement en vigueur dans l'Eglise catholique romaine de nos jours. La doctrine fut adoptée par l'Eglise grecque au dix-septième siècle(c).

18. Les emblèmes consacrés, ou «hosties», étant considérés comme le corps et le sang réels du Christ, furent adorés comme étant eux-mêmes divins. Ainsi, «une pratique très pernicieuse d'idolâtrie se greffa à l'acceptation de cette doctrine. Les hommes se prosternaient devant l'hostie consacrée et l'adoraient comme Dieu; et le caractère nouveau, absurde et impie de cette abomination frappa beaucoup l'esprit de tous les hommes qui n'avaient pas perdu tout sens de la religion vraie»(d). L'«élévation de l'hostie», c'est-à-dire la présentation des emblèmes consacrés devant l'assemblée pour qu'elle les adore, est un élément du rituel actuel de culte de l'Eglise catholique romaine. La célébration de la messe est, enseigne-t-on, un sacrifice réel, bien que mystique, au cours duquel le Fils de Dieu est quotidiennement offert de nouveau en expiation constante pour les péchés présents des fidèles assemblés. Une autre altération de la Sainte-Cène eut lieu avec l'administration du pain seulement, au lieu du pain et du vin comme cela était requis à l'origine.

19. C'est ainsi que le but simple et l'efficacité assurée de la Sainte-Cène furent cachés derrière un nuage de mystère et une parade cérémonielle. Comparez cela avec la simplicité solennelle de l'ordonnance telle que le Seigneur l'a instituée: il prit du pain et du vin, les bénit, les donna à ses disciples et

---

c. Idem, Cent. XVIII, Part. II, chap. 2:3.

d. Milner, *Church History,* Cent XIII, chap. 1.

dit: «Faites ceci en mémoire de moi»(e). A propos du pain, il dit: «Ceci est mon corps»; à propos du vin: «Ceci est mon sang»; cependant son corps était alors intact, son sang n'avait pas été versé. Les disciples mangèrent le pain, non pas le corps d'un homme vivant et burent du vin, non pas du sang; et il leur fut commandé de faire cela en mémoire du Christ(f). La perversion de la Sainte-Cène est une preuve de l'écartement de l'esprit de l'Evangile du Christ, et quand on en fait un dogme important dans une Eglise, c'est la preuve de la condition apostate de cette Eglise.

20. Voici, «ils transgressaient les lois, violaient les ordonnances, ils rompaient l'alliance éternelle»(g).

---

## NOTES

1. *Cérémonies ajoutées comme compromis.* Les Juifs et les païens étaient habitués à une grande variété de cérémonies pompeuses et magnifiques dans leurs services religieux. Et comme ils considéraient ces rites comme une partie essentielle de la religion, il était naturel qu'ils considèrent avec indifférence, voire avec mépris, la simplicité du culte chrétien qui était dépourvu de ces cérémonies qui rendaient leurs services si spéciaux et si frappants. Pour dissiper donc, dans une certaine mesure, ce préjugé contre le christianisme, les évêques jugèrent nécessaire d'accroître le nombre de rites et de cérémonies, et de rendre ainsi le culte public plus frappant aux sens physiques. Ce rajout de rites extérieurs avait aussi pour but de

---

e. Luc 22:19, 20, comparer avec Matt. 26:27, 28.

f. Pour un exposé complet du sacrement de la Sainte-Cène, voir *Articles de Foi*, du même auteur, chapitre 9.

g. Voir Esaïe 24:4-6.

faire disparaître les calomnies injurieuses dont les prêtres juifs et païens accablaient les chrétiens à cause de la simplicité de leur culte, les jugeant de peu supérieurs aux athées parce qu'ils n'avaient pas de temples, pas d'autels, pas de victimes, pas de prêtres, ni quoi que ce fût de cette pompe apparente dans laquelle le commun est si enclin à placer l'essence de la religion. Les dirigeants de l'Eglise adoptèrent donc certaines cérémonies extérieures pour qu'ils puissent ainsi captiver les sens du commun et réfuter les reproches de leurs adversaires» (Mosheim, *Ecclesiastical History,* Cent. II, Part II, chap. 4:2, 3).

Voici une note ajoutée à l'extrait précédent par le traducteur anglais, le docteur Archibald McLaine:

Un passage remarquable dans la vie de Grégoire, surnommé le Thaumaturge, c'est-à-dire, le faiseur de miracles, illustrera ce point de la manière la plus claire. Voici le passage: «Quand Grégoire vit que la foule ignorante persistait dans son idolâtrie, à cause des plaisirs sensuels et autres qu'ils avaient lors des fêtes païennes, il leur accorda la permission de se livrer à ces plaisirs, à célébrer la mémoire des saints martyrs, espèrant que dans la suite du temps, ils retourneraient de leur propre gré à un mode de vie plus vertueux et plus régulier.» Il ne fait pas l'ombre d'un doute que par cette permission, Grégoire permit aux chrétiens de danser, de s'amuser et de faire la fête près des tombes des martyrs lors de leur fête respective et de faire tout ce que les païens avaient l'habitude de faire dans leurs temples pendant les fêtes célébrées en l'honneur de leurs dieux.»

Le Grégoire auquel il est fait allusion dans la note que l'on vient de citer vécut au milieu du troisième siècle. Il acquit le titre de Thaumaturge pour sa réputation de faiseur de miracles dont beaucoup d'autorités contestent l'authenticité. Il fut évêque à Néocésarée et homme de grande influence dans l'Eglise. Sa sanction des cérémonies modelées à l'exemple des rites païens eut sans doute un effet profond.

2. *Cérémonies de l'Eglise au cinquième siècle.* «La théologie sublime et simple des premiers chrétiens fut progressivement corrompue et la monarchie céleste, déjà voilée par des subtilités métaphysiques, se dégrada par l'introduction d'une mythologie populaire qui tendit à rétablir le règne du polythéisme. Comme les objets de la religion furent progressivement réduits au principe de l'imagination, on intro-

duisit les rites et les cérémonies qui semblaient influencer plus puissamment les sens du commun. Si, au début du cinquième siècle, Tertullien ou Lactance étaient soudain ressuscités des morts, pour assister à la fête de tel ou tel saint ou martyr populaire, ils auraient regardé avec étonnement et indignation le spectacle profane qui avait succédé au culte pur et spirituel d'une assemblée chrétienne. Dès que les portes de l'Eglise auraient été ouvertes, ils auraient été incommodés par la fumée de l'encens, le parfum des fleurs et l'éclat des lampes et des cierges qui diffusaient, à midi, une lumière fastueuse, superflue et, à leur avis, sacrilège. S'ils s'étaient approchés de la balustrade de l'autel, ils auraient avancé dans la foule prosternée formée pour la majeure partie d'étrangers et de pèlerins qui résidaient dans la ville pour les fêtes et qui ressentaient déjà la forte intoxication du fanatisme et peut-être du vin. Leurs baisers dévots étaient marqués sur les murs et le sol de l'édifice sacré; et leurs prières ferventes étaient adressées, quel que pût être le langage de leur Eglise, aux os, au sang, aux cendres des saints qui étaient généralement cachés par un drap ou un voile de soie aux yeux du commun. Les chrétiens fréquentaient les tombeaux des martyrs dans l'espoir d'obtenir, de leur puissante intercession, toutes sortes de bénédictions spirituelles mais plus spécialement temporelles . . . Le même esprit originel uniforme de superstition pouvait proposer, à des époques et dans des pays les plus éloignés, les mêmes méthodes pour tromper la crédulité et pour affecter les services de l'humanité; mais il faut confesser franchement que les ministres de l'Eglise catholique imitaient le modèle profane qu'ils étaient impatients de détruire. Les évêques les plus respectables s'étaient persuadés de ce que les rustres ignorants renonceraient de meilleur gré aux superstitions du paganisme s'ils découvraient une ressemblance, une compensation au sein du christianisme. La religion de Constantin conquit définitivement, en moins d'un siècle, l'empire romain; mais les vainqueurs eux-mêmes étaient insensiblement soumis aux cris de leurs rivaux vaincus» (Gibbon, *Decline and Fall of the Roman Empire,* chapitre 20).

3. *Premier aspect du baptême chrétien.* L'histoire fournit des preuves abondantes qu'au premier siècle après la mort du Christ, le baptême était administré seulement par immersion. Tertullien fait ainsi allusion à la cérémonie d'immersion commune à son époque: «Peu importe que l'on soit lavé dans la mer, dans un étang, une rivière

ou une fontaine, un lac ou un canal; peu importe aussi que l'on soit plongé dans le Jourdain par Jean ou dans le Tibre par Pierre . . . Nous sommes immergés dans l'eau.»

Justin le martyr décrit la cérémonie qu'il pratiqua lui-même. Décrivant d'abord l'examen préparatoire des candidats, il dit: «Après cela, nous les conduisons où il y a de l'eau et ils renaissent à cette sorte de nouvelle naissance selon laquelle nous sommes nous-mêmes nés de nouveau. Car au nom de Dieu, le Père et Seigneur de tout, et de Jésus-Christ, notre Sauveur, et du Saint-Esprit, l'immersion est accomplie dans l'eau; parce que le Christ a aussi dit: «Si un homme ne naît d'eau et d'esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu.»

L'évêque Bennet a dit à propos des pratiques des premiers chrétiens: «Ils les menèrent dans l'eau et les ensevelirent dans l'eau comme un homme est enseveli dans une tombe; puis ils dirent ces paroles: «Je te baptise (ou lave) au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit»; puis ils les faisaient sortir et des vêtements propres leur étaient mis; c'est de là que vient l'expression être baptisé dans la mort du Christ ou être ressuscité avec le Christ et prendre sur soi le nom du Seigneur Jésus-Christ, rejetant le vieil homme et assumant le nouveau.»

Il ne fait pas de doute que les apôtres immergeaient ceux qu'ils baptisaient . . . Et il est très clairement prouvé par d'innombrables témoignages des pères que l'Eglise primitive suivait leur exemple» (Vossius).

«L'ancienne méthode la plus utilisée fut sans question le fait d'ensevelir pour ainsi dire la personne baptisée dans l'eau et la sortir de nouveau (l'archevêque Secker).

««L'immersion» était la méthode habituelle pour administrer le baptême dans l'Eglise primitive . . . L'immersion était, sans aucun doute, le mode commun d'administrer le baptême et fut maintenue quand le baptême pour les bébés fut en vigueur . . . L'aspersion prit progressivement la place de l'immersion sans que l'on ait formellement renoncé à l'autre pratique» (Canon Farrar).

4. *Notes historiques sur le baptême des bébés.* «Le baptême des bébés au cours des deux premiers siècles après le Christ, était totalement inconnu . . . La coutume de baptiser les bébés ne commença pas avant le troisième siècle après la naissance du Christ. Au cours des premiers siècles, on n'en trouve pas trace; et c'est sans le commandement du Christ qu'il fut introduit» (Curcullaeus).

«Il est certain que le Christ n'ordonna pas le baptême des bébés . . .

Nous ne pouvons pas trouver que les apôtres ordonnèrent le baptême des bébés. Nous ne pouvons pas tirer une telle conclusion des passages où l'on mentionne le baptême d'une famille entière (comme dans Actes 16:33; 1 Corinthiens 1:16), parce qu'il faut encore rechercher s'il y avait des bébés dans ces familles qui aient un âge qui ne leur permettait pas de recevoir l'Evangile en le comprenant; car c'est là-dessus que tout repose... Comme le baptême était étroitement lié à l'entrée consciente dans la communion chrétienne, la foi et le baptême étaient toujours associés; et donc il est probable au plus haut degré que le baptême ne fut accompli que dans des cas où les deux étaient satisfaits ensemble et que la pratique du baptême des bébés était inconnue à cette période (la période apostolique) . . . Le fait qu'il n'apparaisse pas de trace de baptême de bébés jusqu'à une période aussi tardive que celle d'Irénée (au moins certainement pas avant lui) et vu que la première fois qu'il fut reconnu comme une tradition apostolique date du courant du troisième siècle est une preuve plutôt en défaveur qu'en faveur de l'admission de son origine apostolique» (Johann Neander, théologien allemand qui vécut dans la première moitié du dix-neuvième siècle).

«Qu'ils viennent donc quand ils sont grands, quand ils peuvent comprendre, quand on leur enseigne où ils doivent venir. Qu'ils deviennent chrétiens quand ils peuvent connaître le Christ (Tertullien, l'un des «pères chrétiens» latins, vécut de 150 à 200 ap. J.-C.). L'opposition presque violente de Tertullien à la pratique du baptême des bébés est cité dans Neander comme «preuve que ce n'était alors pas généralement considéré comme une ordonnance apostolique; car dans ce cas, il ne se serait pas aventuré à parler si fermement contre elle».

Martin Luther, écrivant dans la première moitié du seizième siècle, déclara: «Il ne peut pas être prouvé par les Ecritures sacrées que le baptême des bébés fut institué par le Christ ou commencé par les premiers chrétiens après les apôtres.»

Par *tekna*, l'apôtre entend non pas bébés mais postérité; le mot apparaît en de nombreux endroits du Nouveau Testament (voir entre autres Jean 8:39) dans ce sens; d'où il semble découler que l'argument qui est très communément tiré de ce passage pour le baptême des bébés est sans effet et ne vaut rien» (Limborch, originaire de Hollande et théologien de renom, vécut de 1633 à 1712).

5. *Résumé des changements dans l'ordonnance de la Sainte-Cène.* «Les erreurs concernant la Sainte-Cène, sa signification et la manière de l'administrer, se multiplièrent rapidement pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne. Dès que le pouvoir de la prêtrise n'exista plus, de nombreuses discussions s'élevèrent concernant l'ordonnance, et l'observation de la Sainte-Cène fut altérée. Des professeurs de théologie s'efforcèrent de faire naître l'idée qu'il y avait un grand mystère dans ce rite naturellement simple et des plus impressionnants; que tous ceux qui n'étaient pas en entière communion avec l'Eglise devaient être exclus, non seulement de la participation à l'ordonnance, ce qui était justifiable, mais du droit d'assister au service, pour ne pas profaner le rite mystique par leur présence impie. Ensuite naquit l'hérésie de la transsubstantiation — qui prétend que les emblèmes de la Sainte-Cène perdaient, par la cérémonie de la consécration, leur caractère naturel de simple pain et vin et devenaient en réalité de la chair et du sang — des parties réelles du corps crucifié du Christ. Point n'est besoin d'arguments contre de tels dogmes. Alors suivit la vénération, par le peuple, des emblèmes, le pain et le vin, considérés comme parties du corps du Christ, élevés dans la messe pour l'adoration du peuple; et plus tard la coutume de la suppression de la moitié du sacrement fut introduite. Par l'innovation mentionnée en dernier lieu, le pain seul fut administré, l'assertion dogmatique étant que le corps et le sang sont représentés d'une façon mystique dans un des «éléments». Il est certain que le Christ commanda à ses disciples de manger et de boire en souvenir de lui» (du même auteur, *Articles de Foi,* chapitre 9, note 4).

6. *A propos de l'ancienneté de la doctrine de la transsubstantiation.* Comme décrit dans le texte, la date d'origine de la doctrine catholique de la transsubstantiation a beaucoup été débattue. Le résumé suivant est instructif. «Les protestants combattant l'idée catholique de la présence réelle du corps et du sang dans l'eucharistie, la transsubstantiation, ont tenté de prouver que cette doctrine n'était pas antérieure au huitième siècle. En ceci, cependant, les preuves sont contre eux. Ignace, évêque d'Antioche, écrivant au début du deuxième siècle, dit de certains présumés hérétiques: «Ils n'admettent pas les eucharisties et les oblations parce qu'ils ne croient pas que l'eucharistie soit le corps de notre Sauveur Jésus-Christ qui souffrit pour nos péchés» (Epître d'Ignace aux habitants de Smyrne). De même Justin

le martyr écrivit dans la première moitié du deuxième siècle: «Nous ne les considérons pas (le pain et l'eau) comme aliment ordinaire ou comme un besoin ordinaire mais, comme par la parole de Dieu, Jésus-Christ, notre Sauveur, fut fait chair et prit sur lui la chair et le sang pour notre salut, de même la nourriture qui était bénie par la prière de la parole qui émane de lui et de qui notre corps et notre sang, par transmutation, reçoivent la nourriture est, nous est-il enseigné, le corps et le sang de ce Jésus qui fut chair» (Apologie de Justin à l'empereur Antonius). Après le temps de Justin, le témoignage des pères est abondant. Il ne peut y avoir de doute quant à l'ancienneté de l'idée de la présence réelle du corps et du sang de Jésus dans l'eucharistie; mais cela prouve, comme nous le disions du baptême des bébés, non pas que la doctrine est vraie mais que peu après la mort des apôtres, la simplicité de l'Evangile fut corrompue ou entièrement abandonnée» (B. H. Roberts, *Outlines of Ecclesiastical History,* p. 133).

Chapitre 9

# Causes intérieures (suite)

1. Parmi les causes déterminantes conduisant à l'apostasie générale de l'Eglise, nous avons spécifié comme troisième dans la série: *Changements sans autorité dans l'organisation et le gouvernement de l'Eglise.*
2. Une comparaison entre le plan d'organisation sur lequel l'Eglise primitive était fondée et le système ecclésiastique qui prit sa place donnera une preuve précieuse de la condition vraie ou apostate de l'Eglise moderne. L'Eglise primitive était gérée par des apôtres, des pasteurs, des grands-prêtres, des soixante-dix, des anciens, des évêques, des prêtres, des instructeurs et des diacres(a). Nous n'avons pas de preuve que le conseil président de l'Eglise, comprenant les douze apôtres, se perpétua au-delà du ministère terrestre de ceux qui avaient été ordonnés à cet appel saint pendant la vie du Christ ou peu de temps après son ascension. Et nous n'avons pas trace d'ordination de personnes à l'apostolat, indépendamment de l'appartenance au conseil des douze, au-delà de ceux dont l'appel et le ministère sont rapportés dans le Nouveau Testament qui, en tant que récit historique, prend fin avec le premier siècle.

---

a. Voir Luc 6:13 et Marc 3:14; Ephésiens 4:11; Hébreux 5:1-5; Luc 10:1-11; Actes 14:23; 15:6; 1 Pierre 5:1; 1 Timothée 3:1; Tite 1:7; Apocalypse 1:6; Actes 13:1; 1 Timothée 3:8-12.

3. L'histoire ecclésiastique autre que les Saintes Ecritures nous informe cependant que partout où une branche, ou Eglise, était organisée, un évêque ou un ancien était mis en fonction. Il ne fait aucun doute que pendant la vie des apôtres, ils étaient reconnus et respectés comme autorités présidentes de l'Eglise.

Quand on établissait des branches ou Eglises, on choisissait des évêques et on soumettait leur nomination au vote des membres. Comme on l'a déjà précisé, le principe de l'autonomie, ou consentement commun, était respecté au temps des apôtres avec un soin qui touchait au devoir sacré. Nous lisons que les évêques étaient assistés dans leur administration locale par des anciens et des diacres.

4. Après le départ des apôtres, les évêques et d'autres officiers furent nommés par les autorités existantes ou sur leur instance. Les affaires de chaque Eglise ou branche étaient dirigées et réglées par les officiers locaux de telle sorte que l'égalité régnait entre les différentes Eglises, aucune n'exerçant ou ne réclamant la suprématie sauf par déférence volontairement accordée aux Eglises qui avaient été organisées par le ministère personnel des apôtres. Tout au long du premier et pendant la plus grande partie du deuxième siècles, «les Eglises chrétiennes étaient indépendantes les unes des autres; et elles n'étaient pas liées par une association, une confédération ou d'autres liens que ceux de la charité. Chaque assemblée chrétienne était un petit Etat, gouverné par ses propres lois qui étaient soit décrétées, soit soutenues par la société»(b).

5. Il en était de même pour les évêques que pour leurs Eglises: une égalité était reconnue entre eux. Par la suite, au deuxième siècle et tout au long du troisième, cependant, des distinctions

---

b. Mosheim, *Eccl. History,* Cent. II, Part. II, chap. 2:2.

et des signes de rang marqués apparurent parmi les évêques, ceux des grandes villes riches prenant préséance en autorité et en dignité sur les évêques des provinces du pays. Les évêques des villes ou des provinces les plus grandes s'arrogèrent le titre distinctif de métropolitains(c) et exercèrent un pouvoir de présidence sur les évêques d'une juridiction plus limitée.

6. Le deuxième siècle fut marqué par la coutume de tenir des synodes ou conciles de l'Eglise; cette pratique trouva son origine dans les Eglises de Grèce, puis elle devint générale. Le pouvoir de ces conciles s'accrut rapidement de telle sorte qu'au troisième siècle, nous les trouvons en train de légiférer pour les Eglises et de diriger par édit et commandement dans des matières qui étaient autrefois laissées au vote des gens. Il est inutile de dire que cette façon de s'arroger l'autorité est à l'origine de l'arrogance et de la tyrannie dans le gouvernement de l'Eglise. Comme la forme de gouvernement de l'Eglise changeait de plus en plus, beaucoup d'ordres du clergé ou d'officiers de l'Eglise de moindre importance virent le jour; c'est ainsi qu'au troisième siècle, nous trouvons, d'après les Ecritures, sous-diacres, acolytes, huissiers, lecteurs, exorcistes et copistes. Comme exemple de l'orgueil de l'office, il vaut la peine de remarquer qu'il était interdit au sous-diacre de s'asseoir en présence d'un diacre sans que ce dernier ne donne son accord.

7. Rome, si longtemps la «maîtresse du monde» dans les affaires séculières, s'arrogeait la prééminence dans les affaires de l'Eglise, et l'évêque de Rome réclamait la suprématie. Il ne fait aucun doute que l'Eglise fut organisée à Rome par Pierre

---

c. Voir Mosheim, *Eccl. History,* Cent. II, Part. II, chap. 2:3; aussi Cent. IV, Part. II, chap. 2:3; comparer avec Cent. I, Part. II, chap. 2:14.

et par Paul. La tradition, fondée sur l'erreur, disait que l'apôtre Pierre fut le premier évêque de Rome; et ceux qui furent successivement reconnus comme évêques de la métropole prétendirent être, en fait, les successeurs de l'apôtre président. De nos jours, la grande, mais néanmoins fausse, prétention de l'Eglise catholique est que le pape actuel est le dernier successeur en ligne — non seulement à l'épiscopat mais à l'apostolat.

8. La juste suprématie des évêques de Rome, ou des pontifes romains comme on les appela par la suite, ne tarda pas à être remise en question; et quand Constantin fit de Byzance, ou Constantinople, la capitale de l'empire, l'évêque de Constantinople réclama l'égalité. La dispute divisa l'Eglise, et pendant cinq cents ans la dissension s'accrut; au neuvième siècle (855 ap. J.-C.) elle mena à un grand schisme à la suite duquel l'évêque de Constantinople, qui se distingua par le nom de patriarche, refusa toute autre allégeance à l'évêque de Rome qui se nommait aussi le pontife de Rome. Ce schisme est caractérisé aujourd'hui par la distinction que l'on fait entre les catholiques romains et les catholiques grecs.

9. L'élection du pontife, ou évêque de Rome, fut longtemps laissée au suffrage du peuple et du clergé; par la suite, la fonction électorale fut dévolue au seul clergé; et au onzième siècle, le pouvoir fut donné au collège des cardinaux qui le détient toujours à l'heure actuelle. Les pontifes romains s'efforcèrent, par un zèle de tous les instants, d'acquérir une autorité temporelle comme une autorité spirituelle; et leur influence était devenue si grande qu'au onzième siècle nous les trouvons en train de clamer le droit de diriger les princes, les rois et les empereurs dans les affaires des différentes nations. C'est à cette époque, celle du début de leur plus grand pouvoir temporel, que les pontifes prirent le nom de *pape,*

le mot signifiant littéralement «papa», ou père, et l'appliquèrent dans le sens de père universel. Le pouvoir des papes s'accrut pendant le douzième siècle et on peut dire qu'il atteignit ses sommets au treizième siècle.

10. Non contents de la suprématie prise dans toutes les affaires ecclésiastiques, les papes «poussèrent l'insolence jusqu'à prétendre se donner pour maîtres de l'univers, arbitres de la destinée des royaumes et des empires, et souverains suprêmes sur les rois et les princes de la terre»(d). Ils prétendirent au droit d'autoriser et d'orienter les affaires internes des nations et de rendre légale la rébellion des sujets contre leur souverain si ce dernier ne restait pas favorable au pouvoir de la papauté.

11. Comparez cette Eglise arrogante et tyrannique du monde avec l'Eglise du Christ. Notre Seigneur a déclaré à Pilate: «Mon royaume n'est pas de ce monde»(e); et une autre fois auparavant quand le peuple voulut le proclamer roi avec une domination terrestre(f), il s'éloigna d'eux. Cependant, l'Eglise qui se vante de son origine divine comme fondée par le Christ, qui ne voulut pas être roi, s'érige au-dessus de tous les rois et souverains et se proclame le pouvoir suprême dans les affaires des nations.

12. Au quatrième siècle, l'Eglise avait promulgué ce que l'on a depuis désigné comme une infamie, à savoir que «si, après avertissement convenable, on soutenait des erreurs de religion et y adhérait, on encourait des peines civiles et des tortures corporelles»(g). L'effet de cette règle injuste apparut de

---

d. Mosheim, *Eccl. History,* Cent. XI, Part. II, chap. 2:2.
e. Jean 18:36.
f. Jean 6:15.
g. Mosheim, *Eccl. History,* Cent. IV, Part. II, chap. 3:16.

plus en plus atroce au fil des années de sorte qu'au onzième siècle et plus tard, nous découvrons l'Eglise infligeant des peines sous forme d'amendes, d'emprisonnement, de tortures physiques et même de mort pour des infractions aux règles de l'Eglise et, plus infâme encore, accordant la réduction ou l'annulation de ces peines contre versement d'argent. Cela mena à la pratique choquante de la vente des *indulgences* ou pardons, coutume qui fut ensuite portée au terrible extrême qui consistait à en établir avant que l'on ne commette une offense particulière, offrant ainsi littéralement contre argent des permis de pécher, avec l'assurance de l'immunité temporelle et la promesse de l'immunité spirituelle.

13. Le fait d'accorder des indulgences à titre d'exemption de peines temporelles se limitait d'abord aux évêques et à leurs agents et cette pratique date, sous forme de commerce organisé, du milieu du douzième siècle environ. C'est aux papes cependant qu'était réservé le droit de remettre les peines de l'au-delà contre paiement des sommes prescrites, allant ainsi jusqu'à l'extrême blasphème. La prétendue justification de cette prétention impie était aussi horrible que l'acte lui-même et constitue la terrible doctrine de *surérogation.*

14. Telle qu'elle est formulée au treizième siècle, cette doctrine était présentée de la sorte: «Il existe vraiment un immense trésor de *mérite* composé des pieuses et vertueuses actions que les saints avaient accomplies *au-delà de ce qui était nécessaire pour leur propre salut,* et qui étaient donc applicables au profit des autres; le gardien et dispensateur de ce précieux trésor était le pontife romain, et il avait donc le pouvoir de donner à qui il jugeait bon une partie de cette source inépuisable de mérite, selon la culpabilité respective de chacun et

suffisamment pour les délivrer de la punition encourue du fait de ses crimes(h).»

15. La doctrine de surérogation manque tout autant de raison que de base scripturale et de véracité. La responsabilité individuelle de l'homme pour ses actes est tout aussi sûrement un fait que son libre arbitre d'agir pour lui-même. Il sera sauvé par les mérites et par le sacrifice expiatoire de notre Rédempteur et Seigneur; et son appel au salut fourni dépend strictement de sa soumission aux principes et ordonnances de l'Evangile tel que Jésus-Christ l'a établi. La rémission des péchés et le salut éventuel de l'âme humaine sont donnés; mais ces dons de Dieu ne peuvent s'acheter avec de l'argent. Comparez les terribles fausses idées de la surérogation et la pratique blasphématoire de prendre sur soi de remettre les péchés d'un homme sur la base des mérites d'un autre avec la déclaration du seul et unique Sauveur de l'humanité: «Je vous le dis: au jour du jugement, les hommes rendront compte de toute parole vaine qu'ils auront proférée(i).» Son apôtre inspiré, voyant le jour de terrible certitude en vision prophétique, témoigne solennellement: «Et je vis les morts, les grands et les petits, qui se tenaient devant le trône. Des livres furent ouverts. Et un autre livre fut ouvert, celui qui est le livre de vie. Et les morts furent jugés selon leurs œuvres, d'après ce qui était écrit dans ces livres. La mer rendit les morts qui étaient en elle, la mort et le séjour des morts rendirent les morts qui étaient en eux; et chacun fut jugé selon ses œuvres(j).»

---

h. Citation par Mosheim; voir *Eccl. History,* Cent. XII, Part. II, chap. 3:4.

i. Matthieu 12:36.

j. Apocalypse 20:12-13.

16. Les Ecritures proclament le fait éternel de la responsabilité individuelle(k); l'Eglise déclare au jour de sa décadence que le mérite de l'un peut être acheté par un autre et payé en devises du monde. Une telle Eglise peut-elle être dans quelque mesure l'Eglise du Christ?

17. Pour illustrer la vente d'indulgence en Allemagne au seizième siècle, nous avons le récit des actes de Johannes Tetzel, un agent du pape, qui voyageait pour vendre le pardon des péchés. Milner dit: «Myconius nous assure lui-même avoir entendu Tetzel pérorer avec une effronterie incroyable à propos du pouvoir illimité du pape et de l'efficacité des indulgences. Le peuple croyait que du moment que n'importe quelle personne avait payé l'argent pour l'indulgence, il était certain de son salut; et que les âmes pour lesquelles les indulgences étaient achetées étaient immédiatement libérées du purgatoire . . . Johannes Tetzel se vantait d'avoir sauvé plus d'âmes de l'enfer par ses indulgences que saint Pierre n'en avait converties par sa prédication. Il assurait à ses acheteurs que leurs crimes, si énormes fussent-ils, seraient pardonnés; d'où la quasi inutilité pour lui de les exhorter à abandonner toutes craintes concernant leur salut. Car, la rémission des péchés étant complètement obtenue, quel doute pouvait-il y avoir concernant le salut(l)?»

18. La copie d'une indulgence écrite de la main de Tetzel, vendeur de pardons du pape, nous est parvenue sous la forme suivante: «Que notre Seigneur, Jésus-Christ, vous fasse miséricorde et vous absolve par les mérites de sa passion très sainte. Et moi, par son autorité, celle de ses apôtres Pierre et Paul,

---

k. Pour un traitement concis de la doctrine de la responsabilité de l'homme, voir *Articles de Foi,* du même auteur, chapitre 3.

l. Milner, *History of the Church,* Cent. XVI, chap. 2.

et par celle du très saint pape, qui m'a été accordée et confiée dans ces domaines, je t'absous, premièrement de toutes les condamnations ecclésiastiques, quelle que fût la manière dont tu les as encourues; et puis de tous les péchés, transgressions et excès, si énormes qu'ils puissent être, même de ceux qui sont réservés à la connaissance du saint siège; et aussi loin que les clefs de l'Eglise sainte s'étendent, je te remets toutes les punitions que tu mérites dans le purgatoire à cause d'elles; et je te rétablis aux saints sacrements de l'Eglise, à l'unité des fidèles et dans cette innocence et cette pureté qui étaient tiennes lors de ton baptême; afin qu'à ta mort, les portes du châtiment soient fermées et que les portes du paradis de délices soient ouvertes; et si tu ne meurs pas maintenant, cette grâce restera en pleine vigueur quand tu seras sur le point de mourir. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit(m).»

19. A titre d'excuse ou de défense, on a dit en faveur de l'Eglise catholique romaine qu'une profession de contrition ou de repentance était requise de chaque demandeur d'indulgence et que le pardon était établi sur la base de cette pénitence et non pas premièrement pour de l'argent ou pour un équivalent; mais que ceux qui recevaient des indulgences, d'abord volontairement, et par la suite en accord avec la coutume établie, faisaient une offrande matérielle ou un don à l'Eglise. On rapporte, en outre, que certains des abus associés à la vente des indulgences furent désapprouvés par le concile de Trente, vers le milieu du seizième siècle. Néanmoins le terrible fait demeure que pendant quatre cents ans, l'Eglise avait prétendu que son pape avait le pouvoir de remettre tous les

---

m. Milner, *History of the Church,* Cent. XVI, chap. 2.

péchés et que l'on avait vendu et acheté la promesse de rémission(n).

20. Le terrible péché de blasphème consiste à prendre à son compte les prérogatives et les pouvoirs divins. Nous trouvons ici le pape de Rome, chef de la seule Eglise reconnue à l'époque, prenant sur lui de remettre les punitions à subir dans l'au-delà pour les péchés commis dans la mortalité. Un pape prétendant siéger en jugement comme Dieu lui-même! N'est-ce pas là l'accomplissement des terribles conditions d'apostasie prévues et prédites comme devant précéder la seconde venue du Christ? Lisez vous-mêmes: «Que personne ne vous séduise d'aucune manière; car il faut que l'apostasie soit arrivée auparavant, et qu'on ait vu paraître l'homme du péché, le fils de la perdition, *l'adversaire qui s'élève au-dessus de tout ce qu'on appelle Dieu ou de ce qu'on adore, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu*(o).»

21. Un autre abus perpétué par les conciles et par lesquels les souverains pontifes exerçaient leurs pouvoirs autocratiques, se révèle par les restrictions imposées concernant la lecture et l'interprétation des Ecritures. Le même concile de Trente, qui avait désavoué l'autorité ou le blâme pour les actes des représentants de l'Eglise à propos du commerce scandaleux d'indulgences, prescrivit des régulations plus rigides interdisant la lecture des Ecritures par le peuple. Ainsi: «Une loi sévère et intolérable fut décrétée, concernant tous les interprétations et commentaires des Ecritures; elle leur interdisait d'expliquer le sens de ces livres divins, sur des points de foi et de pratique, de manière à leur faire parler un

---

n. Voir note 1 à la fin du chapitre.

o. 2 Thessaloniciens 2:4, 3. Voir note 4 à la fin du chapitre.

langage différent de celui de l'Eglise et des anciens docteurs. La même loi déclara aussi que seule l'Eglise (c'est-à-dire son dirigeant, le pontife de Rome) avait le droit de déterminer la vraie signification des Ecritures. Pour remplir la mesure de ces procédés tyranniques et iniques, l'Eglise de Rome s'obstina à affirmer, bien que pas toujours avec la même imprudence ni la même simplicité de langage, que les *saintes Ecritures n'étaient pas composées pour l'usage de la foule, mais seulement pour celui de ses instructeurs spirituels;* et, en conséquence, ordonna que ces divins écrits fussent retirés au peuple en tous lieux où il était permis de mettre à exécution sa demande impérieuse(p).»

22. Est-il possible qu'une Eglise enseignant de telles hérésies puisse être l'Eglise établie par Jésus-Christ? Le Seigneur Jésus commandait à tous: «Vous sondez les Ecritures, parce que vous pensez avoir en elles la vie éternelle: ce sont elles qui rendent témoignage de moi(q).»

23. Les ténèbres s'étaient sûrement abattues sur la terre. L'Eglise du Christ avait depuis longtemps cessé d'exister. A la place d'une prêtrise conférée par autorité divine, une papauté créée par l'homme menait avec la main de fer de la tyrannie et sans égard des limites morales. Dans une œuvre savante, le docteur J.W. Draper donne la liste des pontifes qui sont passés à la tête de l'Eglise depuis le milieu du huitième siècle jusqu'au milieu du onzième siècle avec des notes biographiques pour chacun(r). Et quel tableau y trouve-t-on dépeint!

---

p. Mosheim, *Eccl. History,* Cent. XVI, Part. I, chap. 1:25.

q. Jean 5:39; comparer avec le verset 46; aussi avec Esaïe 8:20; Luc 16:29 et Actes 17:11.

r. Voir note 3 à la fin du chapitre.

Pour remporter la couronne papale, pas un crime n'était trop grand; et, pendant plusieurs siècles, les immoralités de beaucoup de papes et de leurs subordonnés sont trop choquantes pour qu'on en donne une description détaillée. On peut prétendre que l'auteur cité en dernier et dont les paroles figurent ci-dessous, était un opposant reconnu de l'Eglise catholique romaine et que son jugement est donc entâché de préjugés; qu'il soit dit en réponse à cela que les faits attestés de l'histoire soutiennent la terrible accusation. Pour commenter ces faits, le docteur Draper dit:

24. «Plus de mille ans s'étaient écoulés depuis la naissance de notre Sauveur et voici quelle était la condition de Rome. L'historien pourrait bien fermer les annales de ces temps, par dégoût. Le cœur du chrétien pourrait bien se déchirer devant une telle liste de crimes hideux. Nous pourrions bien demander si ces hommes étaient les représentants de Dieu sur terre, ceux-là même qui avaient vraiment atteint le stade que le dernier effort de méchanceté humaine ne peut franchir. Ce n'est que des siècles plus tard que l'opinion publique en vint à la vraie conclusion philosophique: le rejet total des prétentions divines de la papauté. Pendant un temps, les maux étaient attribués à la manière dont on élisait le pontife comme si cela pouvait influencer d'une quelconque manière la descente d'un pouvoir qui prétendait être surnaturel et immédiatement sous les soins de Dieu . . . Personne ne peut étudier le développement du pouvoir ecclésiastique italien sans découvrir qu'il dépendait complètement de l'opération humaine; trop souvent de la passion et de l'intrigue humaine; qu'il manquait complètement de toute marque de construction et de soin divins, que c'était le produit de l'homme et non celui de Dieu,

portant donc en soi l'héritage de passions humaines, de vertus humaines et de péchés humains(s).»

25. En accroissant les changements et les altérations sans autorité dans l'organisation et le gouvernement, l'établissement terrestre connu comme «l'Eglise» avec des papes, des cardinaux, des abbés, des religieux, des moines, des exorcistes, des acolytes, etc., perdit toute ressemblance avec l'Eglise telle que le Christ l'avait établie et ses apôtres l'avaient maintenue. L'argument catholique qu'il y a eu une succession ininterrompue d'autorité dans la prêtrise depuis l'apôtre Pierre jusqu'au présent occupant du trône papal est insoutenable à la lumière de l'histoire, et manque de raison à la lumière des faits. L'autorité de parler et d'agir au nom de Dieu, le pouvoir d'officier dans les ordonnances de salut de l'Evangile du Christ, le grand honneur de servir en tant qu'ambassadeur autorisé de la cour des cieux, ne sont pas obtenus comme les dons des princes et ne doivent pas être achetés pour de l'argent, ni gagnés comme trophées du glaive sanguinaire. L'histoire de la papauté est la condamnation de l'Eglise de Rome(t).

---

s. Draper, *Intellectual Development of Europe,* volume 1, page 382.
t. Voir notes 2 et 3 à la fin du chapitre.

## NOTES

1. *L'Eglise de Rome responsable du commerce d'«indulgences».* Compte tenu de la prétention soutenue par certains défenseurs de l'Eglise romaine, à savoir que le commerce honteux des indulgences ne fut pas sanctionné par l'Eglise et que l'Eglise ne peut pas être tenue responsable des excès auxquels ses subalternes se livrent dans leurs actes prétendûment officiels, les remarques suivantes de Milner, autorité judicieuse en matière d'histoire de l'Eglise (Cent. XVI, chap. 2), peuvent s'avérer intéressantes: «Il n'apparaît pas que les dirigeants de la hiérarchie aient jamais trouvé la moindre faute dans le fait que Tetzel outrepassât sa délégation, jusqu'à ce qu'une opposition se fit ouvertement jour à la pratique des indulgences. D'où il apparaît avec évidence que les protestants n'ont pas censuré injustement les corruptions de la cour de Rome à ce propos . . . Les indulgences étaient adjugées aux plus offrants et les entrepreneurs employaient pour procéder à leur commerce les députés qu'ils pensaient les plus capables de promouvoir leurs vues lucratives. Les officiers inférieurs concernés par ce commerce étaient vus tous les jours dans des tavernes se livrant au dérèglement et à la sensualité (Maimbourg, p. 11). Pour finir, tout ce que le plus grand ennemi de la papauté pourrait avoir souhaité était exhibé à cette époque avec l'impudence et la témérité la moins déguisée, comme dans le but de rendre ce système ecclésiastique pervers infâme aux yeux de toute l'humanité.»

L'auteur poursuit son commentaire par l'échelle des prix selon laquelle ces indulgences étaient placées à portée de la bourse de toutes les classes, trouve dans le trafic général la preuve d'une ignorance profonde et d'une superstition terrible et montre ensuite le besoin d'une nouvelle dispensation de l'Evangile de la manière suivante: «C'était, de toute façon, l'arrangement de choses *qui ouvrait la voie à la réception de l'Evangile.* Mais qui devait proclamer l'Evangile dans sa beauté et sa simplicité originelles? Les princes, les évêques et les hommes instruits du temps voyaient tout ce scandaleux commerce à propos du pardon des péchés; mais il ne s'en trouvait aucun qui possédât la connaissance, le courage et l'honnêteté nécessaires pour détecter la fraude et pour laisser ouverte à l'humanité la vraie doctrine de salut par la rémission des péchés par Jésus-Christ.» Milner trouve l'inauguration d'une nouvelle ère dans la «Réforme» au cours du

seizième siècle. Il suffit à notre but présent de savoir qu'il reconnut le besoin de préparation par lequel le chemin serait ouvert à la réception de l'Evangile» (Milner, *Church History,* Cent. XVI, chap. 2).

2. *Trois papes en même temps.* «L'un des coups les plus durs portés tant à l'autorité temporelle que spirituelle des papes fut le déplacement, en 1309, sous l'influence du roi français, Philippe le Bel, du siège pontifical de Rome en Avignon, en Provence. C'est là qu'il resta pendant environ soixante-dix ans, période connue dans l'histoire de l'Eglise sous le nom de captivité babylonienne. Tandis qu'il était établi en ce lieu, tous les papes furent Français et bien sûr, toute leur politique était façonnée et contrôlée par les rois de France . . . Les mécontents s'éveillèrent parmi les Italiens au sujet de la situation de la cour pontificale et cela mena finalement à une scission ouverte entre eux et le parti français. En 1378, les factions opposées élirent chacune un pape et il y eut ainsi deux dirigeants de l'Eglise, l'un en Avignon et l'autre à Rome. Le spectacle des *deux papes rivaux,* chacun prétendant être le successeur légitime de Pierre et le seul chef infaillible de l'Eglise, poussa très naturellement les hommes à remettre en question les prétentions et l'infaillibilité des deux. Cela donna un choc au respect que le monde avait si généralement tenu pour règle à l'égard du siège pontifical, et il ne s'en remit jamais. Finalement, en 1409, un concile général de l'Eglise s'assembla à Pise dans le but de régler la querelle honteuse. Le concile déposa les deux papes et élut Alexandre V dirigeant suprême de l'Eglise. Mais les affaires, au lieu de s'arranger ainsi ne firent qu'empirer; car aucun des deux pontifes déposés ne voulut renoncer à son autorité en obéissant aux ordres du concile et *il y eut donc maintenant trois papes au lieu de deux.* En 1414, un autre concile fut appelé à Constance, pour le règlement de la dispute naissante. Deux des plaignants furent déposés et l'un démissionna. Un nouveau pape fut alors élu, le pape Martin V. En sa personne, le monde catholique fut de nouveau uni sous un seul dirigeant spirituel. Le schisme fut apparemment guéri, mais la blessure avait été trop profonde pour ne pas laisser de marques permanentes sur l'Eglise» (P. V. N. Myers, *General Historique,* pp. 457, 458).

La rupture entre les factions française et italienne à laquelle Myers fait allusion dans la citation ci-dessus, est connue dans l'histoire comme le grand schisme. Cela peut être considéré comme le début décisif du pouvoir temporel des papes.

3. *La papauté se condamne.* La ligne de succession de la papauté pendant une période limitée définie dans le texte, est donnée par Draper comme suit:

Pour certains il peut sembler souhaitable, vu les intérêts de la religion seule, de passer sous silence toute référence biographique concernant les papes; mais on ne peut faire cela sans être injuste avec le sujet. Le principe essentiel de la papauté que le pontife romain est le représentant du Christ sur terre, fait nécessairement obstacle à sa relation personnelle avec nous. Comment comprendrons-nous sa foi sinon dans l'optique de l'exemple qu'en donne sa vie? En vérité, le caractère malheureux de ces relations fut la cause qui poussa les mouvements en Allemagne, en France et en Angleterre qui amenèrent la chute de la papauté en tant que pouvoir politique réel, mouvements qu'il ne faut comprendre que par l'intermédiaire de la connaissance suffisante de la vie privée et des opinions des papes. Il est bien, autant que possible, de s'abstenir de systèmes alourdissants avec les imperfections des individus. Dans ce cas, ils sont inséparablement liés. La particularité insigne de la papauté est que, bien que son histoire puisse être imposante, sa biographie est infâme. Cependant, je m'abstiendrai d'en parler dans cette deuxième optique plus que l'occasion semble le demander nécessairement; je passerai sous silence certains de ces cas qui choqueraient profondément mon lecteur religieux et je me limiterai donc aux âges compris entre le milieu du huitième et le milieu du onzième siècle, m'excusant auprès du critique impartial en expliquant que c'étaient là les siècles principalement concernés dans ce chapitre.

«A la mort du pape Paul 1er, qui avait atteint le pontificat en 757, le duc de Népi contraignit certains évêques à consacrer Constantin, l'un de ses frères, comme pape; mais des électeurs plus légitimes ayant choisi Etienne en 768, l'usurpateur et ses adeptes furent sévèrement punis; Constantin fut rendu aveugle; on amputa la langue de l'évêque Théodorus et on le laissa mourir de soif dans un cachot. Les neveux du pape Adrien saisirent son successeur, le pape Léon III, en 795 dans une rue et, le forçant à entrer dans une église à proximité, tentèrent de le rendre aveugle et lui coupèrent la langue; à une époque ultérieure, ce pontife essaya de supprimer une conspiration visant à le déposer, et Rome devint la scène de rébellions, de meurtres et d'incendie. Son successeur Etienne V fut ignominieusement chassé de la ville en 816;

son successeur, Pascal 1er, fut accusé d'avoir rendu aveugle et d'avoir assassiné deux ecclésiastiques dans le palais du Latran; il fut nécessaire que des représentants de l'empereur enquêtent à ce sujet, mais le pape mourut après s'être disculpé par serment devant trente évêques. Jean VIII, incapable de résister aux musulmans, fut contraint en 872 de leur payer un tribut; l'évêque de Naples, entretenant une alliance secrète avec eux, reçut sa part du pillage qu'ils amassèrent. C'est lui que Jean excommunia et il ne voulut pas lui donner l'absolution à moins qu'il trahisse le chef des musulmans et qu'il n'en assassine d'autres lui-même. Une conspiration ecclésiastique éclata pour assassiner le pape; on saisit certains des trésors de l'Eglise; et le portail saint Pancras fut ouvert avec de fausses clefs pour laisser entrer les Sarrasins dans la cité. Formosus, qui avait été engagé dans ces transactions et excommunié comme conspirateur du meurtre de Jean, fut par la suite élu pape en 891; Boniface VI lui succéda en 896; il avait été déposé du diaconat, puis de la prêtrise pour sa vie immorale et lascive. Sous Etienne VII qui suivit, on sortit du tombeau la dépouille mortelle de Formosus, drapée dans ses vêtements de pape, on le plaça assis sur une chaise, on le jugea devant un conseil et la scène absurde et indécente se termina lorsqu'on coupa trois doigts au cadavre et qu'on les jeta dans le Tibre; mais Etienne lui-même fut destiné à donner l'exemple de la bassesse à laquelle la papauté était tombée; il fut jeté en prison et étranglé. En cinq ans, de 895 à 900, cinq papes furent consacrés. Léon V, qui succéda en 904, fut, en moins de deux mois, jeté en prison par Christophe, l'un des chapelains, qui usurpa sa place et qui, à son tour, fut bientôt expulsé de Rome par Serge III qui, avec l'aide de la force militaire, saisit le pontificat en 905. Cet homme, selon un témoignage du temps, vécut en rapport criminel avec la prostituée Theodora qui, avec ses filles Marozia et Theodora, aussi prostituées, exercèrent un contrôle extraordinaire sur lui. Jean X partagea aussi l'amour de Theodora: elle lui donna d'abord l'archevêché de Ravenne et le fit ensuite parvenir à Rome en 915, comme pape. Jean correspondait bien à cette époque; il organisa une confédération qui empêcha peut-être Rome de tomber aux mains des Sarrasins, et le monde fut étonné et édifié par la vue de ce pontife guerrier à la tête de ses troupes. Par l'amour de Theodora, comme on l'a dit, il s'était maintenu au pontificat pendant quatorze ans; il fut renversé par les intrigues et la haine de sa fille Marozia. Elle le sur-

prit dans le palais du Latran; elle tua son frère Pierre devant ses yeux; le jeta en prison où il mourut bientôt étouffé avec un oreiller, a-t-on dit. Après un petit intervalle, Marozia fit de son fils le nouveau pape, Jean XI, en 931. Beaucoup affirmèrent que le pape Serge fut son père, mais elle était disposée à l'attribuer à son mari Albéric dont elle épousa par la suite le frère, Guido. Un autre de ses fils, Albéric, ainsi nommé d'après son présumé père, jaloux de son frère Jean, le jeta en prison avec leur mère Marozia. Après un moment le fils d'Albéric fut élu pape en 956; il prit le titre de Jean XII, la lascive Marozia ayant ainsi donné un fils et un petit-fils à la papauté. Jean n'avait que dix-neuf ans quand il devint ainsi le chef de la chrétienté. Son règne était caractérisé par les immoralités les plus choquantes de sorte que l'empereur Othon 1er fut contraint par le clergé allemand d'intervenir. On convoqua un synode pour son jugement dans l'Eglise Saint-Pierre, avant lequel, semble-t-il, Jean avait reçu des pots de vin pour la consécration d'évêques; il avait ordonné l'un d'entre eux qui n'avait que dix ans et il avait accompli cette cérémonie sur la tête d'un autre dans une étable; il était accusé d'inceste avec l'une des concubines de son père et de tant d'adultères que le palais du Latran était devenu une vraie maison de prostitution; il rendit un ecclésiastique aveugle, en castra un autre, et tous deux moururent des suites de leurs blessures; il s'adonnait à la boisson, au jeu et à l'invocation de Jupiter et de Vénus. Quand il fut appelé à comparaître devant le concile, il fit savoir «qu'il était parti à la chasse»; aux pères qui lui faisaient des remontrances, il fit remarquer d'une manière menaçante «que 'Judas, ainsi que les autres disciples, reçurent de leur maître le pouvoir de lier et de délier mais que dès qu'il s'avéra un traître à la cause commune, le seul pouvoir qu'il conserva, fut celui de lier son propre cou pour se pendre». Là-dessus, mais triomphant par la suite, il saisit ses opposants, coupa la main de l'un, le nez, le doigt, la langue des autres. Sa vie se termina bientôt par la vengeance d'un homme dont il avait séduit la femme.

«Après des détails de ce genre, il est presque inutile de faire allusion aux annales des papes suivants: de raconter que Jean XIII fut étranglé en prison; que Boniface VII emprisonna Benoît VII et le fit mourir de faim; que Jean XIV fut mis à mort en secret dans les cachots du château Saint-Ange; que le cadavre de Boniface fut traîné dans les rues par la populace. Le sentiment de révérence, même le respect pour le souverain pontife, avaient complètement disparu à Rome; dans

toute l'Europe, le clergé était tellement choqué de l'état de choses que, dans son indignation, il commença à considérer favorablement l'intention de l'empereur Othon d'ôter aux Italiens leur privilège de nommer le successeur de Saint Pierre et de le confiner à sa propre famille. Mais son parent, Grégoire V, qu'il plaça sur le trône pontifical, fut très bientôt contraint par les Romains de s'enfuir; ses excommunications et ses foudres religieuses furent tournées en dérision par eux; ils étaient trop bien au courant de la vraie nature de ces terreurs; ils vivaient derrière la scène. Une punition terrible attendait l'antipape Jean XVI. Othon revint en Italie, se saisit de lui, le rendit aveugle, lui coupa le nez et la langue et l'envoya parcourir les rues monté à sens contraire sur un âne, une outre de vin sur la tête. Il semblait impossible que les choses devinssent pires: cependant, Rome devait encore voir Benoît IX en 1033, un garçon de moins de douze ans, élevé au trône apostolique. A propos de ce pontife, l'un des ses successeurs, Victor III, déclara que sa vie fut si honteuse, si déréglée, si exécrable qu'il frémissait de la décrire. Il gouverna comme un capitaine de bandits plutôt que comme un prélat. Le peuple, enfin, ne pouvant supporter ses adultères, ses homicides et ses abominations se souleva contre lui. Au désespoir de conserver sa position, il mit la papauté aux enchères. Elle fut achetée par un prêtre qui devint Grégoire VI en 1045» (J. W. Draper, *Intellectual Development of Europe,* volume 1, chapitre 12, pp. 378-381).

4. *Commentaire du passage tiré de 2 Thessaloniciens 2:3-4.* On se rappellera que l'application que l'on fait dans le texte de la déclaration de Paul sur l'apostasie est celle que font les théologiens de dénominations protestantes. Elle n'est en aucun cas particulière à l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours. Lisons de nouveau le passage: «Que personne ne vous séduise d'aucune manière; car il faut que l'apostasie soit arrivée auparavant et qu'on ait vu paraître l'homme du péché, le fils de la perdition, l'adversaire qui s'élève au-dessus de tout ce qu'on appelle Dieu ou ce qu'on adore, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, se proclamant lui-même Dieu.»

Dans son commentaire de la Bible, le docteur Adam Clarke dit de cette Ecriture: «La plupart des auteurs protestants comprennent que le tout fait allusion aux papes et à l'Eglise de Rome ou au système entier de la papauté . . . L'évêque Newton a examiné toute la prophétie avec son talent et son jugement habituels . . . La plupart des commen-

tateurs contemporains suivent ses pas. Il applique le tout à l'Eglise Romaine: l'apostasie, sa défection des pures doctrines du christianisme; et «l'homme du péché», etc., la succession générale des papes de Rome.» Un abrégé de l'interprétation de l'évêque Newton est ensuite ajouté: le voici, en partie:

*Car il faut que . . . soit arrivée auparavant, etc.:* Le jour du Christ ne viendra pas avant qu'il ne vienne une apostasie. L'apostasie ici décrite n'est pas, il est clair, une apostasie d'une nature civile, mais religieuse; ce n'est pas une révolte contre le gouvernement, mais une défection de la vraie religion et du vrai culte . . .

*«jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, etc.:* Par le temple de Dieu, l'apôtre ne pouvait pas vouloir dire le temple de Jérusalem, parce que, il le savait, ce temple serait détruit dans quelques années. Après la mort du Christ, le temple de Jérusalem n'est jamais appelé le temple de Dieu et si, quelque part, on mentionne la maison ou le temple de Dieu, on veut parler de l'Eglise en général ou de chaque croyant en particulier. Quiconque consultera 1 Corinthiens 3:16-17; 2 Corinthiens 6:16; 1 Timothée 3:15; Apocalypse 3:12; ne manquera pas d'exemples pour prouver que sous la dispensation de l'Evangile, le temple de Dieu est l'Eglise du Christ; et que l'homme du péché assis implique celui qui la dirige et préside . . .

«Après cette enquête, il semble y avoir peu de place pour douter du sens général et de la signification du passage. Les Thessaloniciens (comme nous l'avons vu d'après certaines expressions dans la première épître), furent alarmés comme si la fin du monde était proche. L'apôtre, pour redresser leurs erreurs et dissiper leurs craintes, leur assure qu'une grande apostasie ou défection des chrétiens de la véritable foi et du véritable culte doit arriver avant la venue du Christ. Toutes les marques et caractères concourants nous justifieront si nous imputons cette apostasie à l'Eglise de Rome. Le vrai culte chrétien est le culte du seul vrai Dieu, par le seul et unique Médiateur, l'homme Jésus qui est le Christ, et c'est de ce culte que l'Eglise de Rome s'est très singulièrement éloignée, en substituant d'autres médiateurs et en invoquant et en adorant les saints et les anges; rien n'est apostasie s'il n'est d'idolâtrie . . . Si l'apostasie est justement imputée à l'Eglise de Rome, il s'ensuit donc que l'«homme du péché» est le pape, pas l'un quelconque des papes en particulier, mais le pape en général comme le premier dirigeant et partisan de cette apostasie.»

L'opinion du docteur MacKnight est aussi citée avec approbation par Clarke. Dans son *Commentary and Notes* (volume III, p. 100, etc.), MacKnight dit: «Comme il est dit, cet homme du péché *devait être révélé en son temps,* il ne peut y avoir que peu de doute que l'âge des ténèbres pendant lequel toute culture fut renversée par l'interruption des barbares du nord, fut la période donnée à l'homme du péché pour se révéler. Nous savons donc qu'à ces époques, les corruptions du christianisme et les usurpations du clergé atteignirent leur apogée. En bref, les annales du monde ne peuvent produire de personnes, ni d'événements auxquels les choses écrites dans ce passage ne puissent être appliquées d'une manière aussi appropriée qu'aux évêques de Rome.»

Chapitre 10

# Résultats de l'apostasie — ses conséquences

1. La situation d'apostasie complète et de corruption extrême de l'Eglise de Rome proclamée par son histoire jusqu'à la fin du quinzième siècle(a) allait nécessairement de pair avec l'absence de toute sainteté et de tout pouvoir spirituel, quelles qu'aient pu être les prétentions arrogantes de l'Eglise quant à l'autorité dans les affaires spirituelles. Les révoltes contre l'Eglise, tant sous forme de révolte contre sa tyrannie que de protestation contre ses hérésies, ne manquèrent pas. La plus importante de ces agitations hostiles à l'Eglise se souleva en relation avec l'éveil de l'activité intellectuelle dans la deuxième moitié du quatorzième siècle. La période allant du dixième siècle jusqu'au moment de l'éveil a été appelée par la suite l'âge des ténèbres, caractérisé par sa stagnation dans le progrès des arts utiles et des sciences aussi bien que dans celui des beaux-arts et des lettres, et par un état général de manque d'instruction et d'ignorance des masses.
2. L'ignorance est un sol fertile pour la mauvaise herbe spirituelle et le gouvernement despotique; les erreurs doctrinales de l'Eglise pendant cette période de ténèbres furent

---

a. Voir note 1 à la fin du chapitre.

favorisées par l'ignorance des temps. Le changement connu dans l'histoire comme «la renaissance culturelle» fut accompagné de la lutte pour se libérer de la tyrannie de l'Eglise.

3. L'une des premières révoltes contre le despotisme temporel et spirituel de l'Eglise des papes fut celle des Albigeois, en France, au cours du treizième siècle. Cette révolte a été écrasée par l'autocratie papale avec beaucoup de cruauté et d'effusion de sang. L'autre révolte méritant mention fut celle de John Wyclif au quatorzième siècle. Wyclif était professeur à l'université d'Oxford. Il attaqua courageusement le pouvoir toujours croissant et abusif des moines et dénonça la corruption de l'Eglise et la prédominance des erreurs doctrinales. Il mit particulièrement l'accent sur son opposition aux restrictions de la papauté concernant la lecture des Ecritures par le peuple, et il donna au monde une version anglaise de la sainte Bible traduite de la Vulgate. Malgré les persécutions et la condamnation, il mourut d'une mort naturelle. Mais des années après, l'Eglise voulut absolument se venger et ses os furent donc exhumés, incinérés, et les cendres furent éparpillées aux vents.

4. Sur le continent européen, l'agitation contre l'Eglise fut entretenue par Jean Huss et par Jérôme de Prague, qui s'attirèrent tous deux le martyre en récompense de leur juste zèle. On cite leur exemple pour montrer que bien que l'Eglise fut apostate au plus haut point, des hommes étaient prêts à sacrifier leur vie pour ce qu'ils jugeaient être la cause de la vérité.

5. Les conditions du début du seizième siècle ont été résumées de manière concise par un historien moderne: «Avant le début du seizième siècle, il y avait eu relativement peu de gens, bien qu'il y en ait eu comme les Albigeois dans le sud de la France, les partisans de Wyclif en Angleterre et ceux de Huss en

Bohême, qui nièrent l'autorité suprême et infaillible de l'évêque de Rome pour tout ce qui touchait à la religion. Parlant très généralement, il serait correct de dire qu'à la fin du quinzième siècle, toutes les nations de l'Europe occidentale professaient leur foi à l'Eglise catholique romaine ou latine, et prêtaient allégeance au siège épiscopal(b).»

*La Réforme*

6. La révolte suivante contre l'Eglise du page qui vaut la peine d'être notée eut lieu au seizième siècle et prit de telles proportions qu'on la désigna sous le nom de Réforme. Le mouvement commença en Allemagne vers 1517, quand Martin Luther, moine de l'ordre des Augustins et professeur à l'université de Wittenberg, s'opposa publiquement à Tetzel et le dénonça comme agent éhonté des indulgences de la papauté. Luther était convaincu en son âme et conscience que tout le système de peines et d'indulgences de l'Eglise était contraire aux Ecritures, à la raison et au droit. En accord avec la coutume académique de l'époque pour entrer en discussion et en débat sur des points litigieux, Luther écrivit ses célèbres quatre-vingt-quinze thèses contre la pratique qui consistait à accorder des indulgences, et un exemplaire de ces thèses fut affiché par lui sur la porte de l'Eglise de Wittenberg, invitant tous les érudits à la critique. La nouvelle se répandit et on discuta des thèses dans les milieux culturels européens. Luther attaqua ensuite d'autres pratiques et doctrines de l'Eglise romaine, et le pape Léon X promulgua une «bulle» ou décret papal contre lui, demandant une abjuration inconditionnelle sous peine d'excommunication de l'Eglise. Luther brûla publi-

b. Myers, *General History*, p. 520.

quement le document du pape et déclara ainsi ouvertement sa révolte. La sentence d'excommunication fut prononcée.

7. Nous ne pouvons pas suivre ici en détails les agissements de ce réformateur audacieux. Qu'il suffise de dire qu'il ne resta pas longtemps seul à lutter. Parmi ses partisans efficaces se trouvait Philippe Mélanchton, professeur à Wittenberg. Luther fut appelé à comparaître devant un conseil ou «diète» à Worms, en 1521. Il s'y déclara ouvertement pour la liberté individuelle de conscience. Ses paroles sont empreintes d'inspiration: «Je ne puis soumettre ma foi ni au pape ni au conseil parce qu'il est clair comme le jour qu'ils se sont fréquemment trompés et contredits réciproquement. A moins que je ne sois donc convaincu par le témoignage des Ecritures ou par le raisonnement le plus clair, à moins que je ne sois persuadé au moyen des passages que j'ai cités et à moins qu'ils ne lient ainsi ma conscience par la parole de Dieu, je ne puis ni ne veux me rétracter, car il est dangereux pour un chrétien de parler contre sa conscience. *Me voici! Je ne puis faire autrement. Que Dieu m'aide! Amen!*»

8. La controverse religieuse se répandit dans toute l'Europe. Lors de la deuxième diète à Spire (1529), un édit fut promulgué contre les réformateurs; les représentants des sept principautés allemandes et d'autres délégués y opposèrent une *protestation* solennelle à la suite de quoi les réformateurs furent dorénavant appelés *protestants*. Jean, électeur de Saxe, soutint Luther dans son opposition à l'autorité papale et entreprit l'établissement d'une Eglise indépendante, dont la constitution et le plan étaient préparés sur son instance par Luther et Mélanchton. Luther mourut en 1546, mais l'œuvre de révolution, sinon en vérité de réforme, se poursuivit. Les protestants se divisèrent cependant bientôt entre eux et éclatèrent en de nombreuses sectes rivales.

9. En Suisse, Ulrich Zwingli mena le mouvement vers la réforme. Il fut accusé d'hérésie, et quand on le fit passer en jugement, il se défendit à partir de l'autorité de la Bible contre l'édit papal et l'emporta pour cette fois. La lutte était dure et, en 1531, les catholiques et les protestants de la région se livrèrent à une bataille réelle au cours de laquelle Zwingli fut tué et son corps sauvagement mutilé.

10. Jean Calvin fit ensuite son apparition comme dirigeant des réformateurs suisses bien qu'il s'opposât à de nombreuses doctrines de Zwingli. Il exerça une grande influence en tant qu'instructeur et il est connu comme extrémiste quant à la doctrine. Il invoqua et défendit avec véhémence le principe de prédestination absolue, niant ainsi le libre arbitre de l'homme. En France, en Suède, au Danemark et en Hollande, des dirigeants apparurent et les protestants acquirent de la force dans leur opposition à l'Eglise romaine, bien que les diverses factions fussent opposées les unes aux autres sur maints points de doctrine.

11. Un effet de cette révolte protestante fut l'éveil partiel de l'Eglise romaine au besoin d'une réforme intérieure, et une nouvelle déclaration des principes catholiques fut tentée. Le mouvement s'accomplit grandement grâce au célèbre concile de Trente (1545-1563), assemblée qui désavoua au nom de l'Eglise les demandes extrêmes faites pour les «indulgences» et nia sa responsabilité à propos de beaucoup des abus dont l'Eglise avait été accusée. Mais en rapport avec la réforme tentée vint une demande d'obéissance plus implicite aux exigences de l'Eglise.

12. Vers la fin du quinzième siècle, sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle, la cour de l'Inquisition, alors connue sous le nom de Saint-Office, avait été établie en Espagne. Le premier objectif de ce tribunal secret était la détection et la répression

de l'hérésie. Myers dit de cette institution infâme qui fonctionnait en Espagne: «Le Saint-Office, comme on appelait le tribunal, devint ainsi l'instrument de la cruauté la plus incroyable. Des milliers de personnes furent brûlées au pilori et des dizaines de milliers furent condamnées à endurer des peines guère moins terribles. La reine Isabelle, qui donna son consentement à l'établissement du tribunal sur ses terres, fut sans doute poussée à le faire par le zèle religieux le plus pur et crut sincèrement qu'en supprimant l'hérésie, elle s'acquittait d'un simple devoir et rendait service à Dieu. «Par amour pour le Christ et pour sa mère, la Vierge», disait-elle, «j'ai causé beaucoup de misère. J'ai dépeuplé des villes et des régions, des provinces et des royaumes(c)».»

13. Or, au seizième siècle, en rapport avec la tentative de réforme des doctrines du catholicisme, la terrible Inquisition «connut un regain de vigueur et d'activité et on traitait l'hérésie avec beaucoup de dureté». Considérez ce qui suit comme un éclaircissement sur les conditions de cette époque: «A ce point, à propos des persécutions de l'Inquisition, nous ne manquerons pas de rappeler qu'au seizième siècle un refus de se conformer au culte établi était considéré, tant par les protestants que par les catholiques, comme un cas de trahison envers la société et était traité comme tel. Ainsi nous trouvons que Calvin, à Genève, consentit à ce que Servet (1553) fut brûlé vif parce qu'il publia des idées que les calvinistes jugeaient hérétiques; et en Angleterre, nous voyons les protestants anglicans persécutant avec une cruauté, une amertume et une obstination extrêmes non seulement les catholiques, mais

c. Myers, *General History*, p. 500.

aussi tous les protestants qui refusaient de se conformer à l'Eglise établie(d).»

14. Que dira-t-on d'une Eglise qui recherche la propagation de sa foi par de telles méthodes? Le feu et l'épée sont-ils les armes avec lesquelles la vérité livre ses batailles? La torture et la mort sont-ils les arguments de l'Evangile? Si terribles qu'aient pu être les persécutions auxquelles l'Eglise primitive fut livrée par ses ennemis païens, les persécutions infligées par l'Eglise apostate sont beaucoup plus terribles. Se peut-il qu'une telle Eglise soit l'Eglise du Christ?

15. Dans les révoltes que nous avons notées contre l'Eglise de Rome, notamment dans la Réforme, le zèle des réformateurs aboutit à beaucoup d'idées fausses dans les doctrines qu'ils soutenaient. Luther lui-même proclama la doctrine de prédestination absolue et de justification par la foi seule, niant ainsi la croyance au libre arbitre accordé par Dieu et affaiblissant ainsi l'importance de l'effort personnel(e). Calvin et d'autres ne furent pas moins extrémistes. Cependant, leur ministère contribua à l'éveil de la conscience individuelle et contribua à apporter une mesure de liberté religieuse dont le monde avait longtemps été privé(f).

### *Essor de l'Eglise anglicane*

16. Au temps de la révolte de Martin Luther contre l'Eglise de Rome, Henri VIII régnait en Angleterre. De même que tous les autres pays de l'Europe occidentale, la Grande-Bretagne

---

d. Myers, *General History,* p. 527.
e. Voir *Articles de Foi,* chapitre 5, du même auteur.
f. Voir note 2 à la fin du chapitre.

fut profondément agitée par le mouvement de réforme. Le roi défendit ouvertement l'Eglise catholique et publia un livre qui s'opposait aux affirmations de Luther. Cela plut tellement au pape Léon X qu'il conféra au roi Henri le titre distinctif de «défenseur de la foi». Cela se passa vers 1522, et depuis cette époque jusqu'à nos jours, les souverains britanniques portent fièrement ce titre.

17. En l'espace de quelques années après son accession à ce titre de distinction, nous trouvons le roi Henri parmi les ennemis les plus implacables de l'Eglise catholique. Le changement survint ainsi: Henri désirait divorcer d'avec sa femme, la reine Catherine, ce qui lui permettrait de se marier avec Ann Boleyn. Le pape hésita pour accorder le divorce, Henri s'impatienta et, passant outre l'autorité du pape, épousa secrètement Ann Boleyn. Le pape excommunia alors le roi. Le Parlement anglais, sur les pas du roi, vota le célèbre Acte de suprématie en 1534. Ce statut mit fin d'une manière absolue à toute allégeance à l'autorité papale et proclama le roi comme chef suprême de l'Eglise en Grande-Bretagne. C'est ainsi que naquit l'Eglise anglicane, sans prêter attention ni prétendre à l'autorité divine et sans même un semblant de succession sacerdotale.

18. Il y eut d'abord peu d'innovation dans la doctrine ou dans le rituel de l'Eglise nouvellement formée. Elle vit le jour à l'occasion d'une révolte. On adopta ensuite une forme de foi et un plan d'organisation qui donnaient à l'Eglise anglicane quelques traits distinctifs. Pendant les règnes d'Edouard VI, de la reine Marie et de la reine Elisabeth, les persécutions entre les catholiques et les protestants furent nombreuses et violentes. Plusieurs sectes non conformistes virent le jour, parmi lesquelles les puritains et les séparatistes. Elles furent tellement persécutées que beaucoup de leurs membres s'en-

fuirent en Hollande en exil. C'est du sein de ce groupe que sortit la fameuse colonie des pères pèlerins qui firent sur le Mayflower la traversée qui les mena sur les rivages du continent alors nouvellement découvert, et qui s'établirent en Amérique.

19. L'étudiant consciencieux ne peut manquer de voir dans la progression de la grande apostasie et dans ses résultats l'existence d'un pouvoir supérieur, allant vers un bien ultérieur quoique ses voies soient impénétrables. Les persécutions navrantes infligées aux saints dans les premiers siècles de notre ère, l'angoisse, la torture, l'effusion de sang subies pour défendre le témoignage du Christ, l'essor d'une Eglise apostate, obnubilant l'intelligence et menant les âmes des hommes captives, toutes ces scènes terribles étaient connues d'avance par le Seigneur. Bien que nous ne puissions ni dire ni croire que ces signes de dépravation et de blasphème humains fussent en accord avec la volonté divine, il est certain que Dieu voulut accorder le libre arbitre à l'homme, ce qui permit à certains de remporter la couronne du martyre et à d'autres de remplir la mesure de leur iniquité jusqu'à déborder.

20. La permission divine n'est pas moins évidente dans les révoltes et dans les réformes qui se développèrent en opposition à l'influence de l'Eglise apostate qui allait en empirant. Wyclif et Huss, Luther et Mélanchton, Zwingli et Calvin, Henri VIII dans son arrogante prétention à l'autorité sacerdotale, John Knox en Ecosse, Roger Williams en Amérique, tous et une foule d'autres construisaient mieux qu'ils ne le pensaient en ceci que leurs efforts posaient en partie les fondations de la liberté religieuse et de la liberté de conscience, et ceci en préparation du rétablissement de l'Evangile comme cela avait été divinement prédit.

21. Du seizième siècle jusqu'à maintenant, les sectes qui prétendent être fondées sur les principes du christianisme se sont multipliées. Elles doivent maintenant se chiffrer par centaines. De tous les côtés on a entendu l'appel: «Par ici, voici le Christ», ou «par là!» Des Eglises sont nommées d'après leur lieu d'origine comme l'Eglise anglicane; d'autres sectes sont désignées en l'honneur de leurs célèbres promoteurs comme les luthériens, les calvinistes, les wesleyens; d'autres sont connues d'après certaines particularités de foi ou de doctrine, comme les méthodistes, les presbytériens et les baptistes; mais jusqu'au début du dix-neuvième siècle, il n'y eut aucune Eglise qui prétendit au nom ou au titre d'Eglise du Christ. La seule Eglise existant alors qui osait prétendre à l'autorité par succession était l'Eglise catholique; comme nous l'avons montré, elle était totalement dépourvue de la prêtrise ou représentation divine.

22. Si l'«Eglise mère» n'a ni autorité divine ni pouvoir spirituel, comment ses enfants peuvent-ils hériter d'elle le droit d'officier dans les choses de Dieu? Qui ose affirmer l'absurdité que l'homme peut tirer de lui-même une prêtrise que Dieu honorera et respectera? C'est vrai que les hommes ont le droit et la possibilité de créer parmi eux des sociétés, des associations, des sectes et des Eglises s'ils choisissent de désigner ainsi leurs organisations religieuses et qu'ils le font; c'est vrai qu'il leur est permis de formuler des lois, de prescrire des règles et d'édifier des plans élaborés d'organisation et de gouvernement et que toutes ces lois, règles et plans d'administration sont obligatoires pour ceux qui deviennent volontairement membres; si l'on accorde tous ces pouvoirs et ces droits, d'où de telles créations humaines peuvent-elles tirer l'autorité de la sainte prêtrise, sans laquelle il ne peut y avoir aucune Eglise du Christ? Si le pouvoir et l'autorité sont, selon toute

possibilité, d'origine humaine, il n'y a jamais eu sur terre une Eglise du Christ, et les prétendues ordonnances de salut de l'Evangile n'ont jamais été autre chose que des formes vides.

23. Notre analyse de la grande apostasie présentée dans ce traité ne fait pas appel à une étude détaillée ou critique de l'Eglise catholique romaine telle qu'elle existe à l'heure actuelle ni de n'importe laquelle des nombreuses dénominations protestantes qui ont vu le jour en tant qu'enfants dissidents de la prétendue «Eglise mère». L'apostasie fut totale, en ce qui concerne la perte réelle de la prêtrise et la cessation du pouvoir spirituel dans l'Eglise longtemps avant la révolte du seizième siècle, connue dans l'histoire comme la Réforme. Il est instructif d'observer, cependant, que la faiblesse des sectes protestantes sous le rapport de toute prétention à un appel et une autorité d'origine divine est reconnue par ces Eglises elles-mêmes. L'Eglise anglicane qui, comme nous l'avons montré, prit naissance dans la révolte contre l'Eglise catholique romaine et son pape, ne peut prétendre d'une manière fondée à l'autorité divine dans ses ordres sacerdotaux à moins qu'en fait elle ose affirmer l'absurdité que les rois et les parlements peuvent créer et prendre sur eux l'autorité céleste en promulguant des statuts terrestres.

24. L'Eglise catholique romaine est au moins logique dans sa prétention qu'une ligne de succession dans la prêtrise a été maintenue depuis l'époque apostolique jusqu'à l'heure actuelle, bien que cela soit tout à fait insoutenable à la lumière d'une interprétation rationnelle de l'histoire. Mais le fait demeure que l'Eglise catholique est la seule organisation qui ose prétendre posséder la sainte prêtrise par succession ininterrompue depuis les apôtres de notre Seigneur. L'Eglise anglicane, la première parmi les sectes protestantes, et toutes les autres Eglises dissidentes sont de leur propre aveu

et par le fait de leur origine des institutions créées par l'homme sans un semblant de prétention aux pouvoirs et à l'autorité de la sainte prêtrise.

25. Aussi tard que 1896, la question de la validité des ordres sacerdotaux dans l'Eglise anglicane fut officiellement et ouvertement commentée et considérée, tant en Angleterre qu'à Rome. Lord Halifax, président de l'Union épiscopale anglaise tint conférence avec les autorités du Vatican pour s'assurer de la possibilité de rapprocher l'Eglise catholique romaine et l'Eglise anglicane. Cela impliquait pour le pape et l'Eglise de Rome la question de reconnaître les ordres sacerdotaux de l'Eglise anglicane. Le mouvement fut soutenu dans l'intérêt de l'unité et de la paix par le premier ministre anglais, M. Gladstone. Le pape Léon XIII décréta finalement refuser de reconnaître à tout niveau l'autorité des ordres anglicans et déclara expressément toutes les prétentions à l'autorité sacerdotale par l'Eglise anglicane comme totalement sans valeur.

26. Il est certain que l'Eglise de Rome ne pouvait pas agir autrement pour rester logique quand elle affirme posséder exclusivement la prêtrise par succession. Il est certain que l'Eglise anglicane n'aurait pas cherché de reconnaissance officielle de son statut sacerdotal auprès de l'Eglise de Rome si elle pouvait prétendre indépendamment au pouvoir et à l'autorité de la prêtrise. L'Eglise catholique romaine déclare que toutes les dénominations protestantes sont soit des organisations apostates, soit des institutions de création humaine qui n'ont jamais eu ne serait-ce qu'un rapport lointain avec l'Eglise qui prétend à la succession dans la prêtrise. En bref, l'«Eglise mère» apostate proclame agressivement la perfidie de sa descendance.

*L'apostasie reconnue*

27. Le fait de la grande apostasie est admis. Beaucoup de théologiens qui professent croire au christianisme ont déclaré le fait. Nous lisons ainsi: «Il ne faut pas nous attendre à voir l'Eglise du Christ existant dans sa perfection sur terre. On ne peut la trouver parfaite dans le rassemblement des fragments du christianisme et encore moins dans n'importe lequel de ces fragments(g).»

28. John Wesley, qui vécut de 1703 à 1791 et qui figure en tête des fondateurs du méthodisme, fait le commentaire suivant sur l'apostasie de l'Eglise chrétienne témoignée par le déclin prématuré du pouvoir spirituel et la cessation des dons et des grâces de l'Esprit de Dieu dans l'Eglise: «Il ne semble pas que ces dons extraordinaires du Saint-Esprit(h) fussent communs dans l'Eglise pendant plus de deux ou trois siècles. Nous entendons rarement parler d'eux après la période fatale où l'empereur Constantin s'appela chrétien et, partant de l'idée vaine de promouvoir la cause chrétienne, combla de richesse, de pouvoir et d'honneur les chrétiens en général et le clergé en particulier. A partir de cette époque, ils cessèrent presque totalement et l'on en trouva très peu de manifestations. La cause n'en était pas, comme on l'a supposé, que les occasions manquaient parce que le monde entier était devenu chrétien. C'est une méprisable erreur; il n'y en avait pas un vingtième d'officiellement chrétien. La véritable raison en était que l'amour de beaucoup, de presque tous prétendûment chrétiens, s'était refroidi. Les chrétiens n'avaient pas plus

---

g. *Dictionary of the Bible,* de Smith.
h. Voir 1 Corinthiens, chapitre 12.

l'Esprit du Christ que les autres païens. Le Fils de l'Homme, quand il vint examiner son Eglise, pouvait à peine trouver la foi sur terre. Ce fut la cause réelle pour laquelle les dons extraordinaires du Saint-Esprit ne se trouvaient plus dans l'Eglise chrétienne, parce que les chrétiens étaient de nouveau devenus païens et qu'il ne restait que la forme morte(i).»

29. L'Eglise anglicane déclare officiellement sa dégénérescence et sa perte d'autorité divine en ces mots: «Les laïcs et le clergé, les érudits et les ignorants, tous les âges, sectes et degrés se sont noyés dans l'idolâtrie abominable que Dieu hait et que l'homme trouve odieuse depuis huit cents ans et plus(j).» Le «Livre des homélies» dans lequel on trouve cette déclaration de l'Eglise anglicane date du milieu du seizième siècle. D'après cette déclaration officielle, le monde de la religion était donc dans l'apostasie la plus complète depuis huit cents ans avant l'établissement de l'Eglise anglicane. Le fait d'une apostasie universelle fut largement proclamé, car les homélies dont la citation précédente est tirée furent «choisies pour être lues dans les églises» à titre de sermons et dans des conditions précises.

30. *La grande apostasie fut divinement prédite; son accomplissement est attesté tant par les écrits sacrés que séculiers.*

31. Le saint des derniers jours fidèle trouvera une preuve concluante de l'apostasie universelle et du besoin absolu de rétablir la prêtrise des cieux dans la réponse divine à la question d'un prophète enfant, Joseph Smith, qui demandait laquelle de toutes les sectes rivales était la vraie: «Il me fut

---

i. *John Wesley's Works,* vol. VII, 89:26-27. Voir note 3 à la fin du chapitre.

j. Church of England, *«Homily on Perils of Idolatry»,* p. 3.

répondu de ne me joindre à aucune, car elles étaient toutes dans l'erreur; et le personnage qui me parlait dit que tous leurs credos étaient une abomination à ses yeux; que ces docteurs étaient tous corrompus; qu'ils s'approchent de moi des lèvres, mais leur cœur est loin de moi; ils enseignent pour doctrines des commandements d'hommes, ayant une forme de piété, mais ils en nient la puissance(k)!»

*Les conséquences*

32. Les conséquences de la grande apostasie sont le rétablissement de l'Evangile qui marqua l'ouverture de la dispensation de la plénitude des temps. Cet événement faisant date eut lieu au début du dix-neuvième siècle, quand le Père et le Fils se manifestèrent à l'homme et quand la sainte prêtrise avec tous ses pouvoirs et son autorité fut de nouveau apportée sur terre.
33. L'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours proclame au monde ce rétablissement glorieux, ainsi que l'accomplissement de l'œuvre de Dieu de par les siècles passés et la préparation finale pour la seconde venue de Jésus, le Christ. L'Eglise affirme qu'après la longue nuit de ténèbres spirituelles, la lumière des cieux nous est de nouveau parvenue; et que l'Eglise du Christ est établie avec autorité. L'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours est la seule à déclarer que la sainte prêtrise opère sur la terre, non comme héritage par continuation terrestre depuis l'âge apostolique, mais comme dotation d'une nouvelle dispensation, apportée sur terre par ministère céleste. Dans ce rétablissement, divinement prédit et divinement accompli, s'est vérifiée une vision du Révélateur:

---

k. Perle de Grand Prix, Joseph Smith 2:19.

«Je vis un autre ange qui volait par le milieu du ciel, ayant un Evangile éternel, pour l'annoncer aux habitants de la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue, et à tout peuple. Il disait d'une voix forte: Craignez Dieu, et donnez-lui gloire, car l'heure de son jugement est venue; et adorez celui qui a fait le ciel, et la terre, et la mer, et les sources d'eaux(1).»

---

## NOTES

1. *Témoignage catholique de la corruption de l'Eglise.* «L'étudiant judicieux de l'histoire de l'Eglise observera que j'ai toujours tenté de tirer mes preuves des sources les plus irrécusables. Par exemple: pour prouver l'état corrompu du clergé et les pratiques abominables du siège épiscopal, je présenterai le témoignage de George de Saxe, partisan fervent du pape que les catholiques romains reconnaissent toujours parmi les défenseurs les plus sincères et les plus actifs de leur religion. Or, comme pour eux les assertions de Luther et des autres réformateurs ne vont que dans des exagérations, des malentendus ou des idées tout bonnement fausses, qu'ils écoutent au moins ce duc, cet ami et cet avocat fidèle qui, généralement, en matière de religion, s'opposa à un de ses proches, l'électeur de Saxe et qui approuva aussi entièrement la condamnation de Luther à Worms. Ce George de Saxe montra à la diète douze sujets de doléances qui demandaient force réforme. En voici brièvement deux: 1) Les indulgences qui devraient être obtenues par la prière, les jeûnes, la bienveillance à l'égard de notre voisin et d'autres bonnes œuvres se vendent pour de l'argent. Leur valeur est vantée au-delà de toute décence. Le seul objet est de gagner beaucoup d'argent. D'où les prédi-

---

1. Apocalypse 14:6-7. Pour le traitement du rétablissement de l'Evangile, voir *Articles de Foi* du même auteur, chapitre 11. Voir notes 4 et 5 à la fin du chapitre.

cateurs qui doivent présenter la vérité et qui n'enseignent aux hommes rien d'autre que des mensonges et des fraudes. Non seulement on supporte qu'ils poursuivent ainsi, mais ils sont bien payés pour leurs harangues frauduleuses. La raison est que plus ils peuvent convaincre leurs auditeurs, plus ils font entrer d'argent dans leur coffre. Des flots de procédés scandaleux découlent de cette fontaine viciée. Les représentants des évêques sont également attentifs à rassembler de l'argent. Ils contrarient les pauvres par leurs censures des grands crimes comme la prostitution, l'adultère et le blasphème, mais ils épargnent les riches. Le clergé commet exactement les mêmes crimes et personne ne le censure. Les fautes qui devraient être expiées par les prières et les jeûnes sont réparées par de l'argent afin que les représentants puissent payer de grosses sommes à leurs évêques respectifs et conserver pour eux une partie du gain. Quand on châtie un mulet, ce n'est pas fait de manière à ce qu'il arrête de commettre la même faute à l'avenir, mais plutôt pour que le délinquant sache qu'il peut vite refaire la même chose, pourvu qu'il soit prêt à payer. C'est pour cela que tous les sacrements sont vendus pour de l'argent, et quand ce n'est pas le cas, ils sont absolument négligés. 2) Un autre sujet particulier de doléances présenté par ce duc zélé est exprimé de la sorte: la conduite scandaleuse du clergé est une source féconde de destruction pour les pauvres âmes. Il doit y avoir une réforme universelle; et cela ne peut pas se faire mieux que par un concile général. Notre souhait le plus fervent est donc que l'on adopte une telle mesure» (Milner, *Church History,* Cent. XVI, chap. 6, note de bas de page).

2. *Extrêmes découlant de la Réforme.* «Quels étaient les reproches que ses ennemis faisaient toujours à la Réforme? Lesquels de ses résultats lui jette-t-on à la face, pour ainsi dire, sans réponse possible. Les deux reproches principaux sont, premièrement, la multiplicité des sectes et la licence de pensée, la destruction de toute autorité spirituelle et l'entière dissolution de la société religieuse; deuxièmement, la tyrannie et la persécution. «Vous provoquez la licence», a-t-on dit aux réformateurs. «Vous la produisez; et, en étant la cause, vous voulez la limiter et la réprimer. Et comment la réprimez-vous? Par les moyens les plus cruels et les plus violentes. Vous vous arrogez aussi le droit de punir l'hérésie et cela en vertu d'une autorité illégitime»» — Guizot.

«Le dogme sectaire de la justification par la foi seule a exercé une mauvaise influence. L'idée sur laquelle cette doctrine pernicieuse fut fondée, fut d'abord associée avec celle d'une prédestination absolue, par laquelle l'homme était prédestiné à la destruction, ou à un salut immérité. Ainsi Luther enseigna ce qui suit: «L'excellente, infaillible et seule préparation pour la grâce est l'élection et la prédestination éternelle de Dieu.» «Depuis la chute de l'homme, le libre arbitre n'est qu'une parole en l'air.» «Un homme qui s'imagine arriver à la grâce en faisant tout ce dont il est capable, ajoute péché sur péché, et est doublement coupable.» «L'homme qui accomplit beaucoup d'œuvres n'est pas justifié, mais celui qui, sans œuvres, a beaucoup de foi au Christ.» (Pour ces doctrines et beaucoup d'autres de la prétendue «Réforme», voir *History of the Reformation,* par D'Aubigné, volume 1, pp. 82, 83, 119, 122). Dans *Church History,* par Milner (vol. 4, p. 514) nous lisons: «Le point que le réformateur (Luther) avait le plus à cœur dans tous ses ouvrages, dans toutes ses contestations, dans tous ses dangers, était la justification par la foi seule. Mélanchton rapporte la doctrine de Luther dans ces mots: «La justification de l'homme devant Dieu procède de la foi seule. Cette foi entre dans le cœur de l'homme par la grâce de Dieu seule»; et plus loin: «Comme toutes choses qui ont lieu, ont nécessairement lieu selon la prédestination divine, il n'y a rien qui ressemble à la liberté dans nos volontés.» (D'Aubigné, vol. 3, p. 340.) Il est vrai que Luther dénonça et rejeta véhémentement la responsabilité des excès que ces enseignements soulevèrent, mais il n'en proclama pas moins cette doctrine avec vigueur. Notez ces paroles: «Moi, le Docteur Martin Luther, indigne héraut de l'Evangile de notre Seigneur Jésus-Christ, confesse cet article que la foi seule, sans les œuvres, justifie devant Dieu; et je déclare qu'il restera à jamais, en dépit de l'empereur des Romains, de l'empereur des Turcs, de l'empereur des Perses — en dépit du pape et de tous les cardinaux, avec les évêques, les prêtres, les moines et les nonnes — en dépit des rois, des princes, des nobles, et en dépit du monde entier et des démons eux-mêmes; et que, s'ils s'efforcent de combattre cette vérité, ils attireront les feux de l'enfer sur leur tête. Ceci est le vrai et saint Evangile et ma déclaration à moi, Docteur Luther, selon les enseignements du Saint-Esprit»» (voir *Articles de Foi* du même auteur, chapitre 5, note 2).

3. *Conceptions diverses à propos de la continuité ou du déclin des dons spirituels.* Les auteurs protestants insistent sur le fait que le temps des miracles a pris fin avec le quatrième ou le cinquième siècle et qu'après cela, il ne faut pas chercher les dons extraordinaires du Saint-Esprit. A l'opposé, les écrivains catholiques soulignent que le pouvoir d'accomplir des miracles s'est toujours perpétué dans l'Eglise; cependant, les manifestations spirituelles qu'ils décrivent après le quatrième et le cinquième siècles ont le goût de l'invention de la part des prêtres et de crédulité enfantine de la part des gens; ou alors, ce que l'on prétend miraculeux est loin du pouvoir et de la dignité des manifestations spirituelles que l'Eglise primitive avait l'habitude de rencontrer. Les vertus et les prodiges prêtés aux ossements et autres reliques des martyrs et des saints sont puérils en comparaison avec les guérisons réalisées par onction d'huile et imposition des mains, avec le fait de parler en langues, d'interpréter, de prophétiser, avec le don de révélation, et celui de chasser les démons au nom de Jésus-Christ; pour ne pas parler des dons de la foi, de la sagesse, de la connaissance, du discernement des esprits, etc., communs dans l'Eglise aux jours des apôtres (1 Corinthiens 12, 8-10). Et il n'y a rien dans les Ecritures ou dans la raison qui pousserait à croire qu'ils dussent être interrompus. Cependant, les chrétiens modernes prétendent, expliquant ainsi l'absence de ces pouvoirs spirituels parmi eux, que les dons extraordinaires du Saint-Esprit n'avaient pour but que d'accompagner la proclamation de l'Evangile au cours des premiers siècles, jusqu'à ce que l'Eglise fût capable de faire son chemin toute seule sans eux, et qu'ils devaient être abandonnés. Il suffit de remarquer à ce propos que ce sont de pures et simples suppositions et que ce n'est appuyé par aucune Ecriture ni par la raison; cela prouve que les hommes avaient alors tellement changé la religion de Jésus-Christ qu'elle devint une forme de piété sans en avoir la puissance» (B.H. Roberts, *Outlines of Ecclesiastical History,* Part. II, section V, 6-8).

4. *Commentaire sur la vision du rétablissement par le Révélateur.* Il est instructif de sonder l'interprétation donnée par les étudiants de la Bible à la prophétie de Jean le Révélateur qui prédit la venue de l'ange «ayant un Evangile éternel». Le docteur Clarke offre les réflexions suivantes sur le passage:

«*Je vis un autre ange qui volait par le milieu du ciel, ayant un*

*Evangile éternel»:* que cet ange signifie plus qu'une dispensation particulière de la providence et de la grâce, par lesquelles l'Evangile sera envoyé rapidement dans le monde entier; ou qu'il signifie n'importe quel messager spécial, ordre de prédicateurs, de gens, ou société de chrétiens dont l'objet avoué est d'envoyer l'Evangile du royaume dans toute la terre, nous ne le savons pas. Mais la vision semble vraiment descriptive d'une institution récente qui s'appelle «The British and Foreign Bible Society», dont l'objet est d'imprimer et de diffuser les Ecritures de l'Ancien Testament et du Nouveau Testament dans tout le monde habité et dans toutes les langues parlées à la surface de la terre» (Clarke, «Bible Commentary», Apocalypse 14:6).

Il faut féliciter le commentateur érudit qui reconnaît franchement l'incertitude quant à l'interprétation précise de cette Ecriture, et qui d'une manière provisoire et manquant d'assurance, propose éventuellement de l'appliquer à la large diffusion de la Sainte Bible par les efforts d'une société très respectable et très influente. Il faut noter que le docteur Clarke écrivit ce fameux commentaire sur la Bible peu de temps avant le rétablissement réel de l'Evangile par ministère d'ange qui résulta en l'établissement de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours. Sa recherche de l'accomplissement était nécessairement peu satisfaisante et en vérité vouée à l'échec dans la mesure où l'accomplissement n'avait pas encore eu lieu. Le travail louable de la Bible Society était une préparation de l'accomplissement de la prophétie importante, mais ce n'en était pas l'accomplissement lui-même.

5. *Rétablissement de l'Eglise.* «Au cours des dix premiers siècles qui suivirent immédiatement le ministère du Christ, l'autorité de la Sainte Prêtrise fut perdue parmi les hommes, et aucun pouvoir humain ne pouvait la rétablir. Mais le Seigneur, dans sa miséricorde, pourvut au rétablissement de son Eglise dans les derniers jours, et pour la dernière fois. Et les prophètes d'autrefois prédirent cette ère de réapparition de la lumière et célébrèrent son avènement en chants joyeux» (voir Daniel 2:44-45; 7:27; Matthieu 24:14; Apocalypse 14:6-9). Ce rétablissement fut effectué par le Seigneur, par l'intermédiaire du prophète Joseph Smith qui, avec Oliver Cowdery, reçut, en 1829, la Prêtrise d'Aaron des mains de Jean-Baptiste; et, plus tard, la Prêtrise de Melchisédek, sous les mains des apôtres des premiers

jours, Pierre, Jacques et Jean. Grâce à l'autorité ainsi conférée, l'Eglise a été organisée à nouveau, dans son intégralité d'autrefois, et les hommes se réjouissent une fois de plus de ce précieux privilège de recevoir les conseils de Dieu. Les saints des derniers jours affirment posséder l'organisation de la véritable Eglise, semblable dans tous les points essentiels, à l'organisation établie par Jésus-Christ parmi les Juifs. Ce peuple des derniers jours déclare détenir la Prêtrise du Tout-Puissant, le pouvoir d'agir au nom de Dieu, pouvoir qui commande le respect à la fois sur la terre et dans les cieux» (*Articles de Foi,* du même auteur, chapitre 11, page 251).

# Index

## A

Abraham, Alliance divine avec,27
Agnostiques et gnostiques, 100
Albigeois, Révolte des, contre l'Eglise romaine, 153
Alliance éternelle, 26
Alma, Prédictions de l'apostasie par, 33
Amos, Prédiction de l'apostasie par, 28
Ancienneté de la «transsubstantiation», 129
Anglicane, Origine de l'Eglise, ses efforts pour être reconnue par l'Eglise catholique, 162,
Proclame un état d'apostasie, 163
Anglicans, Validité des ordres, niée par l'Eglise romaine, 163
Apostasie, L', reconnue, 40, 46, 163, 165
Causes extérieures de l', 55
Début de l', 90
Premiers stades de l', 40
La persécution, une cause de l', 63
L', prédite, 19
Prédite par le Christ, 28, 37
Prédite par les apôtres, 29
Prédite par d'autres, 26, 31
Reconnue et affirmée, 51
Témoignage de la prophétie concernant l', 36
Ecritures se rapportant à l', 19, 25, 33, 38, 40, 50
Conséquences de l', 166
Sous la persécution, 83
Sur le continent américain, 33, 49
Apostolique, Apostasie pendant l'époque, 40
Ecrits non autorisés pendant l'époque, 52
Prédication de l'Evangile sur une grande échelle pendant l'époque, 9, 10, 16
Apostolique, Ministère, inspiré,16
Apôtres, les douze, ordonnés, 5
Vacance comblée parmi les Douze, 7
Arbitre, Libre, 22, 35
Arius et arianisme, 103
Asie, Instructions aux Eglises d', 46
Athanase, Credo d', 104
Avignon, Siège épiscopal en, 145

## B

Babylonienne, «Captivité,» dans l'histoire de l'Eglise, 145
Baptême, Additions à la cérémonie, 119
Changement dans l'application du, 117
Première forme du, 126
Changement dans la forme du, 119
, des bébés, 120, 127

Limitation du moment de son administration, 118
Objectif du, 117
Symbolisme du, 119
Bébés, Le baptême des, est une hérésie, 120
Notes historiques sur le baptême des, 127
Bennet, L'évêque, cité à propos de la forme initiale du baptême, 127
Blasphème, Péché du, 32, 140
Blé et ivraie, Parabole du, et de l', citée, 40

C

Calvin, Jean, 156
Catéchumène, Définition du, 77
Catholiques romains et grecs, 134
Causes, Extérieures de l'apostasie, 55
Intérieures de l'apostasie, 83
Les persécutions, de l'apostasie, 83
Célibat dans l'Eglise apostate, 108
Cène du Seigneur, Changement dans la célébration de la, 121
Cérémonies, Rajouts inutiles de, 116
Chrétienne, Ere, 14
Conditions prévalant au début de l'ère, 14,
Chrétiens, Zèle désordonné des, 93
Christ, Eglise établie par le, 1, 10
Le, sur le continent américain, 11
Prédictions de l'apostasie par le, 28
Christianisme, Opposition au, 56, 79
Clarke, Adam, Commentaires de, 39, 54, 148, 171
Concile, de Nicée, 104
de Trente, 139, 156
Conditions au début de l'ère chrétienne, 14
Conséquences de l'apostasie, 166
Constantin le Grand, Conversion de, et soutien de l'Eglise par, 77
Constantinople, Siège de l'Eglise établi à, 78
Continent américain, Eglise établie sur le, 11
Apostasie prédite sur le, 33
Développement de l'apostasie sur le, 33
Corruption de l'Eglise, Témoignage catholique de la, 167
Credo d'Athanase, 104
Credo de Nicée, 104
Culte, Changement dans la forme du, 116
Curcullaeus cité à propos du baptême des bébés, 127
Cyprien, Evêque de Carthage, Témoignage de, sur le début de l'apostasie, 84
sur la situation de l'Eglise au troisième siècle, 86

D

D'Aubigné cité à propos des dogmes liés à la Réforme, 169
Déclin de l'Eglise, Début du, 95

Défaite relative et temporaire, 23
Démiurge dans la philosophie gnostique, 100
Destruction de Jérusalem par les Romains, 64
Diète de Worms, 155
Diète de Spire, 155
Dieu, Prescience de, 20
Dioclétien, Persécution sous, 75
Dispensation de la plénitude des temps, 166
Dissensions, Début des, au sein de l'Eglise, 52
intérieures en temps de paix, 93
Domitien, Persécution sous, 71
Douze apôtres, Les, du début, 5
Vacance comblée au sein du conseil, 7
Draper, J.W., cité sur les maux de la papauté, 141, 146
Duc George de Saxe, Témoignage du, à propos de la corruption dans l'Eglise, 167

E

Ebionites et gnostiques, 111
Ecrits non autorisés, à l'époque apostolique, 52
Changements dans les ordonnances, 114
Changements dans l'organisation et dans le gouvernement, 131
Ecritures, Interdiction de lire les, 140
Ecritures liées à l'apostasie, 25, 33, 38, 40, 49
Effet de la paix sur l'Eglise primitive, 94
Eglise, Etablissement de l', 1
Etablissement de l', sur le continent américain, 11
Rites de l', au cinquième siècle, 125
Début du déclin de l', 96
Début du développement de l', 16
Premières dissensions dans l', primitive et, rétablie, 93
Rétablissement de l', au dix-neuvième siècle, 171
Eglise anglicane, 162
Eglises d'Asie, Instructions aux, 46
Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, 35, 166, 171
Empire romain au début de l'ère chrétienne, 14
Eons, dans la philosophie gnostique, 100
Essèniens, 3
Etablissement de l'Eglise, dans l'Ancien Monde, dans le Nouveau Monde, 1, 11
Eucharistie, 115, 129
Eusèbe, cite Hégésippe, 46
, cité à propos du début de l'apostasie, 89
à propos du rapide développement de l'Eglise primitive, 16
à propos des hérésies de Simon le magicien, 97
Evangile, opposé à la loi, 3, 4
prêché sur une grande échelle pendant l'époque apostolique, 9
rétabli, 166

Evêques, Egalité des, au début, 132
Pouvoir accru des, 133
Evêques de Rome, 133
Eternelle, Alliance, 26
Exorciste en relation avec les ordonnances du baptême, 119
Extérieures, Causes, de l'apostasie, 55

F

Farrar, Canon, cité à propos de la forme primitive du baptême, 127
Faux écrits à l'époque apostolique, 52

G

Galiléens, 3
Geikie, C., cité, 14
George, Témoignage du duc, de Saxe à propos de la corruption de l'Eglise, 167
Gibbon, Edward, cité à propos de l'imprudent enthousiasme des premiers chrétiens, 84, 93
à propos des «libellis», 85
à propos du nombre de persécutions par les Romains, 79
à propos de la cause de l'opposition païenne au christianisme, 79
à propos des dissensions au sein de l'Eglise en temps de paix, 93, 94
à propos des mystères païens au début de l'Eglise, 110
à propos des rites de l'Eglise au cours du cinquième siècle, 125, 126
Gnostiques, 99
Grecs et romains, Catholiques, 134
Grégoire le Thaumaturge, 125
Guizot, cité à propos des exagérations relatives à la Réforme, 168

H

Hégésippe, cité à propos du début de l'apostasie, 46
Hélaman, instruit par Alma à propos de l'apostasie, 33
Henri VIII d'Angleterre, Etablissement de l'Eglise anglicane par, 158
Hérésies et schismes au début de l'Eglise, 94
Hérodiens, 3
Homélie de l'Eglise anglicane sur les périls de l'idolâtrie, 165
«Hostie», Adoration de l', 123, 129
Huss, Jean, 153

I

Images, adoration des, 116
Indiens de l'Amérique du Nord, 17, 34
Indulgences, Ventes des, 138
L'Eglise romaine responsable de la vente des, 144

Iniquité, Mystère de l', 43
Commentaire sur le mystère de l', 43
Innovations païennes dans l'Eglise primitive, 114
Inquisition, 156
Intérieures, Causes, de l'apostasie, 83
Intérieures, Dissensions, au sein de l'Eglise pendant les périodes de paix, 94

J

Jean le Révélateur, Prédiction de l'apostasie par, 32
Son message aux Eglises d'Asie, 46
Commentaire de, sur sa vision du rétablissement, 170
Jérôme de Prague, 153
Jérusalem, Destruction de, par les Romains, 64
Judaïque, Persécution, de l'Eglise, 58
Judaïsme, Mélange du, avec le christianisme, 98
Jude, Prédiction de l'apostasie par, 32
Témoignage du début de l'apostasie par, 44
Juifs, Condition des, au temps de la naissance du Christ, 1
Distinction entre les, et les païens, 2
Début de la persécution de l'Eglise par les, 64

L

Lamanites, Origine des, 11, 17
«Libelli», dans l'histoire de l'Eglise primitive, 85
Libre arbitre de l'homme, 22, 35
Limborch, cité à propos du baptême des bébés, 128
Logos, 102
Loi de Moïse, Distinction entre la, et «l'alliance éternelle», 26
Luther, Martin, attaque certaines pratiques de l'Eglise romaine, 154
Est à l'origine de la Réforme, 154
Déclaration de, à la diète de Worms, 154
Mort de, 155
cité à propos du baptême des bébés, 128
à propos de la justification par la foi, 169

M

MacKnight, cité à propos de l'Eglise apostate, 151
Marc Aurèle, persécution sous le règne de, 73
Martyre, Consécration au, dans les premiers temps, 83
Martyr Justin, cité à propos de la forme primitive du baptême, 127
Martyrs, Début de l'adoration des, 84, 115

Matthias, l'un des douze apôtres, 8
Mélanchton, Philippe, 155
Mélange du paganisme et du christianisme, 114
Mère, «Eglise», 161
Métropolitains, Origine du titre des, 133
Milner, Joseph, cité à propos des maux dans l'Eglise primitive, 87
à propos du début du déclin de l'Eglise, 95
à propos de la situation de l'Eglise au troisième siècle, 88
à propos des premières preuves de l'apostasie, 91
à propos de l'altération de la Sainte-Cène, 122
à propos de la situation de l'Eglise à la fin du premier siècle, 48
Moines et monastères, 108
Moïse, Loi de, 3
n'est pas «l'alliance éternelle», 26
Mormon, Citations tirées du Livre de, à propos de l'établissement de l'Eglise sur le continent américain, 10
à propos de l'origine des Néphites et des Lamanites, 17
à propos des prédictions de l'apostasie sur le continent américain, 33
à propos du développement de l'apostasie sur le continent américain, 49
Moroni, dernier écrivain néphite, 51
Mosheim, J. L., cité à propos du paganisme au début de l'ère chrétienne, 14
à propos de l'aide divine dans le ministère des apôtres, 15
à propos des premiers schismes dans l'Eglise, 48
à propos du nombre de persécutions romaines, 80
à propos de l'altération de la Sainte-Cène, 122
à propos de la portée de la persécution sous Néron, 80
à propos du début de la décadence de l'Eglise, 95
à propos des innovations païennes dans l'Eglise, 114
à propos de la transsubstantiation, 122
à propos du début de l'organisation de l'Eglise, 132
Myers, P.V.N., cité à propos de la cause de la persécution de l'Eglise par les païens, 74
à propos de la situation à la fin du quinzième siècle, 153
à propos de l'inquisition, 157
«Mystère de l'iniquité», Commentaires sur le, 43
Mystères païens, Imitation des, dans l'Eglise, 110

N

Neander, Johann, cité à propos du baptême pour les bébés, 128
Négligence de la vérité encouragée, 108
Néo-platoniciens, 102
Néphi, Prédiction de l'apostasie par, sur le continent américain, 34
Néphites, Origines des, 11, 17
Destruction des, 50
Néron, Persécution sous le règne de, 70
Newton, L'évêque, cité à propos de l'Eglise apostate, 149
Nicée, Concile de, 104
Nicée, Credo de, 104
Nicolaïtes, Infidélité des, 98, 109
Nombre de persécutions des chrétiens par les Romains, 69, 79
Non autorisés, Ecrits, à l'époque apostolique, 140
Changements dans les ordonnances, 114
Changements dans l'organisation et dans le gouvernement, 131

O

Ordres de la prêtrise dans la religion anglicane, 162
Validité des, non reconnue par l'Eglise romaine, 163

P

Paganisme au début de l'ère chrétienne, 15
Païens, Distinction entre les, et les Juifs, 2
Persécutions des chrétiens par les, 66
Explication de l'opposition des, 79
Les, se joignent à l'Eglise, 114
Paix, Dissensions dans l'Eglise pendant les périodes de, 93
Effet de la, sur l'Eglise primitive, 94
Papauté, Histoire de la, 146, 149
Pape, Origine du titre de, 134
Papes, Biographie partielle des, 146, 149
Trois, en même temps, 145
«Parole», la, comparée avec le Logos, 102
Paul, Les prédictions de l'apostasie par l'apôtre, 29
Témoignage du début de l'apostasie de l'apôtre, 42
Persécution, La, cause de l'apostasie, 56, 63, 85
Effet de la, dans différentes dispensations, 62
Persécutions, judaïques des chrétiens, 58, 64
païennes, 66
sous Néron, 70, 80
sous Domitien, 71
sous Trajan, 72
sous Marc Aurèle, 73
sous Dioclétien, 75

Nombre de, romaines, 69, 79
Perversion de l'Evangile par le judaïsme, 97
Pharisiens, 3
Philosophie païenne, Mélange de, avec le christianisme, 97
Pierre, Présidence de l'apôtre, 7
Prédictions de l'apostasie par, 31
Platoniciens et néo-platoniciens, 101
Pline et Trajan, Correspondance entre, 80
Pratt, Orson, cité à propos des preuves des débuts de l'apostasie, 44
Prédictions de l'apostasie, 25
Premières dissensions dans l'Eglise, 52
Premières formes de baptême, 126
Premières persécutions par les Juifs, 64
Premiers stades de l'apostasie, 40
Prescience de Dieu, 20
Prophétie, Témoignage de la, concernant l'apostasie, 36
Protestants, 155
Providence, Direction de la, dans l'apostasie et dans ses conséquences, 160
Extrêmes liés à la, 168

R

Religion, juive au début de l'ère chrétienne, 2
païenne à la même époque, 2
Rétablissement de l'Eglise, 35, 171
Rétablissement de l'Evangile, 166, 172
Roberts, B.H., cité à propos du témoignage de la prophétie, 37
à propos de la persécution comme l'une des causes de l'apostasie, 63
à propos de l'effet de la paix sur l'Eglise, 94
à propos de l'ancienneté de la transsubstantiation, 129
à propos des dons spirituels dans l'Eglise, 170
Romain, Empire, au début de l'ère chrétienne, 14
Persécution des chrétiens par l'empire, 69, 80
Romains, Catholiques, et grecs, 134
Rome, Evêques de, 134

S

Sadducéens, 4
Sainte-Cène du Seigneur, Institution de la, 123
Changement dans l'ordonnance de la transsubstantiation liée à la, 122
Samaritains, Religion des, 3
Schismes et hérésies dans l'Eglise primitive, 94

Sibellius, Doctrine de, 103
Simon le magicien, 97
Smith, Joseph, cité à propos des prophéties concernant l'apostasie, 38
Déclaration divine adressée à, à propos de l'apostasie, 165
Rétablissement de l'Evangile par, 172
Soixante-dix, Les, 6
Spire, Deuxième diète de, 155
Spirituels, Continuation des dons, 170
Stades de l'apostasie, Premiers, 40
Surérogation, Doctrine de la, 136
Synodes, Apparition des, 133

T

Tacite, cité à propos de la persécution sous le règne de Néron, 70
Témoignage catholique de la corruption dans l'Eglise, 167
Témoignage de l'apostasie par la prophétie, 36
Tetzel, Johannes, agent de la papauté pour la vente des indulgences, 138, 144
Thaumaturge, Grégoire le, 125
Trajan, Persécution sous, 72
Correspondance entre, et Pline, 80
Transsubstantiation, 122
Trente, Concile de, 139, 156
Tromperie approuvée, 108

V

Vérité, Négligence de la, 108
Vision de la vie, Déformation de la, 101, 106

W

Wesley, John, cité à propos des preuves de l'apostasie, 164
Wyclif, John, 153

Z

Zèle désordonné manifesté par les premiers chrétiens, 93
Zwingli, Ulrich, 156